



SOMMAIRE

1

Développement
local et
économique

|

p.5

3

R.I.T

|

p.95

2

Pôle culture

|

p.27

4

Systeme
d'Information
Géographique

|

p.104

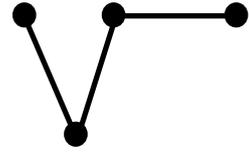
5

Administration
générale

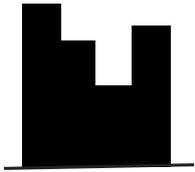
|

p.107

2



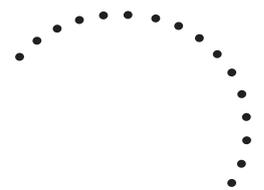
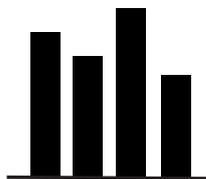
0



+

1

6



1

Développement local et Cadre de Vie

Dispositifs contractuels
et aménagement
du territoire

Services
aux habitants

Économie

Notoriété
et attractivité
du territoire

Développement
du potentiel sportif
et touristique

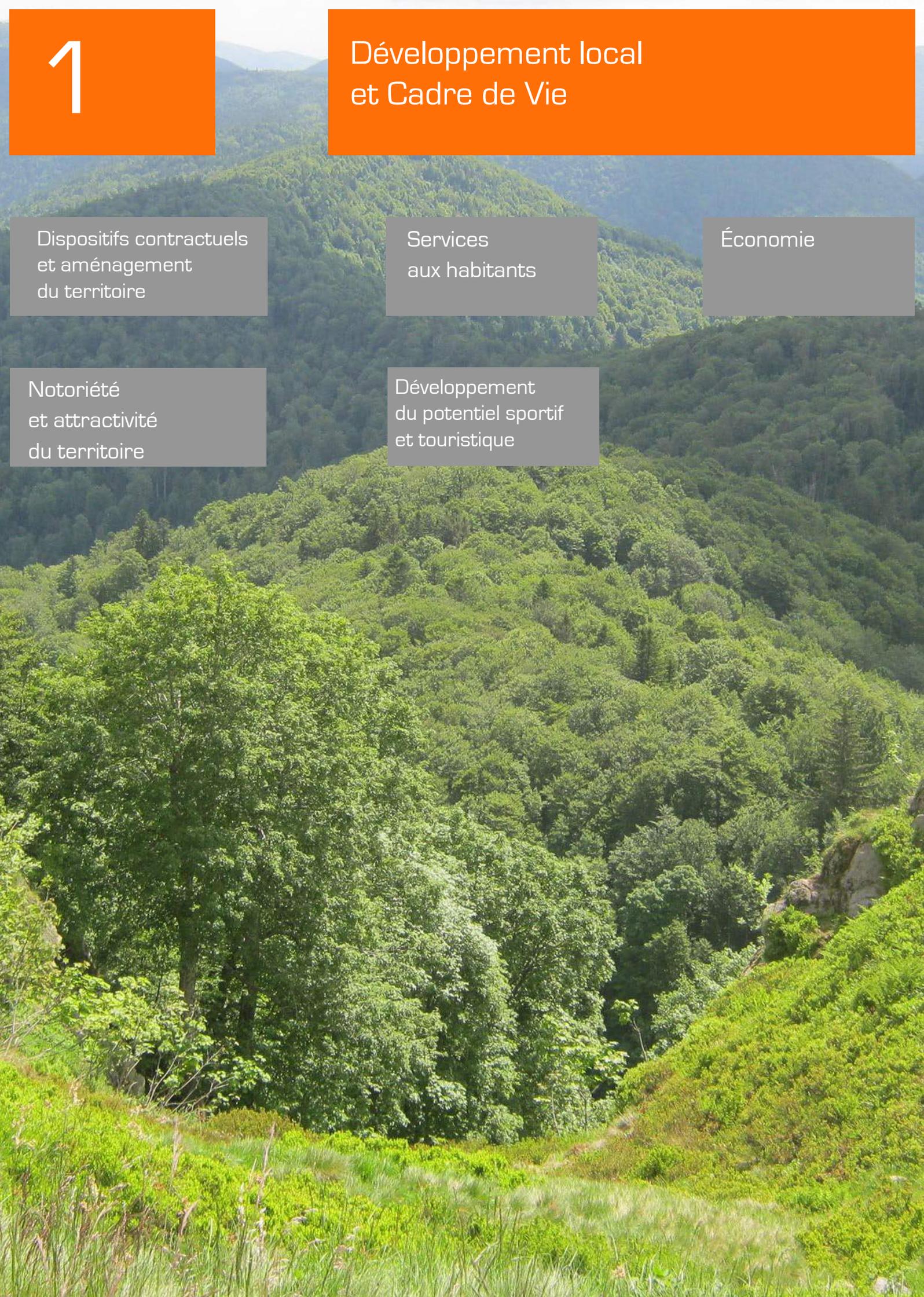




Photo J. Antenat

La stratégie de développement du service s'organise autour de projets communs, partagés par les acteurs du territoire, notamment dans le cadre de la Commission Développement Local.

Les missions du service s'appuient sur plusieurs documents cadres :

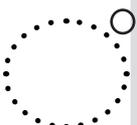
- la Charte de territoire 2015-2020
- le Plan de gestion de l'espace rural et

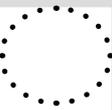
périurbain (GERPLAN)
— le Contrat de Territoire de Vie.

Elles s'appuient également sur des documents divers tels que :

- le Plan Local de l'Habitat
- le Schéma de Cohérence Territorial de Sélestat et sa Région
- le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Giessen-Liepvrette.

Les objectifs du service découlent de ces documents et les actions menées, concertées avec les acteurs du territoire, répondent à ces objectifs.





La Charte de Territoire du Val d'Argent repose sur un socle transversal et se décline en 4 axes stratégiques qui viennent soutenir une stratégie de développement du territoire.

L'enjeu est de rétablir l'attractivité du territoire pour enrayer la baisse démographique constatée à l'échelle de la vallée.

Adoptée en Conseil Communautaire le 26 novembre 2015, la Charte de Territoire est le résultat d'une démarche volontaire, menée

par les élus du Val d'Argent. Ils ont fait le choix de se doter d'un document stratégique, politique et fédérateur, qui détermine l'action publique communautaire pour la durée du mandat en cours, jusqu'en 2020.

Au cours du mois de novembre 2016, une évaluation de l'avancement des différentes actions et, par conséquent objectifs, a été conduite par les services de la Communauté de communes du Val d'Argent et le Vice-Président en charge de la Charte de Territoire.

Un document de synthèse a été présenté au Conseil Communautaire du 1^{er} décembre 2016 permettant d'observer l'état d'avancement des différents items.

Ce document a permis l'élaboration d'un tableau de bord synthétique, la modification de certains libellés, l'intégration de nouveaux objectifs et/ou sous-objectifs mais aussi le vote de la création d'une Commission « Charte de Territoire » qui sera chargée de conduire l'évaluation et d'en présenter le résultat au moins une fois par an.

LE SOCLE TRANSVERSAL : MUTUALISATION ET SOLIDARITÉ

Enjeu : « Confronter la mutualisation et la solidarité entre les communes et la Communauté de communes du Val d'Argent »

Objectifs :

- élaborer et adopter le schéma de mutualisation
- créer des services communs : Ressources Humaines, Comptabilité-Finances, Système d'Information Géographique (SIG), Commandes - Achat public
- adopter un pacte fiscal et financier
- encadrer l'aménagement du territoire (Plan local d'Urbanisme Intercommunal, intégration des politiques supra-territoriales, développement des infrastructures numériques)

- anticiper les obligations légales de transferts de compétences vers la Communauté de Communes et préparer les transferts volontaires
- poursuivre la mise en commun de services (archivage), d'équipements (sportifs, culturels...) et de l'utilisation de matériels spécifiques (nacelle, broyeur de végétaux, balayeuse...)
- mettre en place les outils permettant la recherche d'une meilleure coordination pour les projets des communes (communication, instructions de dossiers...)
- soutenir le développement de projets et de postes mutualisés avec les territoires voisins.

4 axes stratégiques

Les élus ont retenu 4 axes pour la conduite de la stratégie de développement du territoire :

- L'axe « **Service aux habitants** »
- L'axe « **Formation - artisanat - emploi** »
- L'axe « **Économie** »
- L'axe « **Tourisme** »

Ces 4 axes reposent sur des enjeux majeurs pour le territoire. Ces enjeux et les objectifs à atteindre sont présentés ci-contre.

SERVICES AUX HABITANTS

Enjeu :

« Conforter voire améliorer les services rendus aux habitants par le bloc communal afin de leur garantir un service de qualité adapté à leur besoin »

Objectifs :

- Améliorer/ développer l'échange avec les habitants (communication)
- Mettre en œuvre le projet culturel du territoire
 - Pérennisation des services publics (Médiathèque, Labs...)
 - Soutien aux associations
 - Maintien et valorisation du label Pays d'Art et d'Histoire
 - Développement d'une offre culturelle adaptée au public en situation de handicap
- Faire de l'habitat un facteur d'attractivité du territoire
- Achever la mise en œuvre du Contrat Local de Santé
- Faciliter les déplacements des habitants sur le territoire et vers les territoires voisins
- Maintenir le cadre sécuritaire des habitants
- Maintenir le service à la petite enfance
- Faciliter l'accès aux services des classes moyennes
- Mettre en œuvre le Contrat Enfance-Jeunesse en partenariat avec la CAF
- Sensibiliser les habitants à l'environnement

FORMATION - ARTISANAT - EMPLOI

Enjeu :

« Accompagner les habitants vers des diplômes et vers l'emploi »

Objectifs :

- Accompagner le développement des métiers d'art (soutien à l'implantation du Centre de formation en bijouterie-joaillerie, aide à l'installation des artisans)
- Encourager les projets favorisant l'adéquation offre/demande d'emploi
- Accroître la coopération avec la Société Industrielle, l'OEVA et l'ACAPS

MUTUALISATION ET SOLIDARITÉ

ÉCONOMIE

Enjeu :

« Promouvoir une politique de développement du territoire durable et soutenable »

Objectifs :

- Soutenir l'agriculture de montagne (cf. GERPLAN)
- Favoriser les circuits courts
- Préserver les espaces commerciaux existants pour réimplanter de nouveaux commerces, artisans, etc.
- Valorisation économique des spécificités du territoire (valorisation des archives textiles locales et de la marque « Capitale de la Minéralogie »)
- Décliner localement le Plan Climat Energie Territorial de l'Alsace Centrale
- Favoriser l'économie circulaire (promotion des actions du SMICTOM)
- Mettre en place les projets dans le cadre de la candidature de l'ADAC comme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »
- Soutenir la reprise et la création d'entreprises avec le concours de l'association Initiative Alsace Centrale

TOURISME

Enjeu :

« Offrir au visiteur une expérience de nature et de terroir »

Objectifs :

- Améliorer la gouvernance de l'OTVA en donnant la capacité à son comité directeur de fixer les priorités
- Capitaliser sur les spécificités du territoire :
 - Soutien à l'évènementiel via la Société Publique Locale « Évènementiel en Val d'Argent »
 - Valorisation du patrimoine naturel et historique
 - Valorisation des anciennes mines et mondes souterrains (visites et spéléo)
- Proposer au visiteur un hébergement temporaire de qualité et en quantité suffisante
- Se positionner sur les conclusions du Diagnostic Territorial Approfondi pour les activités sportives

Par arrêté préfectoral du 15 décembre 2015, la Communauté de communes est devenue compétente en matière de documents d'urbanisme. Ce transfert est lié à la volonté des 4 communes et de la Communauté de communes de réaliser un document d'urbanisme unique à l'échelle du Val d'Argent.

Le Conseil Communautaire du 17 décembre 2015 a adopté la délibération de prescription du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : il s'agit d'élaborer un document qui traduira l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté de communes du Val d'Argent.

Ce document de planification sera également un outil qui fixera les règles et les modalités de mise en œuvre de ce projet et définira les règles d'utilisation des sols sur l'ensemble du Val d'Argent.

Le document d'urbanisme intercommunal devra tenir compte de l'existant et des problématiques d'avenir récapitulées à travers 6 enjeux majeurs qui constituent autant d'objectifs auxquels le PLUi aura vocation à apporter des éléments de réponse.



6

enjeux majeurs

Logements

Renouvellement urbain

En fin d'année 2016, la CCVA a lancé un avis d'appel public à la concurrence pour l'élaboration du PLUi.

Le marché est décomposé en **2 lots** :

Lot n°1 : diagnostic prévisionnel (hors état initial de l'environnement), projet d'aménagement et de développement durables (PADD), orientations d'aménagement et de programmation (OAP), règlement, dossier de PLUi arrêté, enquête publique et dossier d'approbation.

Pression financière

Biodiversité

Lot n°2 : état initial de l'environnement, évaluation environnementale, évaluation des incidences NATURA 2000.

Fin janvier 2017, le lot 1 a été confié à la Société LE PHIL SAS de Monswiller (67700), en groupement conjoint avec DIGITALE Paysage et la Société Civile d'Avocats CGBG.

Le lot 2 a été confié à la Société Espaces et Territoires de Neuves-Maisons (54230), en groupement conjoint avec OGE (Office de Génie Ecologique).

Consommation d'espace

Développement économique et touristique

Le marché est passé pour une durée de 3 ans et représentera une dépense d'environ 200 000€ pour la collectivité.

Notons enfin que l'ADAUHR assure une mission d'assistance au Maître d'Ouvrage.

Par arrêté interpréfectoral du 06 décembre 2016 et effectif depuis le 1^{er} janvier 2017, le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de Sélestat et de sa région s'est transformé en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural d'Alsace centrale.

Il est composé des établissements publics de coopération intercommunale de :

- la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim,
- la Communauté de Communes de Sélestat
- la Communauté de Communes de la Vallée de Villé
- la Communauté de Communes du Val d'Argent.

Il est administré par un comité syndical de 51 membres dont 8 délégués syndicaux représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent, soit un délégué supplémentaire par rapport au Syndicat Mixte.

Par délibération du 1^{er} décembre 2016, Paul DROUILLON a été désigné comme délégué syndical supplémentaire aux 7 délégués d'ores et déjà en place depuis 2014 (ABEL Claude, FEIL Pascal, HESTIN Jean-Pierre, JAEGI Philippe, PETIT Denis, SALBER Marie-Christine et SCHMITT Claude). FEIL Patrick et HESTIN Pierrot restent délégués suppléants. À noter qu'un conseil de développement est en train de se mettre en place avec la désignation de citoyens « lambda », issus du tissu socio-économique de la Vallée.

8 volontaires représenteront le Val d'Argent au niveau de cette nouvelle instance.

4

établissements publics
de coopération intercommunale

1

comité syndical

51

membres

avec 8

délégués syndicaux

Selon ses statuts, le **PETR est compétent** :

- en matière de SCOT (élaboration, approbation, révision, modification, suivi)
- pour élaborer le projet de territoire
- pour mettre en œuvre les actions notamment en matière d'aménagement de l'espace, d'habitat, de déplacements, de développement économique, de développement touristique, de promotion de la transition écologique, et d'environnement

— pour créer des services unifiés avec les Communauté de Communes qui le composent

— et pour réaliser des prestations de services.





Révisé en janvier 2015, le Contrat de Territoire de Vie Piémont – Val d'Argent – Pays Welche 2014-2019 est un document contractuel permettant de soutenir les projets structurants pour l'ensemble des territoires de Haute-Alsace.

En 2016, ce dispositif a permis de financer le **programme GERPLAN**, le poste d'agent de développement local, le transport à la demande, les actions dans le cadre du tourisme de mémoire de 14/18, ou encore l'étude de faisabilité pour la création du Centre National de Création Musical.

D'autres projets comme la réhabilitation de la friche MISM ou la création des ateliers partagés dans la rue Wilson sont en cours de réalisation et devraient être soutenus dans le cadre du CTV en 2017.

Des subventions, respectivement de 200,000 € et 108,000 €, sont attendues. Pour les projets non-engagés à ce jour, la Communauté de communes a jusqu'en 2019 pour les démarrer, faute de quoi, le financement attendu sera perdu. C'est notamment le cas pour l'artothèque, la piste cyclable jusqu'au collège de Sainte-Marie-aux-Mines, la piste d'athlétisme ou la mise aux normes du Cosec.



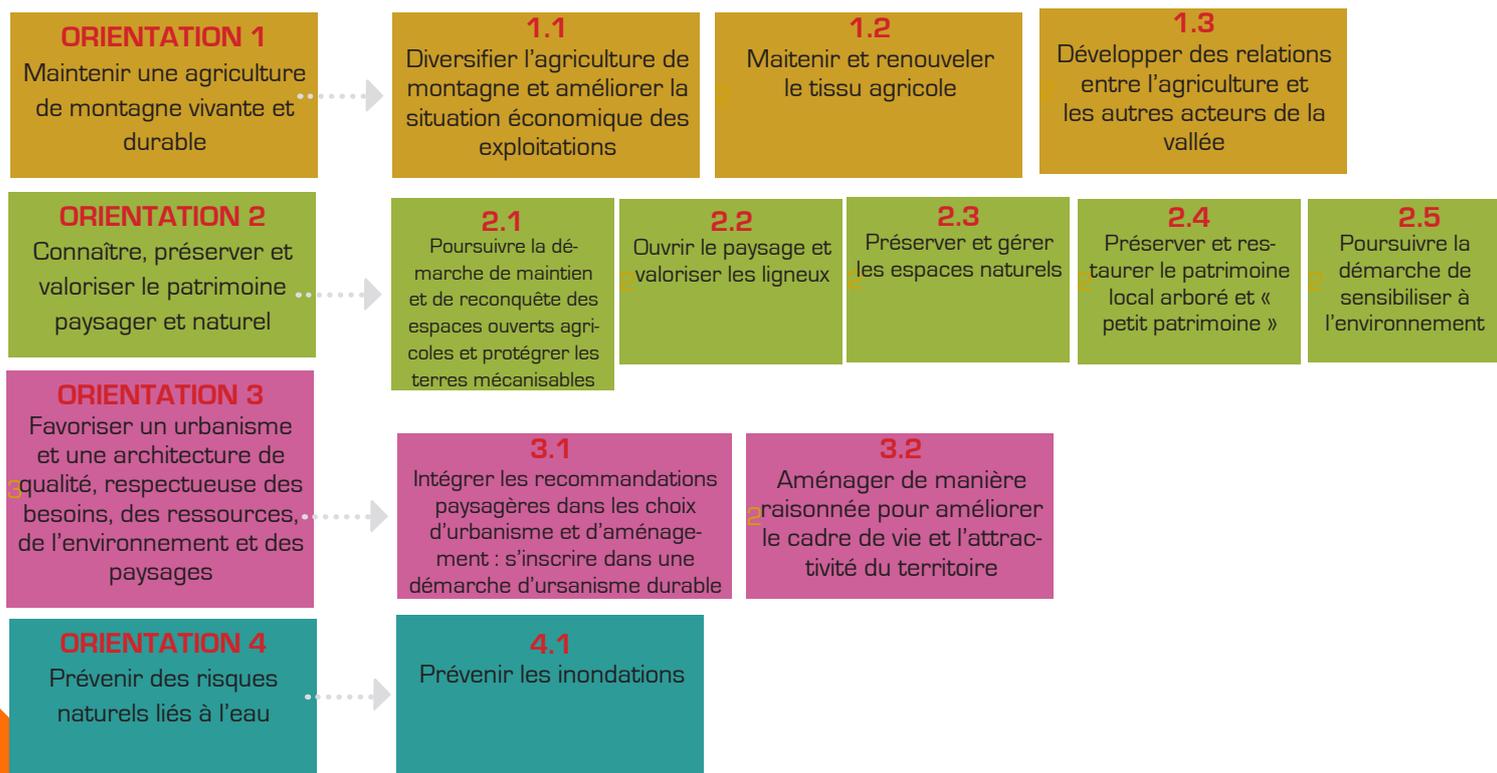
► PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DU GERPLAN 2016

Engagée depuis 2003 dans un Plan de Paysage, puis un GERPLAN à partir de 2009, la Communauté de communes du Val d'Argent poursuit sa politique en faveur de la préservation d'un paysage diversifié et de qualité, en partenariat avec le Conseil Général du Haut-Rhin.

Conseil départemental



En 2016, la Communauté de communes a dépensé **1360 €** pour la sensibilisation à l'environnement, encouragée par le GERPLAN à hauteur de 50%, soit 680 €.





► CRÉATION D'UN POSTE D'ANIMATRICE AUPRÈS DES SCOLAIRES

Dans le cadre de l'action de sensibilisation des scolaires à l'environnement, la Communauté de communes du Val d'Argent, en partenariat avec Monsieur AMMARI, animateur « Réseau Réussite Scolaire » a proposé de mener des actions sous la forme d'animations sur un ou plusieurs thèmes liés à l'environnement auprès des classes intéressées de la vallée.

Pour mener à bien cette mission, Mademoiselle Lucile MILLION, a été recrutée depuis mi-avril 2016, par le biais de la mission locale, en Contrat d'Accompa-

gnement vers l'Emploi en qualité d'Animatrice Sensibilisation à l'Environnement.

Dans un premier temps, elle a imaginé et créé des thèmes qu'elle propose aux instituteurs dans un catalogue : ainsi, les enfants peuvent découvrir des animations liées aux écosystèmes (la forêt, la mare, la ferme...) à l'environnement (énergies, tri des déchets...) ainsi que des thèmes sur la faune et la flore.

22 thèmes sont disponibles pour le moment ; ils pourront être complétés en fonction des demandes.



La Médiathèque et les Labs serviront d'appui à la démarche par la mise à disposition de médias (livres, documentaires, supports audio et vidéo) et de moyens techniques à la pointe de la technologie (imprimante 3D, matériel photo, informatique...).

La création du poste d'animatrice fait suite au partenariat avec la Maison de la Nature qui n'avait pas été reconduit en 2014-2015, pour des raisons notamment financières.

► NOUVEAUTÉS POUR LE POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Sur l'année 2016, le poste d'agent de développement a encore été financé à hauteur de 40 % par le département dans le cadre du CTV.

Il s'agissait d'une aide non négligeable pour la communauté de communes, malheureusement elle ne sera pas reconduit en 2017.

À noter qu'à la suite du départ de Laureline ERRARD, Julie BOUR a repris le poste depuis le mois de décembre 2016.





► **EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE MISSION « HABITAT ET URBANISME »**

Le Val d'Argent possède un patrimoine bâti d'une grande richesse en termes de diversité et de qualité architecturale.

Néanmoins, la Vallée rencontre des problèmes de vétusté et d'insalubrité des logements. De nombreuses démarches ont d'ores et déjà entreprises par la Communauté de Communes : élaboration d'un PLH, subventions pour la rénovation des façades, etc.

Pour poursuivre dans cette voie, depuis janvier 2016 Arnaud FREYBURGER assure, à temps partiel, des missions de chargé de projets « Habitat et urbanisme ». Ces dernières consistent à mettre en application le Plan Local Habitat (PLH), ainsi que de suivre les projets de construction sur le Val d'Argent.



► **MAINTIEN DU SERVICE DE « BOURSE AUX LOGEMENTS »**

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes du Val d'Argent propose un service de « Bourse aux Logements » grâce à un système de visites des logements par un agent assermenté.

Ce service, gratuit pour les bailleurs et les usagers, permet à la collectivité de vérifier la qualité du parc de logements privés et, en cas de besoin, d'inciter les bailleurs à réaliser des travaux de mise en conformité.

L'objectif est d'offrir aux habitants du Val d'Argent, mais également aux personnes résidant à l'extérieur et souhaitant s'installer dans la Vallée, une offre de logements de qualité.

En 2016, une trentaine de logements a ainsi été contrôlée. À termes, ces démarches devraient être accessibles en ligne avec la création du nouveau site Internet de la Communauté de Communes.





► ADOPTION DU PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENT DU SCOT

Au titre de la mise en œuvre des orientations du SCOT, le syndicat mixte a engagé fin 2014, l'élaboration d'un plan global de déplacements.

Il prend en compte l'ensemble des modes de déplacements collectifs, automobiles, actifs, partagés... mais aussi le transport des marchandises ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Il tend à la mise en œuvre d'une politique intégrée de la mobilité à l'échelle du territoire du SCoT.

Les actions proposées se déclinent autour des **sept enjeux** qui se sont dégagés à l'issue du diagnostic :

- structurer les transports collectifs
- accompagner l'intermodalité
- inciter à la voiture partagée
- pérenniser et aller plus loin sur la ville partagée et la place des modes actifs
- agir sur le stationnement
- rendre plus durables les déplacements de marchandises
- animer la mise en œuvre du plan global de déplacements.

Le 20 décembre 2016, le programme d'actions à court, moyen et long termes a été adopté par le comité syndical du Syndicat Mixte. C'est à présent le PETR qui aura en charge sa mise en œuvre.

► RÉFLEXIONS AUTOUR D'UN SERVICE DE TRANSPORT INTERCOMMUNAL

En 2016, le transport à la demande était financé en partie par le département dans le cadre du CTV. Malheureusement, la subvention n'étant pas reconduite en 2017, le service prendra fin au mois d'avril 2017, par faute de moyens. L'arrêt de ce service, très apprécié par les personnes âgées, a incité la Communauté de Communes à réfléchir à la création d'un service de trans-

port intercommunal. Des études seront menées au cours de l'année 2017 avec le bureau d'études INDDIGO, qui a également réalisé le PGD à l'échelle du SCoT.



▶ PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

■ Ateliers autour des vignes de la Collinière :

Initiés en 2015, les classes de Lièpvre et Rombach-le-Franc ont à nouveau pu participer cette année à des travaux de débroussaillage et d'entretien de la Vigne sur le site de la Collinière ; le but étant de favoriser l'appropriation de cette réouverture paysagère par les habitants.

En parallèle, des animations de sensibilisation à l'environnement ont pu être menées par le service « Développement local » de la Communauté de communes (agent de développement et animatrice environnement).

Ces ateliers se sont déroulés sur deux vendredis (1 au printemps et 1 à l'automne pour les vendanges). L'année 2016 a également vu la mise en bouteilles de près de 200 litres de vin à partir des vendanges de 2015.

2

journées d'ateliers

■ Fabrication de Jus de Pomme :

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants des écoles maternelles et élémentaires du Val d'Argent ont pu bénéficier d'une animation sur la fabrication de jus de pomme avec l'association Patrimoine Paysan de Montagne.

Les ateliers se sont déroulés entre le 10 et le 21 octobre 2016 comprenant : des explications sur l'utilisation des pommes, le broyage, le pressage de 30 kg de pommes par classe.

Une dizaine de classes ont pu bénéficier de ces ateliers. Cette opération s'est élevée à 1000 €, dont la moitié a été financé dans le cadre du GERPLAN. Le reste a été pris en charge par la Communauté de communes.

10

classes

1000 €

financés par le GERPLAN
et la Communauté de communes

■ Organisation d'animation autour de l'apiculture à destination des scolaires :

Ces animations ont été organisées sur 4 demi-journées entre le mardi 20 et le vendredi 23 septembre 2016 par l'association des apiculteurs du Val d'Argent, dont Francis MEYER est le président.

Elles ont permis de sensibiliser les enfants aux activités des apiculteurs. La Communauté de communes du Val d'Argent a indemnisé l'association à hauteur de 200 € afin de soutenir financièrement la réalisation de ces journées et créer les conditions favorables à l'accueil des animations.

La collectivité a également loué une tente 4 x 12 mètres ainsi que 8 tables et bancs à l'association Patrimoine Paysan de Montagne, à hauteur de 160 euros.

Le Gerplan a permis le financement de 50 % des frais engagés par la Communauté de communes.

4

demi-journées d'animation

360 €

financés par le GERPLAN
et la Communauté de communes





► ENTRETIEN ET ANIMATIONS AUTOUR DU PARC DE LA VILLA BURRUS

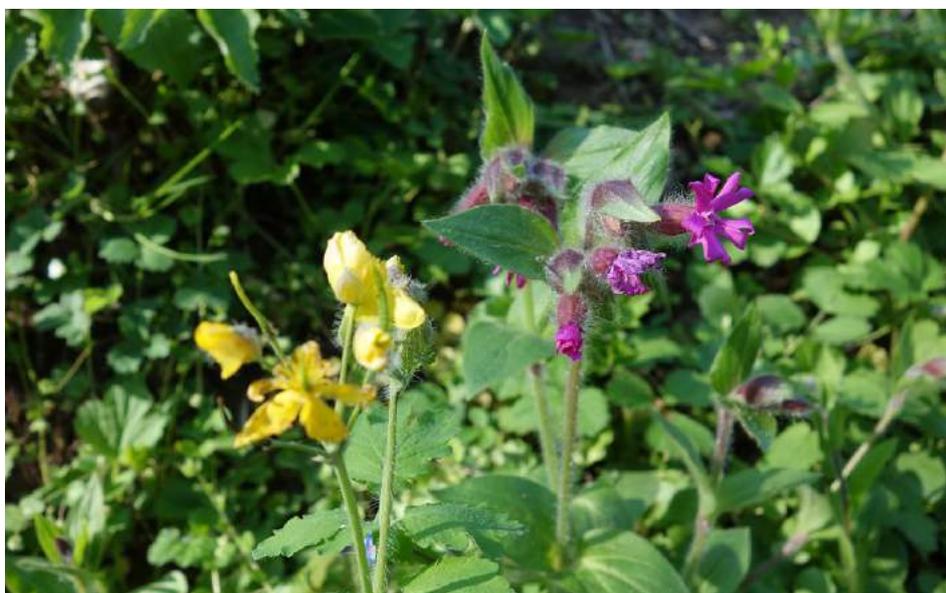
■ Animations auprès des scolaires avec l'association Un Jardin Passionné :

Le travail « inter-service » avec la Médiathèque s'est poursuivi pour permettre à des classes de la vallée d'aborder le sujet de l'environnement dans le cadre des ateliers de la médiathèque : ils étaient accompagnés par l'Association Un Jardin Passionné pour une visite thématique du Parc de la Villa Burrus (mare, potager, plantes aromatiques...) puis pouvaient approfondir le thème grâce aux livres mis à disposition par la médiathèque. Certains ateliers ont été organisés avec le soutien de Lucile MILLION.



■ Engagement de la SAVA :

Suite au départ à la retraite de Claude MEYER, les services techniques de la Communauté de Communes ne pouvaient plus assurer l'entretien du Parc de la Villa Burrus. La société d'insertion de la SAVA a été missionnée pour pallier à cette diminution d'effectif. Il est convenu qu'elle intervienne autant de fois que nécessaire, essentiellement en amont des événements pour que le Parc soit propice à l'accueil de public. Sa mission consiste essentiellement à l'entretien des grands espaces ; l'association Un Jardin Passionné étant le gestionnaire des parties « plantées » : serre, potager, plantes aromatiques, etc.



■ Lutte contre la Pyrale du Buis :

L'année 2016 a été marquée par l'invasion du Parc, et des environs, par la Pyrale du Buis. Prévenu par un particulier, habitant à proximité du Parc, la Communauté de Communes s'est rapprochée de l'association de la FREDON. Après échanges sur les meilleures méthodes pour traiter ces nuisibles, la Communauté de Communes a acheté des pièges à phéromones. Une quinzaine a été installée sur l'ensemble du Parc au cours du mois d'août 2016. Une opération similaire sera peut-être nécessaire au cours de l'année 2017.



► **OBTENTION DU LABEL « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE »**



Pour entraîner les territoires, les élus, les citoyens et les acteurs économiques dans une dynamique de transition énergétique, Ségolène Royal a lancé en 2014 en lien avec Sylvia Pinel, le premier appel à initiatives « **Territoires à énergie positive pour la croissance verte** ».

Les 200 territoires retenus ont été rendus publics au début de l'année 2015 et le Val d'Argent n'en faisait malheureusement pas partie. Pour autant, au cours de l'année 2015, l'appel à candidature a été renouvelé et le Pays d'Alsace Cen-

trale a été retenu comme Territoire à Énergie Positive. Grâce à un partenariat avec ce dernier, le projet « Hydrogène » de la Communauté de communes du Val d'Argent devrait pouvoir bénéficier d'un soutien financier, dans ce cadre, au cours de l'année 2017.

En début d'année 2017, une enveloppe de 517400 € a été débloquée au niveau de l'État pour soutenir les projets TEPCV de l'Alsace Centrale. Le développement de l'électromobilité H2, porté par la Communauté de Communes du Val d'Argent, est

inscrit comme action 14 des actions financées par le FFTE (Fonds de Financement de la Transition Énergétique).

Le programme TEPCV permettra de financer **113750 €, soit 65 % des 175000 €** inscrit dans l'avenant n°1 à la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier ; cette somme correspondant à l'achat de la station, l'achat des véhicules (5 voitures et 10 vélos, soit 215000 €) n'ayant pas pu être retenu, faute d'enveloppe financière suffisante.

► **PERMANENCES DE L'ESPACE INFO-ÉNERGIE**

En 2014, l'Alsace Centrale s'est mobilisée pour permettre l'ouverture d'un Espace Info Énergie à Sélestat. La Communauté de communes de Sélestat supporte les coûts induits par ce recrutement, se charge de conclure une convention de financement avec l'ADEME et sollicite les territoires concernés pour contribuer financièrement au recrutement du conseiller, au pro-rata du nombre d'habitants par territoire. Ainsi la Communauté de communes du Val d'Argent contribue à hauteur de **1700€** par an.

En 2016, le conseiller est intervenu deux demi-journées par mois (le jeudi matin) à la Communauté de communes du Val d'Argent. Il est venu en soutien de tous les projets de rénovation ou d'isolation énergie et il propose également des temps d'échanges pour faire le point sur les aides mobilisables : crédit d'impôt transition énergétique, Eco-prêt à taux zéro, et les autres aides...

En 2017, en parallèle de ces permanences, il est envisagé que le conseiller intervienne lors de divers événements de la vallée pour sensibiliser le grand public aux énergies et à l'environnement, d'une manière plus globale.

► **ANIMATIONS ET THERMOGRAPHIES**

À la demande des propriétaires, le Conseiller Info-Energie réalise des thermographies de façades de bâtiment pour pouvoir les accompagner sur les problématiques techniques et financières rencontrées.

En 2016, un certain nombre de thermographies ont été réalisées depuis les points hauts de la vallée afin de se rendre compte des fuites de chaleur existant sur certains bâtiments. De la même manière, pour sensibiliser les occupants de maisons aux pertes d'énergie, et à titre de test, certains quartiers pavillonnaires de Sainte-Marie-aux-Mines ont fait l'objet d'une ther-



mographie de toutes les maisons visibles de la rue à savoir la rue des Melezes et de Trzic. Cette opération réalisée gratuitement permet, à tout propriétaire qui en fait la demande, d'avoir la photographie thermique de sa maison par courriel, lors des permanences, ou encore par envoi postal.



Création de Marlène Coquelin

En parallèle de son soutien permanent pour la création et la reprise d'entreprises, la Communauté de communes du Val d'Argent a fait le choix, depuis plusieurs années maintenant, de valoriser ses atouts que sont les mines et les minéraux.

L'objectif est de créer dans le Val d'Argent un véritable Pôle d'Activités et de Compétences en bijouterie-joaillerie et gemmologie.



► SOUTIEN AU CENTRE DE FORMATION DE LA TABLE D'Émeraude

Installé depuis 2 ans au rez-de-chaussée du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) à Sainte-Marie-aux-Mines, le Centre de Formation de « La Table d'Émeraude » a connu une période de restructuration majeure en fin d'année 2016.

L'équipe s'est agrandie pour étoffer son offre de formation. EBER Sandrine est devenue la nouvelle Directrice. Elle prend en charge toute la partie formation et développement, accompagnée par TEIXEIRA Georges, le Directeur Technique.

Il interviendra sur les relations du Centre avec les professionnels et KOCH Daniel, l'ancien directeur du Centre, se consacrera dorénavant pleinement à la partie enseignement.

Malgré ce changement d'organisation, la Communauté de Communes souhaite poursuivre son soutien apporté à cet organisme en mettant à disposition des locaux dans le bâtiment du CIAP à un prix attractif. Un futur projet de développement pourrait amener le Centre de formation à s'implanter dans les bâtiments de la friche

industrielle Normalu.

En parallèle des formations continues pour adultes proposées par le centre, des réflexions sont menées pour développer une formation initiale avec le lycée professionnel Louise Weiss de Sainte-Marie-aux-Mines. Un C.A.P. « Art et Technique de la bijouterie - joaillerie » pourrait voir le jour à la rentrée 2019. Fermé depuis fin octobre 2016, le centre a ré-ouvert ses portes en avril 2017.



► CONSTRUCTION D'ATELIERS PARTAGÉS AU 76 ET 78 RUE WILSON



Situées au 76 et 78 rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines, les deux friches commerciales ont été achetées en 2015-2016 par la Communauté de Communes.

Pour impulser une nouvelle dynamique au cœur de la Ville, ces corps de bâtiments vont être démolis au courant du mois de mars 2017 pour permettre la construction d'un bâtiment neuf.

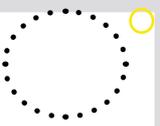
Ce dernier abritera un ensemble d'ateliers partagés pour des artisans. Ces locaux seront proposés aux stagiaires du Centre de

Formation pour les aider à démarrer leur activité professionnelle, tout en les invitant à s'établir sur le territoire du Val d'Argent.

Le démarrage de la construction du nouveau bâtiment est prévu à la fin de l'été 2017 pour s'achever courant 2018.

À la fois source de dynamisation du centre, ce projet contribue au renouvellement de la ville sur elle-même et accompagne les démarches entreprises par les concitoyens soucieux de rénover leurs façades

orientées vers la rue principale de Sainte-Marie-aux-Mines.



► **PARTENARIAT AVEC INITIATIVE ALSACE CENTRALE**

Tout comme en 2015, le service développement local de la Communauté de communes a été sollicité par plusieurs porteurs de projets de création et/ou reprise d'entreprise au courant de l'année 2016. Ils ont été conseillés, accompagnés et/ou orientés vers des interlocuteurs spécialisés comme Initiative Alsace Centrale.

Le travail de mise en réseau des acteurs du développement économique va se poursuivre en 2017.

Dans ce but, une convention triennale vient d'être signée entre cette association et la collectivité afin de doubler le prêt d'honneur attribué aux différents porteurs de projet dans le Val d'Argent.

En 2016, 5 porteurs de projets ont été soutenus par IAC, ce qui représente des prêts d'un montant total de 46000€.



5

projets soutenus

46000 €

montant total de prêts accordés

► **AIDE À L'INSTALLATION D'ARTISANS/COMMERÇANTS : EXEMPLE DE MICKAËL MERCIER**

À l'instar de Monsieur ERLEWEIN en 2015, ce jeune apiculteur de la Vallée, a sollicité la Communauté de Communes au cours de l'année 2016 pour ouvrir une miellerie. Apiculteur amateur depuis 2012, il souhaitait s'installer comme professionnel et développer son activité en créant un atelier de transformation.

Pour l'aider dans son installation, la Communauté de communes lui a proposé un local situé au 7 rue Maurice Burrus à Sainte-Croix-aux-Mines. Nécessitant de nombreux travaux, l'atelier devrait être opérationnel au début de l'été 2017. Il proposera de nombreux miels et dérivés (pain d'épices, hydromel, etc).





► **AIDE À LA CRÉATION D'UN CENTRE D'ACTIVITÉS SPORTIVES
AU COL DES BAGENELLES**



En 2015, la Communauté de Communes du Val d'Argent a reçu une proposition de création d'un centre d'activités sportives, alliant un service de location et la création d'un service de restauration rapide, reposant sur des produits locaux.

Tout au long de l'année 2016, la collectivité a étudié la possibilité d'aménager un espace permettant l'installation de cette activité sur son territoire.

Après de multiples échanges, la construction d'un bâtiment au sommet du col des Bagenelles semble particulièrement intéressante puisqu'il existe un fort passage de touristes, marcheurs, cyclistes et motards sur ce site ; tout en bénéficiant des

équipements présents (parking et réseau de pistes de skis de fonds notamment).

Le projet répond à un double enjeu : diversifier l'offre d'activités sur le territoire mais également proposer des activités tout au long de l'année. Une location de VTT sera proposée l'été et une autre de skis, l'hiver.

Au-delà du caractère sportif, ce centre sera également un repère, un point de rencontre au sommet, un lieu de convivialité et d'échanges. Inscrit dans un processus de développement durable, le bâtiment s'intégrera parfaitement à son environnement et la restauration proposée sera issue de l'agriculture locale; l'objectif étant de mettre en valeur les producteurs et les

paysages du Val d'Argent.

Une subvention au titre de la DETR 2016 a été accordée pour un montant de 47445 €. Deux demandes supplémentaires de subvention devraient être effectuées au courant de l'année 2017 au titre du « Massif des Vosges » et du FEADER. Le coût du projet est estimé à 290000 €.

Il est convenu que la Communauté de Communes prenne en charge les coûts de construction, et soit donc propriétaire des lieux, puis qu'elle les loue aux porteurs de projet à un tarif préférentiel afin de les aider dans le développement de leur activité.

47445 €

subvention au titre de la DETR 2016

290000 €

estimation du coût du projet

► PARTENARIAT AVEC TERRE DE LIENS



L'Association Terre de Liens a poursuivi son travail d'accompagnement dans le Val d'Argent pour aider certains agriculteurs proches de la retraite à trouver un repreneur pour leur ferme.

L'année 2016 a vu la fin d'actions menées sur une période de 3 ans avec l'association.

Une nouvelle programmation devrait voir le jour en 2017 et pour les années à venir.



► POURSUITE DES PROJETS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE ECOOPARC

Mise en œuvre sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, la démarche a été initiée en automne 2014 dans le Val d'Argent. Elle a permis l'organisation de plusieurs rencontres répondant à une même volonté : « structurer une filière alimentaire locale pour une meilleure valorisation et accessibilité des savoir-faire et produits locaux ».

Concrètement, trois projets potentiels ont été identifiés suite à ces échanges :

- la création d'un magasin de producteurs
- l'organisation d'ateliers de cuisine
- la mise en place d'une monnaie locale complémentaire.

Excepté ce dernier projet qui reste pour l'instant au stade de réflexion, les autres ont pu être initiés.



La démarche EcoOparc vise à faciliter le développement économique local et durable par la coopération. En réponse aux enjeux territoriaux, l'objectif est l'émergence de projets collaboratifs concrets par les acteurs locaux ; que ce soit les élus, les entreprises, les agriculteurs, les artisans, les associations, ou encore les citoyens. La méthode participative est privilégiée afin de développer des projets et des actions en

cohérence, globales et durables.

Au cours de l'année 2016, différentes réunions ont été organisées pour essayer de pérenniser ce dispositif. Ce travail va se poursuivre en 2017 avec notamment un voyage d'étude organisé à Bordeaux autour d'une fabrique à initiatives.

► CRÉATION D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF



Au cours de l'année 2016, neuf producteurs se sont regroupés sous forme d'une association : **MaProd**.

Le groupe de producteurs est à présent entré dans une démarche de consolidation du projet. Des études de marché sont en cours de réalisation par la Chambre d'Agriculture, afin d'étudier la faisabilité du projet. Des réflexions sont menées autour du lieu d'implantation le plus adapté, des heures d'ouverture, et de l'organisation du point de vente d'une manière plus générale.

La Communauté de communes, engagée dans le développement de l'économie locale et le maintien de l'agriculture sur le territoire, est un partenaire majeur de ce projet. Au-delà de son soutien financier apporté pour les études de marché, elle se tient prête à aménager et louer les locaux de la Porte d'Alsace au collectif pour faciliter leur installation dans la Vallée.

Les études permettront de déterminer si cet emplacement peut s'avérer économiquement viable. Ce projet, s'il aboutit, pourra également permettre l'organisa-



Christophe Dumoulin

tion d'ateliers de sensibilisation auprès du grand public.

Ce projet fait suite aux réflexions initiées dans le cadre de la démarche EcOOparc en 2014 dans le Val d'Argent, répondant à une même volonté : « structurer une filière alimentaire locale pour une meilleure valorisation et accessibilité des savoir-faire et produits locaux ».

9

producteurs

► ORGANISATION D'ATELIERS DE CUISINE



En lien avec l'Association « un Jardin Passionné », 8 ateliers ont été organisés tout au long de l'année 2016.

Animés par le chef Daniel ZENNER, ces ateliers ont été l'occasion d'aller à la rencontre des consommateurs et de les sensibiliser aux produits locaux : « La Vallée se mange aussi ! ». Ouverts à tous, chaque atelier a permis à 10 habitants de découvrir les produits d'un agriculteur local.

8

ateliers

Pour aller plus loin dans cette démarche du « manger local », l'association souhaite à présent éditer un livre de recettes.

Gratuit et téléchargeable, celui-ci permettra aux habitants de découvrir la cuisine de terroir.

L'ensemble des plats réalisés lors des ateliers seront présentés ainsi que les producteurs locaux.

1

livre de recette gratuit
et téléchargeable



► RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE

Différentes rencontres ont eu lieu au cours de l'année 2016. Néanmoins, la monnaie locale complémentaire reste pour l'instant au stade de réflexions. Des acteurs du territoire sont intéressés par la démarche mais aucune association ou tout autre acteur capable de soutenir et de porter la démarche, semble de dégager.

C'est pourquoi ce projet est temporairement mis de côté mais il peut éventuellement redevenir d'actualité si une structure venait à porter le projet. Des démarches similaires, entreprises sur d'autres territoires du parc, pourraient engager une réflexion plus globale et impulser des actions dans le Val d'Argent.



Notoriété et attractivité du territoire



► DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE « CAPITALE DE LA MINÉRALOGIE »

En 2016, Camille KISSY, étudiante en Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme Option Conduite de Projets Touristiques à l'I.U.T. de Colmar a été recrutée en alternance à l'Office de Tourisme.

Cet engouement est déjà visible au niveau des professionnels, avec notamment l'organisation de la bourse aux minéraux « Mineral et Gem », mais gagnerait encore à se développer auprès du grand public.

mais surtout rassembler les acteurs locaux autour d'une même identité.

En parallèle de son cursus universitaire, elle réfléchit à la manière de déployer la marque « Capitale de la minéralogie » et faire de la minéralogie le fer de lance de Sainte-Marie-aux-Mines et du Val d'Argent.

Inaugurée en juillet 2014, la marque répond à des volontés multiples : mieux se faire connaître sur un plan régional, national, et international ; se démarquer des territoires voisins, séduire les touristes

Des conventions de partenariats sont en cours de rédaction avec les acteurs locaux (collectivités, commerçants, etc).

► OPTIMISATION DE LA COLLECTE DE LA TAXE DE SÉJOUR

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 2333-26 et suivants), la Communauté de Communes du Val d'Argent a instauré sur son territoire une taxe de séjour. L'ensemble des hébergeurs est assujéti à la percevoir pour le compte de la Communauté de Communes. Or, depuis sa mise en place, la Communauté de Communes rencontre des difficultés pour la percevoir. En 2016, la somme perçue s'élevait seulement à 7.838,19 €. Loin d'être la seule collectivité dans

ce cas, Alsace Destination Tourisme a mis en place un Plan départemental d'accompagnement et d'optimisation de la collecte de la taxe de séjour. Une consultation a ainsi été lancée, afin de pouvoir informer les territoires volontaires des solutions les plus complètes qui combinent un outil performant, évolutif et proposant une réelle assistance technique et juridique. A l'issue de cette consultation, organisée à l'été 2016, l'ADT a choisi le cabinet Nouveaux Territoires pour assurer cette mission, et préconise en ce sens, la solution «

taxesejour.fr ».

À titre indicatif, ce dispositif a été mis en place sur de nombreux territoires alsaciens dont la Communauté de Communes du Pays Rhénan où la somme collectée est passée de 8.000€ en 2013, à 44.000€ en 2016, soit une augmentation de 550%. La Communauté de Communes devrait s'engager dans ce dispositif au cours de l'année 2017.



La réalisation d'un diagnostic de la pratique sportive dans le Val d'Argent en 2012 a permis d'identifier le potentiel du territoire en matière de valorisation de la pratique sportive.

Que ce soit en matière de prévention-santé, d'attractivité touristique ou de développement de la pratique auprès des habitants, les spécificités géographiques du Val d'Argent permettent d'envisager le développement d'une offre étoffée.



► CONTRIBUTION AU DISPOSITIF DE NAVETTE DES CRÊTES

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale de valorisation touristique de la route et des sentiers des crêtes. Il est destiné à créer une richesse économique pour les prestataires touristiques de la crête, comme pour les vallées environnantes.

La Navette vise à développer une offre alternative de découverte du massif des Vosges pour le grand public, mais également pour la clientèle touristique locale ou de séjour. Pour cela, les offices du tourisme proposent des produits touristiques (balades pédestres ou circuits VTT,...) au départ des arrêts de la navette sur la route des crêtes.

L'Office du Tourisme du Val d'Argent est en lien direct avec le Parc pour proposer les produits touristiques qui existent localement. La jonction en bus entre Sainte-Marie-aux-Mines et le Col des Bagenelles évite aux visiteurs l'utilisation de leurs propres véhicules. Un arrêt est également possible à Tellure.



2013 - Benoit Facchi - www.cliche-bf.fr

En 2016, le coût de ce dispositif s'est élevé à 89 290,71 € pour 10 jours de fonctionnement (dont 12 959 € pour la communication).

La Communauté de communes du Val d'Argent y a contribué à hauteur de 2 666,50 €.

Suite à une réunion organisée le 30 janvier 2017, il a été convenu de reconduire cette somme pour l'année 2017.

89 290,71 €

coût du dispositif pour 10 jours de fonctionnement

2 666,50 €

participation de la CCVA

Réhabilitation de l'ancienne
usine « MISM »



José Antenat

La friche de l'ancienne imprimerie sur étoffes située au 247 rue Clémenceau à Sainte-Marie-aux-Mines offre un fort potentiel de développement avec ces 30 000m². Laisser à l'abandon durant une quinzaine d'années, un projet de parc d'activités à vocation sportive était à l'étude depuis 2015, avec notamment l'idée de proposer du VTT indoor, de la moto électrique, de l'accrobranche, du tir et de l'escalade.

En 2016, pour des raisons personnelles, l'investisseur privé a fait faux bond à la Communauté de communes. Ce projet ne

se réalisera finalement pas. Néanmoins, la Communauté de Communes, propriétaire du bâtiment, explore différentes pistes afin de revaloriser ce site. Il sera dépollué au cours de l'année pour donner une deuxième vie à ces locaux.

Engagé en 2016, des diagnostics plomb et amiante sont en cours de finalisation et les partenaires du projet se tiennent en alerte pour poursuivre cette réhabilitation [assistant à maîtrise d'ouvrage et architectes].

Plus de 56 321€ ont été débloqués en 2016 entre la rémunération des missions d'AMO et les différents diagnostics. Pour 2017, une somme de 558 329 € HT a été inscrite au budget de la collectivité pour poursuivre ces étapes de diagnostics et de dépollution.

Un diagnostic mэрule sera prochainement réalisé. Ce projet a fait l'objet de multiples dépôts de dossier pour obtenir des subventions que ce soit au niveau de la Région Grand Est, de la DETR 2016 et dans le cadre du CTV. Des subventions d'un montant total de 394 000€ sont espérées.

394 000€

montant total
des subventions espérées

558 329 € (HT)

inscrits au budget 2017 de la CCVA



Médiathèque

Labs

Patrimoine



Introduction

Le Val d'Argent dispose d'une vie culturelle particulièrement dynamique.

Ses nombreuses associations, ses artistes et ses manifestations d'envergure font rayonner son territoire bien au-delà de ses frontières.

La Communauté de Communes s'est dotée, il y a plusieurs années déjà, d'un Pôle Culture qui a pour vocation de coordonner les différentes activités culturelles portées par la collectivité. Celles-ci se déclinent à travers trois services distincts : La Médiathèque, les Labs et le Patrimoine.

Mais la Communauté de Communes du Val d'Argent a également le souci de coordonner les différentes initiatives culturelles en Val d'Argent afin d'accompagner les différents acteurs culturels, de valoriser le patrimoine et le dynamisme du territoire et de servir ses habitants.

En 2016, sous l'impulsion du Conseil Communautaire et en particulier de la Commission Culture, la Communauté de Communes du Val d'Argent s'est dotée, pour la première fois, d'une politique culturelle intercommunale.

Celle-ci, outre l'affirmation de priorités politiques en matière culturelle, à l'intérêt de fixer des orientations et des objectifs clairs, adossés à un budget et à un calendrier s'étalant jusqu'à 2020.

Ainsi, sans remettre en question les équipements et les services culturels intercommunaux, de nouvelles priorités, tournées vers la jeunesse, la médiation culturelle et le dialogue interculturel, viennent désormais conditionner l'action des services du Pôle Culture.



Ce bilan présente sous un angle quantitatif et qualitatif l'ensemble des activités du Pôle Culture mises en œuvre au courant de l'année 2016.



Une politique culturelle pour le Val d'Argent

La Communauté de Communes du Val d'Argent est l'une des rares en Alsace à accorder une place aussi importante, et depuis si longtemps, à la culture au sein de ses politiques.

Le 1^{er} décembre 2016, les conseillers communautaires du Val d'Argent ont voté leur première politique culturelle intercommunale. Celle-ci, donne lieu à un programme d'actions qui s'étale sur les quatre prochaines années et qui donne la priorité à l'accompagnement des publics ainsi qu'à la jeunesse ! Coup de projecteur.

Une approche par le dialogue

Afin de définir le contenu de sa politique, les élus communautaires ont choisi d'aller à la rencontre des premiers concernés : les habitants et les acteurs culturels ! Ainsi, les orientations et objectifs de la Politique Culturelle sont le résultat d'un choix de priorités sur la base de convergences qui ont émergées entre différentes sources : acteurs culturels associatifs, services de la CCVA, élus du territoire, acteurs éducatifs et sociaux, population, partenaires institutionnels. Ce processus préparatoire s'est déroulé en plusieurs étapes, tout au long de l'année 2016.

Une enquête approfondie pour les acteurs culturels

Dès le mois de mars, nous nous sommes tournées vers les acteurs culturels du Val d'Argent afin de leur soumettre un questionnaire détaillé de leur activité. Ce questionnaire en ligne permettait également pour les acteurs culturels d'exprimer leurs besoins spécifiques ou certaines difficultés rencontrées.

Parallèlement à cette enquête, nous sommes allées directement à la rencontre de certains d'entre eux pour un entretien à bâtons rompus autour de la vie culturelle dans la vallée, leur vision, leurs difficultés, leurs projets, etc.

Partant du principe que les acteurs sociaux et éducatifs sont des acteurs majeurs de la vie culturelle, nous avons également souhaité sonder cette frange du monde culturel.

Une enquête sur les habitudes culturelles auprès des habitants

Et vous ? Que faites-vous de votre temps libre ? Tel était la question aux habitants du Val d'Argent (et bien d'autres encore) qui ont participé à l'enquête en ligne proposée au printemps 2016. Il s'agissait avant tout de mieux comprendre les habitudes culturelles de la population mais également de constater les difficultés qu'elle peut rencontrer et les besoins qu'elle exprime. Afin d'élargir le panel d'habitants

touchés par cette enquête, les élus de la Commission Culture (regroupant des élus qui souhaitent s'impliquer sur les affaires culturelles) sont allés à la rencontre des habitants des 4 communes du territoire pour interviewer la population au gré des lieux qu'elle fréquente (marché, bars, rues...).

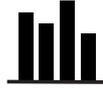
Un Forum Ouvert pour échanger et proposer

Cette phase d'enquête a laissé la place à la fin du mois de mai 2016 à un grand Forum Ouvert. Rassemblement citoyen et véritable instance participative, cette journée, ouverte à tous, a permis d'engager une réflexion commune autour d'une problématique bien définie : « La Culture dans la vallée, comment allez plus loin ? ».

À travers de séances de travail en ateliers thématiques, des débats en plénière ou des présentations d'éléments tirés de l'État des lieux établis, chacun a pu exprimer ses idées, débattre et faire ses propositions pour la politique culturelle du Val d'Argent.

Ce Forum Ouvert situé à l'intersection entre la phase de diagnostic (collecte de données) et la phase de réflexion (proposition d'actions, définition de priorités, d'objectifs...) a alimenté et amorcé la réflexion des élus autour des contenus de leur politique culturelle.





Des enjeux forts pour la vie culturelle

Au-delà des contenus concrets de la politique culturelle, la définition d'une politique culturelle a de nombreux avantages.

Elle permet :

- d'affirmer des priorités politiques en matière culturelle
- de définir des axes de travail que l'on souhaite faire évoluer – il ne s'agit pas de « combler » tous les « manques » mais bien de définir des lignes de force pour le territoire et ses habitants en lien avec la Charte de territoire de l'intercommunalité
- d'affirmer une responsabilité pour contribuer à ouvrir l'horizon de pensée, de mobilité, de vie des habitant-e-s du territoire
- de stimuler des relations dynamiques
- de répondre à un enjeu de coopération
- de gagner en lisibilité et en fonctionnement, au niveau des rôles des divers acteurs au sein de l'action culturelle, vis-à-vis des habitants, des partenaires, des associations, etc.
- de pouvoir évaluer au fil des années l'évolution de travail effectué, et de mesurer leur impact sur le territoire, auprès des habitants.

Une réflexion qui s'affine

À partir du mois de juin 2016, les membres de la Commission Culture ont brassé l'ensemble des éléments issus de la phase de diagnostic et du Forum Ouvert.

Regroupant l'existant, les problématiques et les différentes propositions autour de grandes thématiques fonctionnelles (accès à la culture, enseignement, mobilité, médiation culturelle, public) ou sectorielles (danse, musique, théâtre, arts plastiques, cinéma...), les élus ont observé les tendances qui s'en dégagent et les besoins qui y sont liés.

Cependant, la Communauté de Communes ne peut pas prendre en main toutes les difficultés et porter tous les projets. Elle doit donc faire des choix.

Un accès à la culture pour tous

Le premier axe de la politique culturelle intercommunale s'intitule « Lever les freins de l'accès à la culture et du dialogue des cultures » et cherche à favoriser, au quotidien, l'accès à la vie culturelle pour les habitants du Val d'Argent. Pour cela, il faut qu'ils puissent connaître mieux l'offre culturelle existante, se familiariser avec cette offre, comprendre son intérêt, dépasser ses idées reçues, se sentir à l'aise, développer sa curiosité et son envie.

Une attention particulière est portée aux personnes précaires et aux personnes en situation de handicap.

Pour cela nous entendons jouer sur plusieurs aspects :

- en levant les freins matériels : manque d'information, manque de possibilités financières, mobilité

réduite, handicap, etc.

- en levant les freins psychologiques : blocage, idées reçues, représentations, image élitiste, etc.
- en faisant découvrir la différence des autres autour de soi : découverte, dialogue, partage, ouverture, etc.

Priorité à la jeunesse

Le second axe est résolument tournée vers la jeunesse et vise à « Pérenniser et développer les activités artistiques et les sorties culturelles des jeunes ».

Parce que la culture participe à la construction de la personnalité, de l'esprit critique et de la sociabilité de la personne, il semble primordial qu'elle ait la plus grande place possible dans l'environnement éducatif.

Par ailleurs, le sentiment d'appartenance à un territoire, à travers la participation à la vie culturelle de ce territoire, est particulièrement important à développer chez les jeunes.

Nous envisageons de répondre à cette priorité :

- en poursuivant et en approfondissant l'accompagnement des publics scolaires.
- en développant un accompagnement des publics jeunes (hors scolaires).





Pérenniser et soutenir l'existant

Afin de permettre à des manifestations culturelles d'intérêt communautaire, pré-existantes à la présente politique culturelle, de continuer d'exister, la Communauté de Communes du Val d'Argent souhaite « soutenir et pérenniser les structures et actions artistiques d'intérêt communautaire ». Il s'agit d'accompagner et de renforcer le paysage culturel actuel, de maintenir les repères auxquels la population a d'ores-et-déjà accordé sa reconnaissance et d'assurer ainsi la continuité d'un sentiment d'appartenance au territoire.

C'est pour la même raison qu'une attention est portée également à la pérennisation des actions, équipes et équipements du Pôle Culture de la CCVA.

Cet axe de travail consistera à :

- pérenniser les équipements et actions culturelles de la CCVA
- soutenir les structures et actions culturelles d'intérêt communautaire.

Favoriser les échanges entre acteurs culturels

La quatrième orientation de cette politique vise à « améliorer les échanges entre les acteurs culturels du territoire ». Il s'agit de mieux se connaître, mieux se comprendre, pour développer la complémentarité et/ou la coopération, sous une forme (montage d'un projet en commun)

ou sous une autre (mutualisation de moyens matériels, etc.).

Il s'agit également d'aider les acteurs culturels dans leurs outils de travail, leurs savoir-faire et leurs ressources, afin que leurs propositions faites à la population du Val d'Argent soient diverses, accessibles, de qualité, et que l'engagement dans ces associations soit facilité.

Nous travaillerons dans cette direction :

- en améliorant la connaissance mutuelle entre les acteurs culturels du territoire, CCVA comprise
- en encourageant les projets impliquant plusieurs partenaires culturels issus du territoire
- en accompagnant les acteurs culturels dans la montée en compétences et le développement d'outils communs.

S'assurer de la bonne mise en œuvre

La Communauté de Communes du Val d'Argent adopte, pour la première fois, une politique culturelle. Il est donc nécessaire d'inscrire au sein-même de son propre programme, la construction des conditions de son bon fonctionnement et de son éventuel renouvellement après 2020. Il s'agit donc de « garantir les moyens de la mise en œuvre de la Politique Culturelle ».

Pour cela nous souhaitons :

- définir et mettre en place une gouvernance à la fois solide et ouverte (aux acteurs culturels et à la population), pour le suivi et l'évaluation de la Politique Culturelle Intercommunale
- adapter le fonctionnement du Pôle Culture aux objectifs de la Politique Culturelle Intercommunale
- structurer les partenariats entre la CCVA et les acteurs culturels.

Une politique au service du territoire

Nous sommes persuadés que par son Histoire, son patrimoine et la richesse de son offre culturelle, le Val d'Argent dispose d'une véritable valeur ajoutée que nous nous devons de valoriser.

Non seulement pour créer les conditions d'épanouissement personnel des habitants, mais également pour établir des relations riches et apaisées.

Nous ne sommes pas un désert culturel. Nous devons en être persuadés nous-mêmes, en profiter, bien sûr, et aussi le faire savoir.



Les médiathèques sont des outils au service des citoyens. Lieux de rencontre et de partage, elles sont un vecteur du vivre-ensemble, lieux de savoir et d'échange, elles contribuent à la formation des personnes, lieux d'expression et de découverte, elles favorisent la tolérance et l'ouverture sur le monde.

Bref, lieux de vie, les médiathèques sont l'affaire de tous et demeurent indubitablement nécessaires à l'exercice de la démocratie.

Avec l'ambition d'être un acteur déterminant du développement culturel, éducatif et social du territoire, l'équipe de la Médiathèque du Val d'Argent s'attache à proposer, au quotidien, à créer une véritable dynamique autour du livre, de la musique et du cinéma tout en créant du lien avec l'ensemble des services du Pôle Culture de la Communauté de Communes mais également avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire.

La Médiathèque se veut d'abord un lieu accessible à tous, vecteur de dialogue, de partage et d'ouverture sur le monde.

En ce sens, ses objectifs principaux convergent vers la transmission des savoirs et de l'information, l'accès à la culture sous toutes ses formes et la formation tout au long de la vie dans tous les domaines de la connaissance.

Les récentes mesures d'assouplissement des horaires d'ouverture de la Médiathèque et d'augmentation du nombre de document en prêt vont dans ce sens.

L'équipe de la Médiathèque



6

agents

- 1 bibliothécaire (catégorie A)
- 2 assistants principaux de 2^{ème} classe (catégorie B)
- 2 adjoints du patrimoine et des bibliothèques (catégorie C)
- 1 adjoint technique de 2^{ème} classe

- 1 directeur
- 1 responsable du secteur livres adultes
- 1 responsable du secteur livres jeunesse
- 1 responsable du secteur musique et cinéma
- 1 agent d'accueil
- 1 responsable technique



En raison d'un congé maternité (suivi d'un congé parental), le secteur livres adultes a été assuré par Anissa BOUIHED remplaçante à temps complet du 01 janvier 2016 au 31 juillet 2016.

Au courant de l'été, Claire BOUVIER, titulaire du poste, a repris ses fonctions à mi-temps.

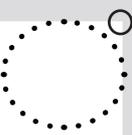
Elle est, depuis le 23 août 2016, assistée par Cécile PESENTI qui assure à mi-temps, la coresponsabilité du secteur.

En raison d'un congé maternité (suivi d'un congé parental), le secteur livres jeunesse a été assuré par Amandine PAUWELS remplaçante à temps complet du 01 janvier 2016 au 31 juillet 2016 et par Justine LEPRETRE, remplaçante à temps complet à compter du 23 août au 31 décembre 2016.

Enfin, Maud RIEGER, agent d'accueil, a obtenu un congé sans solde depuis le 15 septembre 2016.

Elle est remplacée par Yannick SCHNEIDER (à mi-temps) et Cécile PESENTI (à mi-temps).





En 2016, la Médiathèque du Val d'Argent a souhaité harmoniser ses horaires d'ouverture afin de les rendre plus clairs et lisibles pour les usagers.

Depuis le 1^{er} février 2016, elle ouvre donc ses portes jusqu'à 18h le mercredi (tout comme le jeudi et le vendredi).

22h30

d'ouverture hebdomadaire (contre 22h en 2015)

Cette harmonisation des horaires s'est accompagnée d'une réorganisation des postes d'accueil au sein de la Villa Burrus.

En effet, depuis le 1^{er} février 2016, l'accueil général de la Communauté de Communes se situe au rez-de-chaussée de la Villa.

239

jours d'ouverture

1075

heures

68

structures adhérentes (écoles, structures sociales, partenaires institutionnels, ect.) empruntant régulièrement des documents pour leurs publics

réparties sur 5

jours du mardi au samedi

Les retours de documents, qui se faisaient auparavant au rez-de-chaussée se font désormais aux 1^{er} et 2^{ème} étages de la Médiathèque.

Les retours et les prêts se font donc désormais indistinctement auprès de la même personne, dans les espaces abritant les collections de la Médiathèque.

4

semaines de fermeture

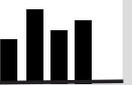
- 2 semaines de fermeture estivale au mois d'août
- 4 jours de fermeture en septembre, à l'occasion du Carrefour Européen du Patchwork (contre 3 en 2015 et 2 en 2014)
- 1 semaine de fermeture hivernale à l'occasion des fêtes de fin d'année

Horaires d'ouverture :

Mardi	de 16 h à 19h30
Mercredi	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Jeudi	de 15h à 18h
Vendredi	de 15h à 18h
Samedi	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Ce réaménagement, outre l'optimisation des ressources qu'il engendre, permet une plus grande lisibilité et une plus grande souplesse au quotidien pour les usagers.

Il a également l'avantage de proposer, au sein d'un même lieu, un accès plus large aux services de la collectivité.



1 110

inscrits ayant emprunté au moins
une fois un document dans l'année
(abonnés actifs)

68

structures adhérentes
(écoles, structures sociales,
partenaires institutionnels, etc.)
empruntant régulièrement des
documents pour leurs publics

Ces chiffres sont en augmentation par rapport à l'année dernière
et même en forte augmentation en ce qui concerne les abonnés actifs :

- Nombre d'abonnés actifs : + 14,4 %
- Nombre de groupes actifs : + 4,6 %

Rapporté à la population du territoire (9 683 personnes au 1^{er} janvier 2016)

Les usagers inscrits à la
Médiathèque représentent 11,4 %
des habitants.

Ce chiffre, en dessous de la moyenne
nationale est néanmoins à relativiser.

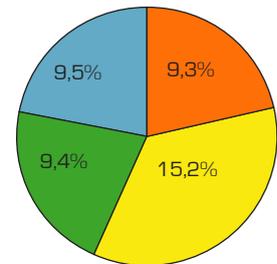
En effet, il existe tout d'abord
un « effet famille » qui consiste à
n'inscrire qu'un ou deux membres
de la famille mais à faire profiter
l'ensemble. Parfois, pour une même
carte (donc une inscription),
il faut compter 3 ou 4 usagers
différents.

De plus, ces chiffres ne prennent
pas en compte, les personnes qui
fréquentent la Médiathèque sans
être abonnées.

Certains viennent consulter
des ouvrages sur place mais n'ont
pas de carte d'abonnement, d'autres
viennent à certaines animations
mais ne sont pas inscrits à la
Médiathèque.

Rapporté à la population par ville

La couverture des abonnés
de la Médiathèque est la suivante :



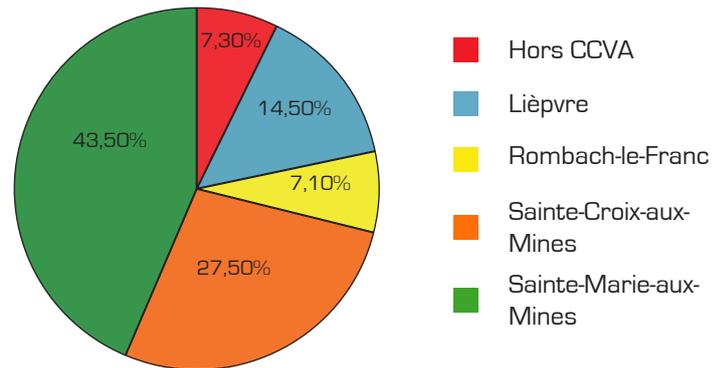
- Lièpvre
- Rombach-le-Franc
- Sainte-Marie-aux-Mines
- Sainte-Croix-aux-Mines

Le chiffre, nettement plus élevé
au niveau de Sainte-Croix-aux-Mines
(ville de localisation de la
Médiathèque Intercommunale)
conforte l'hypothèse de l'importance
de la proximité dans les équipements
de lecture publique.

La Médiathèque du Val d'Argent joue pleinement son rôle intercommunal comme le démontre la répartition de ses usagers, issus de l'ensemble du territoire (chiffres stables).

La proportion des usagers résident hors du territoire est en baisse (7,3 % en 2016, contre 8,5 % en 2015).

Répartition géographique des usagers



La Médiathèque du Val d'Argent a accueilli d'avantage de jeunes en 2016.

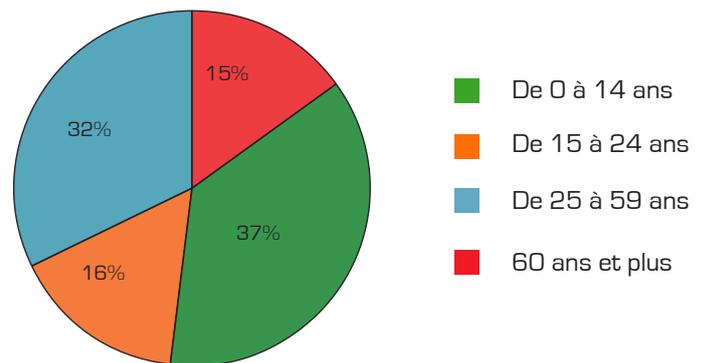
La proportion des moins de 25 ans augmente et s'établit à 53 % (+ 2 %).

C'est sur le groupe 15-24 ans que la progression est la plus importante (+ 2,4 %).

Cette progression se fait essentiellement au détriment des actifs de 25 à 59 ans (- 2,9 %).

Cependant, comme le nombre d'abonnés est en nette augmentation, le nombre d'usagers sur l'ensemble des classes d'âge est en progression.

Répartition des usagers par âge



+°



La Médiathèque du Val d'Argent
dispose d'un fonds composé de :

49 672

documents

34 089

livres

17 760

en secteur adultes

16 329

en secteur jeunesse

5 590

CD

5 192

CD adultes

398

CD jeunesse

4 936

DVD

3 807

DVD adultes

1 129

DVD jeunesse

69

abonnements

55

abonnements en
secteur adulte
dont **5** quotidiens

14

abonnements en
secteur jeunesse

261

CD-ROM

519

partitions



Le nombre de documents empruntés tout comme le nombre d'abonnés sont en augmentation.

Le nombre d'emprunteurs, par contre est en légère diminution ce qui signifie que les usagers empruntent davantage de documents lorsqu'ils se rendent à la Médiathèque.

Ce chiffre est à rapprocher de la refonte des conditions de prêt qui permet aux usagers, depuis le 6 octobre 2016, d'emprunter davantage de documents.

Ce sont principalement les **livres** (58,1 %) et les **DVD** (25,2 %) qui sont empruntés par les usagers. Ils représentent 83,3 % des prêts de documents.

On note que la part des **CD** empruntés reste stable même si on note une petite hausse chez les adultes et une légère baisse au secteur jeunesse.

Bien que le nombre de **CD-ROM** proposés aux usagers a considérablement diminué ces dernières années, un travail de tri et de sélection a permis de mieux cibler notre offre et de raviver l'intérêt pour ce type de document qui reste malgré tout marginal (0,2 % des prêts).

59 321

documents empruntés par les abonnés (+ 4%)

248

documents par jour (+ 0,4 %)

43

emprunteurs par jour de prêt (- 4,5 %)

Le **DVD** poursuit sa progression (en nombre de document et en part sur l'ensemble) porté notamment par le secteur adulte.

Le **livre** reste stable. On note une légère augmentation en nombre de documents (+ 3,7 %) et une légère baisse sur la part (- 0,2 %).

Le **livre numérique** quant à lui, peine à se développer faute d'une législation claire sur le sujet.

Les **partitions** connaissent généralement une baisse, surtout au secteur jeunesse. Cela s'explique essentiellement par le classement et la mise en valeur de documents dans les espaces. En effet, les partitions ont été déplacées en 2016 et ont perdu en visibilité pour les usagers.



Enfin, **la presse et les magazines** connaissent une forte augmentation sur le secteur jeunesse et une forte baisse sur le secteur adulte.

Cette dernière s'explique par le réaménagement des postes d'accueil de la Villa Burrus.

En effet, depuis le 1^{er} février 2016, l'accueil des usagers de la Médiathèque se fait au 1^{er} et 2^{ème} étage du bâtiment.

L'espace des périodiques au rez-de-chaussée se trouve donc physiquement séparé du reste des collections. Perdant en visibilité, il a également perdu en fréquentation.

D'un autre côté, les magazines jeunesse étant localisé au 1^{er} étage et ayant renforcé l'offre en la matière au courant de l'année, l'emprunt a augmenté.

L'espace des périodiques au rez-de-chaussée a vocation à être déplacé dans les étages du bâtiment dans le cadre d'un projet de réaménagement en 2017.



Répartition des prêts de documents en 2016

	Nombre de documents empruntés	Évolution du nombre de document empruntés (par rapport à 2015)	Évolution en %	Part du type de document sur l'ensemble en %
CD Adulte	6 215	+133	+ 2,2 %	11,20 %
CD Jeunesse	394	- 14	- 3,4 %	
CD-Rom Adulte	27	+ 12	+ 80 %	0,20 %
CD-Rom Jeunesse	118	+ 33	+ 38,8 %	
DVD Adulte	11 630	+ 1 523	+ 15 %	25,20 %
DVD Jeunesse	3 336	- 31	- 0,9 %	
Livres Adulte	17 959	+ 675	+ 3,9 %	58,10 %
Livres Jeunesse	16 540	+ 567	+ 3,5 %	
Livre numérique	15	- 37	- 71 %	0,02 %
Partitions Adulte	153	+ 7	+ 4,8 %	0,20 %
Partitions Jeunesse	6	- 19	- 76 %	
Périodiques Adulte	2 436	- 657	- 21,2 %	5,00 %
Périodique Jeunesse	492	+ 103	+ 26,5 %	
TOTAL	59 321	+ 2 295	+ 4 %	100 %



Afin de renouveler le fonds documentaire de la Médiathèque et de continuer à le rendre attractif pour ses usagers, la Médiathèque du Val d'Argent attache une grande importance à sa **politique d'acquisition**.

36 000 €

budget alloué à l'acquisition
de documents

Ce qui a permis d'étoffer
les collections à hauteur de :

696
livres pour le secteur adulte
(+ 6,9 %)

563
livres pour le secteur
jeunesse (- 1%)

231
CD pour le secteur audiovisuel
(+ 10,8 %)

299
DVD pour le secteur audiovisuel
(- 3,5 %)

Pour un montant de :

13 093
euros (+ 3,6 %)

7 278
euros (- 8,7%)

4 000
euros (=)

10 895
euros (+ 23,8 %)



Ainsi, en 2016, la Médiathèque a acquis :

1 789

nouveaux documents (+ 1,6%)

Pour un budget de :

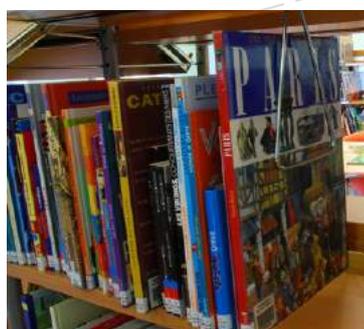
35 266

euros (+ 5,5%)

Répartition du volume des acquisitions



	Part des acquisitions (en %)	Part financière du budget global (en %)	Part du type de document sur l'ensemble en %
Secteur Adulte (imprimés)	38,9 %	37,2 %	18,81 €
Secteur Jeunesse (imprimés)	31,5 %	20,6 %	12,92 €
Secteur Cinéma (DVD)	16,7 %	30,9 %	36,43 €
Secteur Musique (CD)	12,9 %	11,3 %	17,31 €
TOTAL	100 %	100 %	19,71 €





Mise en réserve et désherbage : une nécessité

Afin de pouvoir accueillir les nouvelles acquisitions et de faire de la place dans les rayonnages, certains documents sont mis en réserve.

Ils restent ainsi accessibles aux usagers mais sont stockés dans un espace non-accessible au public. Il faut donc passer par un médiathécaire pour se procurer le document.



José Antenat



Afin de pouvoir accueillir les nouvelles acquisitions mais aussi de proposer aux usagers des documents attractifs la Médiathèque du Val d'Argent procède régulièrement au désherbage des documents.

Il s'agit de se sortir définitivement les ouvrages des collections pour les mettre au pilon. Le désherbage s'applique généralement sur les ouvrages pas ou peu empruntés et d'un certain âge.

117

documents

52

documents (uniquement des bandes dessinées) issus du secteur adulte

50

documents (uniquement des CD-Rom) du secteur musique-cinéma

15

documents
issus du secteur jeunesse

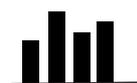
Les périodiques connaissent une rotation naturelle importante.

526

périodiques placés en réserve

En 2016, la Médiathèque du Val d'Argent n'a pilonné que 23 romans issus des collections adultes et 34 magazines.

Un désherbage de fond sur l'ensemble des secteurs est prévu en 2017.



Mise en valeur des collections : « coups de cœur » et « sélections »

Pour aider les usagers dans leurs choix ou pour partager leurs coups de cœur, les médiathécaires ont mis en place, tout au long de l'année des « sélections » disposées de manière visible dans les différents espaces de la Médiathèque.

Ponctuellement, nous mettons également en valeur le travail d'un auteur ou d'un illustrateur (Claude Ponti, Anne-Laure Cantone, etc.) afin de permettre aux usagers de découvrir un auteur qu'ils ne connaissent pas ou redécouvrir un auteur qui leur a plu.

Ces sélections visent à mettre en valeur les collections de la Médiathèque et permettent d'interpeller les usagers en leur apportant une recommandation.

En 2016, nous avons retravaillé les espaces de présentation des acquisitions (les nouveautés) afin de les rendre plus lisible et donc plus accessible aux lecteurs.

Elles sont souvent en lien avec les animations de la Médiathèque (Mois du Blues, Mois de la Nature, etc.), l'actualité (festival de la bande dessinée d'Angoulême, mort d'Umberto Eco, etc.) ou les grands rendez-vous du calendrier (printemps des poètes, Pâques, halloween, vacances, etc.)

D'une manière générale, la mise en valeur des collections sont souvent prétexte à un moment d'échange et de conseil où le médiathécaire revêt pleinement son rôle de médiateur entre les collections documentaires et les habitants du Val d'Argent.



Les postes de recherche documentaire : un outil pour les usagers

En janvier 2016, après une année sans poste informatique dédié à la recherche documentaire, les usagers ont retrouvé dans les locaux de la Médiathèque les outils nécessaires à la consultation de notre base bibliographique.

En effet, un poste a été redéployé au secteur adulte et un second poste au secteur jeunesse.

Cela dégage du temps aux médiathécaires qui sont ainsi moins sollicités par les usagers.



José Antenat

En septembre 2016, la Médiathèque du Val d'Argent a choisi de supprimer les sur-boitiers de protections antivols sur les CD et les DVD.

Auparavant l'ensemble des collections musique et cinéma disposaient d'un sur-boitier.

La sécurité des documents continue d'être assurée par le dispositif RFID (portail de sécurité

et puces collées sur le document] appliqué sur chaque document de la Médiathèque, etc.)

La suppression des sur-boitiers a permis un gain de place considérable dans le secteur musique-cinéma. De nombreux documents en réserve ont pu retrouver leur place dans les bacs disposés dans le secteur (100 DVD, 86 CD chansons francophones, 53 CD musiques

du monde, 23 CD Blues, 15 CD musiques électroniques) gagnant ainsi en visibilité auprès des usagers.

Les bacs CD ont pu être globalement réorganisés permettant une plus grande clarté dans le cheminement musical (notamment en appliquant le Principe de Classification des Documents Musicaux PCDM4).

5013

sur-boitiers CD retirés

Les CD fraîchement acquis (les nouveautés) sont désormais disposés de manière visible dans un bac près de l'accueil.

Ces modifications ont amené quelques réorganisations dans le fonctionnement des retours de documents, toujours dans un souci d'améliorer le service à l'utilisateur. Ainsi, les DVD et CD sont aujourd'hui nettoyés directement par

4130

sur-boitiers DVD retirés

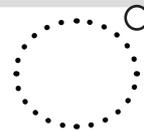
les bibliothécaires dès leur réception.

Les documents peuvent ainsi être rangés et être mis à disposition immédiatement. Auparavant, il fallait attendre qu'ils soient nettoyés et mis sous sur-boitiers (généralement le lendemain ou le surlendemain).

De plus, les usagers du secteur jeunesse ne sont plus obligés de monter au 2^{ème} étage pour rendre les DVD ou CD du secteur jeunesse, ils peuvent les rendre directement au 1^{er} étage.



Augmentation du nombre de document en prêt : satisfaction et circulation des documents



Depuis le mois d'octobre, la Médiathèque a simplifié ses conditions de prêt en vue d'harmoniser la procédure et de la rendre plus simple et plus claire pour les usagers.

Outre la grande satisfaction des usagers (leur permettant notamment d'emprunter facilement des « séries » en BD ou en DVD), cette mesure a permis d'aérer les bacs (globalement surchargés) en favorisant une plus grande circulation des documents.

La recherche des usagers (et le rangement des médiathécaires !) en devient plus agréable.

Emprunts :

Avant

5 livres
2 revues

4 CD et 4 DVD
(pour les abonnés multimédia)

Maintenant

20 documents
tout type de documents confondus

avec 10 CD/DVD maximum
(pour les abonnés multimédia)

DÉSORMAIS, VOUS POUVEZ EMPRUNTER JUSQU'À
20 DOCUMENTS PAR CARTE

ABONNEMENT "IMPRIMÉ"
20 DOCUMENTS COMPRENANT
AU MAXIMUM 20 LIVRES OU 5 REVUES
(EX : 16 LIVRES + 4 REVUES)

ABONNEMENT "MULTIMÉDIA"
20 DOCUMENTS COMPRENANT
AU MAXIMUM 20 LIVRES OU 5 REVUES OU 10 CD-DVD
(EX : 4 CD + 6 DVD + 3 REVUES + 7 LIVRES)

 **MÉDIA THÈQUE**
du Val d'Argent

Médiathèque du Val d'Argent
11 rue Maurice Blerius
68160 Sainte-Croix-Minimes
03 19 58 33 85
mediathèque@valdargent.com



Le portage à domicile : un service pour les personnes immobilisées

Le portage à domicile est un service indispensable à la Médiathèque car il répond à notre volonté de permettre un accès à la lecture et à la culture le plus large possible.

En effet, les publics ne pouvant se déplacer dans notre établissement peuvent ainsi avoir accès à nos collections.

Dans tous les cas, il y a un véritable échange entre la bibliothécaire et le bénéficiaire du portage à domicile.

Ce service permet de créer un lien particulier avec les personnes concernées et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que cette rencontre a lieu à chaque début de mois.

Les lectures en institutions : une présence auprès des aînés

Des lectures thématiques sont proposées une fois par mois à l'Hôpital Intercommunal du Val d'Argent ainsi qu'à la maison de retraite de Sainte-Marie-aux-Mines (troisième mardi du mois) et à la maison de retraite Saint Vincent à Sainte-Croix-aux-Mines (troisième jeudi du mois) par la responsable du secteur adulte de la Médiathèque. Chaque mois, un nouveau thème est abordé à travers des albums

Chaque premier jeudi du mois, la responsable du secteur adulte se rend chez des habitants du Val d'Argent afin de leur apporter des documents (livres, DVD, revues...) pour le mois à venir.

Lors des lectures dans les maisons de retraite de Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines, du portage a également lieu auprès de

271

documents portés

certaines pensionnaires.

Certains, après avoir donné leur préférence en matière de littérature et de films, laissent carte blanche à la personne responsable du portage à domicile pour choisir les livres du mois, d'autres vont regarder sur le catalogue en ligne afin de proposer une liste de livres sélectionnés.

7

bénéficiaires



jeunesses, des contes ou des nouvelles. Les lectures durent environ une trentaine de minutes et permettent par la suite d'établir un dialogue avec les personnes présentes en les questionnant sur leur rapport direct avec le sujet abordé (Noël, rentrée des classes, cuisine...). Ces actions outre les discussions qu'elles engendrent facilitent le dialogue entre les personnes tout

181

personnes ont tendu l'oreille

en permettant d'établir un lien entre l'intervenant et les pensionnaires. Cela nécessite bien évidemment un travail en amont (sélection du thème et des ouvrages) mais aussi une collaboration avec les animatrices des différents établissements. Les lectures en Institution, tout comme le portage à domicile, permettent d'élargir le public touché par notre action et de favoriser un accès plus large à la culture.

23

lectures



Programmation 2016

La Médiathèque du Val d'Argent anime ses espaces en programmant spectacles, rencontres ou ateliers au sein de la Villa Burrus.

Ces animations sont autant de temps privilégiés où le public à l'occasion de découvrir un ouvrage, un auteur, de mieux comprendre

une thématique, de s'essayer à une pratique artistique ou tout simplement de s'évader le temps d'un spectacle.

Par choix et afin d'en faciliter l'accès tous nos événements sont accessibles gratuitement, sur réservation.



+²

plus de 2 400

personnes présentes

80

rendez-vous

9

expositions

2

conférences

10

rencontres du club lecture

5

spectacles

6

concerts

2

performances

11

projections

15

ateliers

16

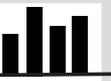
lectures

2

animations autour du jeu

2

rencontres d'auteurs-illustrateurs



Les mois de la Médiathèque : un temps fort dans la programmation

En 2016, nous avons pris le parti de mettre à l'honneur différents sujets en organisant des mois thématiques.

Ainsi, nous avons célébré la musique Blues au mois de janvier, l'Héroïc Fantasy en mai et la Nature en novembre.

Autant de temps fort qui permettent d'apporter un coup de projecteur sur un thème donné et d'associer les acteurs locaux qui souhaitent s'impliquer.

Ces mois thématiques sont également l'opportunité de développer des animations en lien entre différents secteurs de la Médiathèque mais aussi entre les services de la Communauté de Communes.

Ainsi, dans le cadre du mois de l'Héroïc Fantasy, par exemple, la Médiathèque a proposé un concours de création de jeu vidéo.

Cette animation a pu être proposée grâce à l'infrastructure des Labs (équipement informatique et logiciel) et au soutien du service Patrimoine qui s'est chargé d'élaborer un scénario basé sur une légende minière propre au territoire du Val d'Argent, donnant ainsi naissance à une collaboration resserrée entre 3 services de la Médiathèque.

Animations : la part belle à la jeunesse

Tout au long de l'année La Médiathèque du Val d'Argent propose un certain nombre de rendez-vous, plus ou moins récurrent, destinés aux jeunes de tout âge.



■ Mini-Pauses Histoires :

« La petite souris », mascotte des Mini-Pauses Histoires, emmène les tous premiers lecteurs de la Médiathèque sur les sentiers de la littérature de la jeunesse. En partenariat avec le RAM, nous accueillons une fois par mois, les jeunes parents et leurs enfants mais également des professionnels de la petite enfance qui encadrent de jeunes enfants.

8 Mini-Pauses Histoires
130 personnes

■ Les spectacles :

Deux fois par an, nous programmons également, en partenariat avec le RAM, des spectacles pour les très jeunes lecteurs afin de leur permettre de découvrir les formes théâtrales et musicales des arts vivants.

2 spectacles
110 personnes

■ Entrez dans l'histoire :

Ces animations sont construites autour d'un ouvrage de jeunesse issu du fonds de la Médiathèque. À l'aide d'un univers sonore propre à chaque ouvrage, Anne Schlick accompagne les enfants à la découverte d'un livre.

3 Entrez dans l'histoire
20 enfants





■ BricoDlire :

Un atelier ludique qui a la spécificité de se dérouler intégralement en allemand !



Pour travailler autour d'une exposition ou d'une thématique ou tout simplement pour le plaisir de fabriquer un objet, la Médiathèque propose régulièrement des ateliers au sein du secteur jeunesse.

2 expositions ont rythmé le secteur jeunesse en 2016 : l'exposition proposée dans le cadre du mois de l'Heroic Fantasy et qui balaye ce « genre » parfois méconnu et une exposition ludique sur les légumes (issue du fonds du Club photo) dans les semaines qui ont précédé le festival de la soupe !

1

BricoDlire

8

enfants

13

ateliers

115

personnes

2

expositions

148

personnes

■ Partir en livre :

Se faisant le relais de la manifestation nationale initiée par le Ministère de la Culture qui cherche à sortir les livres de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire, la Médiathèque a organisé deux animations au courant de l'été.

10

personnes

■ Ça se passe à la Villa :

Avec l'ambition de rapprocher les adolescents du livre et de la lecture, la Médiathèque du Val d'Argent a organisé, à la fin de l'été, sa première manifestation entièrement dédiée au public adolescent : « Ça se passe à la Villa ».

Ateliers de dessin manga, création de musique assistée par ordinateur,

course d'orientation et bien entendu visite des lieux, les jeunes qui ont répondu présents à cette journée ont pu s'amuser tout en constatant que la Médiathèque est un lieu qui leur est aussi dédié.



Animations : une programmation éclectique

Les adultes et les familles ne sont pas en reste à la Médiathèque du Val d'Argent.

Ils ont le choix parmi de nombreux événements variés et de qualité tout au long de l'année.



■ Les spectacles :

La Médiathèque a proposé 4 spectacles à ses usagers.

Le traditionnel RDV avec la **Comédie de l'Est** s'est déroulé au mois de mai à la Salle des Fêtes (la configuration du spectacle empêchant de l'organiser à la Villa Burrus) avec la pièce « Mademoiselle Julie » de Strindberg. Dans le cadre du festival Bibliothèque à la Une, **Nicolas Raccah** est venue nous exposer la place des femmes dans l'Histoire de la Littérature.

Faisant un clin d'œil au festival de la Soupe, la Médiathèque a programmé le spectacle « **Gourmandises** » de la compagnie Les Lavandières. Et enfin, pour cloturer l'année en beauté, **Irmensul**, nous a proposé, quelques jours avant Noël, un spectacle musical qui a ravi petits et grands.

4 spectacles
250 personnes

■ Les lectures et contes :

Le festival « **Vos Oreilles Ont La Parole** » (**Voolp**) autour de l'oralité est une bonne opportunité de mettre en avant les contes pour tous les âges.

Ainsi, dans le cadre de ce festival nous avons proposé deux spectacles de contes avec « Alicia et son pays des merveilles » de Muriel Tholozan et « Totems » de Maikan.

Au mois d'avril, nous avons accueilli **Martine Coledani et Mapi** pour des lectures excentriques à l'occasion du printemps de poètes.

L'**association À livre Ouvert** a quant à elle proposé des lectures extraites du livre « L'Alsace Nature ».



■ Les projections :

Les projections viennent souvent faire écho aux thématiques que nous abordons à la Médiathèque (exposition, Mois thématique, festival, quinzaine nationale...) mais elles peuvent aussi constituer un moment de détente et d'évasion.

En 2016, le secteur musique-cinéma a proposé moins de projection pour pouvoir s'investir davantage sur des propositions musicales.

9 projections
149 enfants

■ Le club lecture :

En 2016, le Club Lecture de la Médiathèque du Val d'Argent a changé de nom : « Des livres et vous » mais son objectif reste le même : découvrir ou partager des lectures. Ainsi, au fil des rencontres, les thèmes et les genres se succèdent avec pour dénominateur commun l'envie d'échanger, de débattre ou simplement de partager un coup de cœur.

10 club lecture
4 à 5 participants

■ Les concerts :

Plusieurs concerts ont ponctué l'année 2016.

L'année s'est ouverte sur un concert de musique baroque avec les **Fêtes de Flore** au mois de janvier.

Thomas Schoeffler Junior nous a ensuite emmené sur les sentiers du Blues à l'occasion du mois de la Musique Blues.

La Médiathèque a accueilli, au début du printemps, le groupe strasbourgeois d'**Electro pop** « **A second of June** ».

Le concert d'« **Aelle** » (chanson française) a constitué le pendant musical du festival Voolp.

Et enfin le groupe « **Quigne** », nous a proposé un concert de musique du monde basé sur un duo d'instruments classiques à corde.

5

concerts

■ Les rencontres et conférences :

Plusieurs conférences ou rencontres ont rythmé la programmation de la Médiathèque en 2016.

En février, **Daniel Buckel** nous a expliqué l'histoire du Blues dans le cadre du mois de la musique Blues.

Nous sommes également allés à la rencontre de plus artistes, tel que la photographe **Philippe Lutz** qui nous a parlé de son travail photographique et de sa dernière publication « La photo du jour ».

■ Les expositions :

Des expositions ont rythmé la vie de la Médiathèque en 2016.

Nous avons commencé l'année en accueillant une artiste de la vallée, **Severine Lowyck** qui nous a présenté son travail d'artiste-peintre. Elle a ensuite cédé la place à **Alain Desvergnès**, une figure de la photographie française, reconnu internationalement.

Philippe Lutz, un photographe alsacien lui a emboîté le pas pour nous présenter son travail « La Photo du jour ».

Au courant de l'été, nous avons donné une carte blanche à l'artiste **Nathalie Burger Blais** qui a investi le Hall de la Médiathèque avec une exposition-hommage.

La carte blanche a été ensuite proposée au **Club photo des Labs** qui nous ont présenté les fruits d'un an de travail.

7

expositions

Gérard Freitag quant à lui nous a expliqué son travail d'écriture en lien avec l'illustratrice Caroline Koehly dans le cadre de la sortie du livre « L'Alsace Nature ».

Pendant le mois de la Nature, **Fabienne Muhlach** nous a proposé toute une série de conseils « éco – logiques » alors que plusieurs membres de l'**association des Amis du Compost et du Jardin en Alsace Centrale** sont venus nous transmettre idées et astuces pour un jardin au naturel.

7

rencontres ou conférences

Enfin, nous avons accueilli, dans le cadre du mois de la Nature, une exposition présentant les aquarelles de **Caroline Koehly**, illustratrice de l'ouvrage « L'Alsace Nature », écrit par Gérard Freitag.

Toutes ces expositions sont agrémentées d'ateliers, de rencontres ou de conférences en lien avec l'exposition.

■ Les ateliers :

Plusieurs ateliers faisant écho à la programmation de la Médiathèque sont organisés pendant l'année.

Un **atelier danse** avec le Country Valley, un **atelier de découverte des plantes comestibles** avec Nadine Robert et un **atelier d'art plastique** avec Nathalie Burger-Blais se sont ainsi tenus à la Médiathèque.

3

ateliers

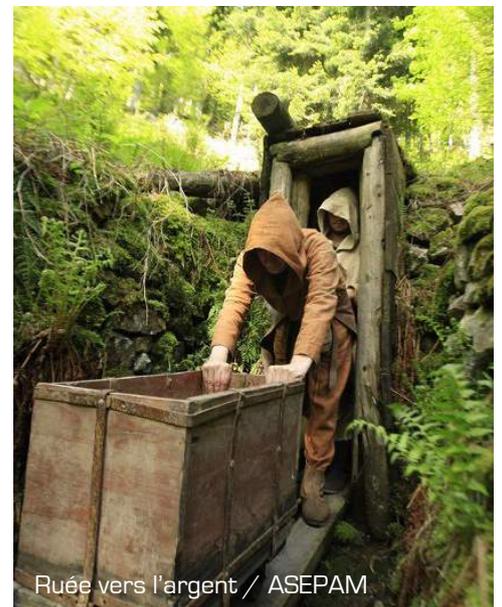


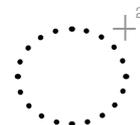
Plaquette culturelle : faire connaître la vie culturelle en Val d'Argent

La **plaquette culturelle** permet de recenser les différents événements culturels (danse, théâtre, conte, musique classique et contemporaine, art plastique, photographie, etc...) de la Communauté de Communes du Val d'Argent mais également des acteurs culturels du territoire (associations, institutionnels et autres structures).

Cette plaquette culturelle permet de donner une forte visibilité aux événements et animations culturels du Val d'Argent à travers une distribution gratuite dans les boîtes aux lettres de chaque foyer.

En 2016, la Médiathèque a coordonné la publication de 3 plaquettes (n° 17, 18 et 19) couvrant, pour chacune d'entre elle, un quadrimestre.





► L'ÉDUCATION NATIONALE

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale et les communes du territoire (sur la partie transport), la Médiathèque du Val d'Argent a coordonné les accueils scolaires proposés à la Villa Burrus pour les écoles maternelles et primaires de janvier à juin puis d'octobre à décembre 2016.

(secteur jeunesse, secteur musique-vidéo), service Patrimoine et service des Labs. La ludothèque rattachée au Centre Socio-culturel du Val d'Argent participe également aux accueils de classes.

Depuis cette année, le service du développement local de la Communauté de Communes propose également une sensibilisation à l'environnement dans le cadre des accueils de classe.

Secteur jeunesse

585

élèves scolarisés sur le territoire du Val d'Argent accueillis

Secteur musique-cinéma

796

élèves scolarisés sur le territoire du Val d'Argent accueillis

Ce partenariat s'attache, au travers de ses accueils scolaires, à promouvoir la lecture et les fonds multi-supports de manière générale tout en mettant à disposition des enseignants et des élèves des ressources documentaires riches et variées. Il est aussi l'occasion de permettre aux élèves de découvrir le patrimoine de leur territoire et de s'initier à la création numérique.

Outre l'accueil des publics scolaires, nous proposons différents services dans le cadre de notre partenariat avec l'Éducation Nationale.

Il permet également de rapprocher la Médiathèque en tant que lieu culturel, des plus jeunes et d'accompagner les citoyens de demain vers une découverte la plus large possible de la vie culturelle.

Ainsi, les enseignants et les élèves de la Communauté de Communes bénéficient d'animations proposées par l'ensemble des services du Pôle Culture : service de la Médiathèque

32
accueils de classe

35
accueils de classe



En lien avec les différentes animations de la Médiathèque, nous proposons, ponctuellement, des [actions pédagogiques](#) spécifiques à destination des publics scolaires.

Ces actions se mettent en place en lien avec les enseignants et leurs projets.

En 2016, nous avons mené un projet pédagogique au long cours, sur l'ensemble de l'année scolaire avec les classes de CE2 de Caroline Collin et de CM1 de Jean-Charles Bottinelli (soit au total 44 élèves), de l'école primaire de Sainte-Croix-aux-Mines autour de l'Opéra.

[Visite guidée et accompagnement vers le livre et la lecture :](#)

Nous offrons la possibilité aux enseignants, lors de leur première séance à la Villa Burrus, de découvrir à travers une visite guidée et avec leurs élèves, la Médiathèque du Val d'Argent (bâtiment, espaces jeunesse, musique, vidéo, Labs, modalités d'inscriptions pour les enfants, etc...). Ce temps de présentation permet aux enfants de mieux se familiariser avec le lieu avant de débiter les accueils scolaires.

101

cartes d'abonnement école

Ce processus d'initiation et de sensibilisation a débuté à la rentrée 2015 et il est devenu réellement concret pour les élèves avec la découverte du spectacle « Cendrillon » en décembre 2015 au Théâtre municipal de Colmar. Le 24 mars 2016, les élèves se sont rendus à Strasbourg pour suivre une visite commentée et ludique à l'Opéra National du Rhin, et des ateliers de fabrication des décors et costumes à La Meinau.

[Carte d'abonnement école :](#)

La Médiathèque propose, pour chaque enseignant du Val d'Argent, « une carte d'abonnement école » gratuite, valable une année. Cette carte offre la possibilité d'emprunter jusqu'à 30 documents pour l'établissement scolaire auquel l'enseignant est rattaché.

[Voyage lecture :](#) La Médiathèque met à la disposition des enseignants, des « voyages lectures ».

Il s'agit d'une sélection d'ouvrages classés par niveaux sur une thématique donnée et avec une animation correspondante.

6

matinées Défi lecture

Les élèves de CM1 sont ensuite venus le 18 mai 2016 aux Labs du Val d'Argent, pour travailler sur leur exposition photos : élaboration de l'affiche de communication, mise en page des photos et des légendes. L'exposition dura du 7 juin au 2 juillet 2016.

Les élèves de CE2 se sont, quant à eux concentrés sur l'écriture d'un conte moderne inspiré de celui de Cendrillon. La restitution de ce travail d'écriture théâtralisé a eu lieu le 30 juin 2016 à la Médiathèque. Le public était au rendez-vous et la pièce a rencontré un franc succès.

[Mise à disposition d'une sélection de livres sur la thématique de votre choix :](#)

Les enseignants ont la possibilité de solliciter la Médiathèque afin d'effectuer une recherche documentaire et une sélection de documents sur une thématique précise dans le cadre d'un travail réalisé en classe.

[Défi Lecture :](#) Comme chaque année, la Médiathèque a accueilli le « défi lecture » au mois de juin 2016.

19

classes accueillies du CP à la 6^{ème}

754

élèves

▶ ÉDUCATION NATIONALE ET MISSION LOCALE (FORMATION PROFESSIONNELLE)

Avec la préoccupation de soutenir la formation et l'orientation professionnelle des jeunes et de favoriser des vocations, nous avons accueilli cette année plusieurs stagiaires à la Médiathèque du Val d'Argent.

Deux stagiaires étaient issus de classes de 3^{ème} du collège Reber et sont venus réaliser un stage d'observation d'une semaine (en mars et en décembre 2016).

Deux autres stagiaires accompagnés par la Mission Locale de Sainte-Marie-aux-Mines et en parcours de reconversion, ont suivi un stage de découverte à la Médiathèque (en janvier et en novembre).



▶ LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLE (RAM)

Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est un dispositif créé en partenariat avec les collectivités locales.

Les RAM organisent pour les assistantes maternelles des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement au domicile des professionnelles.

Les RAM répondent aux besoins d'information des familles (employeurs d'assistantes maternelles), et d'animation et de professionnalisation pour les assistantes maternelles.

Le partenariat mis en place avec entre le RAM et la Médiathèque fonctionne de façon régulière et cohérente à raison d'une rencontre le 1^{er} mercredi de chaque mois (travail en commun, préparation des activités, propositions de deux spectacles dans l'année).

Les usagers font le lien entre le RAM et la Médiathèque et participent aux animations proposées. Les activités proposées en partenariat avec le RAM s'adressent aux très jeunes enfants (de 6 mois à 4 ans).

Ainsi au travers d'animations ludiques les bébés lecteurs sont invités à découvrir la culture écrite, les livres, et orale à savoir les comptines et jeux de doigts.

2

spectacles

250

enfants

7

animations

120

adultes

▶ LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU HAUT-RHIN (MDHR)

Les Médiathèques départementales ont pour mission d'aider les bibliothèques des communes basées sur le territoire départemental en dispensant conseils et formation à leurs équipes et en leur prêtant des livres et d'autres documents, en complément de leurs collections propres.

Les 631 prêts ne représentent qu'une faible part de l'emprunt, notre partenariat avec la Médiathèque départementale est précieux car il permet aux usagers d'avoir accès à une base documentaire bien plus importante que la nôtre et de répondre à des demandes spécifiques et pointues.

Mais le partenariat avec la MDHR ne s'arrête pas là puisqu'elle propose certaines manifestations départementales ou régionales auxquelles nous ne manquons pas de participer.

631

prêts

▶ LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU HAUT-RHIN (MDHR)

Chaque année au printemps, la manifestation « **Bibliothèques à la une** » a pour objectif d'engager la discussion autour des grandes questions d'actualité, tout en réaffirmant le rôle des bibliothèques, qui sont autant de lieux où il est possible de s'informer et de débattre.

En 2016, la thématique « Femme-Homme : égalité ? » était au centre des réflexions. Nicolas Raccah, a illustré cette thématique à travers le spectacle « Les Silencieuses » qui retrace la place accordée aux femmes dans la littérature au fil des siècles.

Ce spectacle a été proposé par la MDHR. Trois projections organisées par la Médiathèque du Val d'Argent sont également venues ponctuer cette quinzaine thématique initiée par la MDHR : « Mustang », « We want sex equality » et « Rebelle ».

En 2016, la MDHR en lien avec l'APPAROA (Association pour la promotion des arts du récit et de l'oralité en Alsace) et la MDBR (Médiathèque Départementale du Bas-Rhin) a proposé la 7^{ème} édition du festival **Vos Oreilles Ont La Parole** (VOOLP).

Dans ce contexte, la Médiathèque du Val d'Argent a accueilli la conteuse Muriel Tholozan qui a revisité le classique de Lewis Carol à travers le spectacle « Alicia et son pays des merveilles ». Nous avons, à cette occasion, accueilli deux classes du collège Reber qui ont mené un travail d'étude et d'écriture autour du conte.

La Médiathèque a fait le choix d' étoffer cette proposition de la MDHR en proposant un véritable programme éclectique (Maikan, conteuse / Aelle, chanteuse / projections, etc.) autour de l'oralité pendant la durée du festival.

► COMÉDIE DE L'EST (C.D.E.)

Depuis 2010 la Médiathèque participe à la **Comédie Vagabonde** portée par le Comédie de l'Est.

La Comédie vagabonde est devenue, depuis quelques années, un rendez-vous attendu où la Comédie De l'Est et la Médiathèque proposent des spectacles créés à la C.D.E.

Souvent, les pièces se jouent dans des lieux insolites ou dans des salles inattendues pour une forme théâtrale.

Chaque fois, c'est une rencontre, une découverte, un échange, tant pour le public que pour les artistes.

C D E
Centre
dramatique
national
d'Alsace

En 2016, nous avons accueilli « Mademoiselle Julie » d'August Trindberg et mis en scène par Nils Öhlund dans la salle des Fêtes de Sainte-Croix-aux-Mines. La configuration scénique originale du spectacle avec la scène au centre et les spectateurs installés en vis-à-vis de part et d'autres de la scène a contribué au succès de la proposition.

► LES AMIS DES JEUNES ARTISTES MUSICIENS (AJAM)

Les Amis des Jeunes Artistes Musiciens, est une association dont la vocation est d'accompagner les jeunes musiciens dans le démarrage de leur carrière professionnelle.

Au fil des ans, la Médiathèque est devenue un des lieux d'accueil pour les jeunes artistes musiciens et les concerts de l'AJAM.

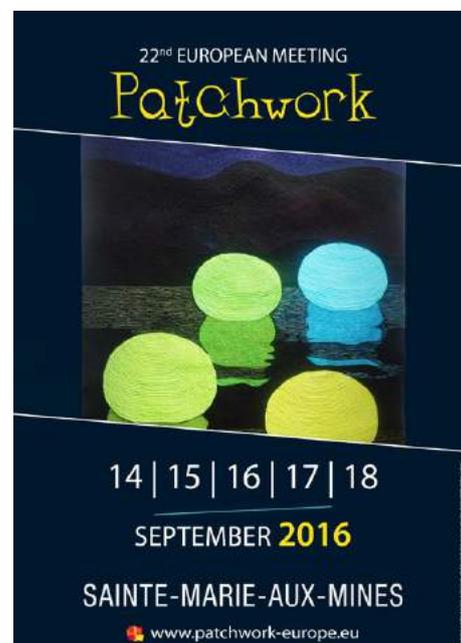
2

concerts de l'AJAM
en mars et octobre

► CARREFOUR EUROPÉEN DU PATCHWORK

La Médiathèque du Val d'Argent s'attache également à participer aux grands rendez-vous de la vallée.

Ainsi, elle a contribué à la réussite de la 22^{ème} édition du Carrefour Européen du Patchwork en mettant à disposition l'intégralité du rez-de-chaussée de la Villa Burrus du 14 au 18 septembre (soit 5 jours) afin de permettre aux organisateurs de bénéficier d'un espace d'exposition de qualité dans la Commune de Sainte-Croix-aux-Mines.





► UN JARDIN PASSIONNÉMENT

Lors du premier week-end du mois de juin 2016 s'est tenue la 14^{ème} édition de « **Rendez-vous aux jardins** ».

Cette manifestation nationale portée par la Ministère de la Culture vise à inviter le public à [re]découvrir les parcs et les jardins, publics ou privés, à explorer les merveilles

botaniques qui s'y déploient et à profiter des nombreuses animations qui y sont proposées à cette occasion.

Dans ce contexte « Un jardin passionnément » anime le parc de la Villa Burrus et c'est naturellement que la Médiathèque s'associe à cet événement.

Nous avons donc, le samedi 4 juin, accueilli **Nadine Robert** qui nous appris à identifier (directement dans le parc de la Villa Burrus) et préparer des plantes méconnues à l'intérêt gustatif souvent insoupçonné. Le matin, nous avons présenté pour le jeune public une histoire mis en musique par **Anne Schlick...** et les enfants présents !

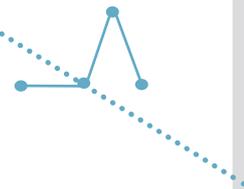
► CINÉMA PLEIN AIR

Les séances de cinéma plein air fédèrent quatre acteurs culturels du territoire : la Médiathèque du Val d'Argent, le Centre socio-culturel du Val d'Argent, l'Association Patrimoine Paysan de Montagne et Ciné Vallée.

D'un commun accord, le film « Shaun le mouton » (2015), entièrement réalisé en pâte à modeler et en « stop motion » a été retenu.

À l'occasion de cette 5^{ème} édition des Cinémas en plein air, plus de 300 personnes, habitants du Val d'Argent mais aussi vacanciers de passage, se sont rendus sur le parvis de la Médiathèque pour une soirée conviviale et familiale.





La Médiathèque du Val d'Argent entretient de nombreux partenariats avec de multiples institutions du Val d'Argent.

► MAISON DE RETRAITE ET HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Parce que la Médiathèque du Val d'Argent a à cœur de participer à la vie locale, en étendant son action au-delà de l'enceinte de la Villa Burrus, elle poursuit d'année en année un partenariat développé avec l'Hôpital Intercommunal du Val d'Argent, ainsi que les maisons de retraite de Sainte-Marie-aux-Mines et Saint-Vincent, à Sainte-Croix-aux-Mines.

Fruit de la collaboration avec les médiatrices en charge des animations de chacun de

ces établissements, la médiathèque propose des lectures aux résidents.

Rendez-vous mensuel, ces lectures ont lieu dans les instituts en question à l'attention de groupes. Ces interventions à vocation culturelle ont pour objet de contribuer à l'animation des secteurs médicalisés.

Avant tout, moments de partage, les lectures sont l'occasion de voyager, partir pour de lointaines contrées avec, parmi d'autres, des contes

du Mali, à la rencontre d'animaux à l'image des hommes, à la manière des fables de La Fontaine. Elles offrent aussi la possibilité de revisiter des contes de l'enfance convoquant par là même, la mémoire de chacun. Lectures participatives, accompagnées de musique de divers registres choisis en fonction des textes, les séances du mois de décembre se closent par des chants de Noël, repris en chœur par les publics de résidents.

► CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ARGENT

Nous collaborons également avec le Centre socio-culturel dans le cadre des actions initiées avec le RAM en proposant une fois par an un spectacle au sein du Centre et réciproquement.

Nous intervenons également de manière ponctuelle dans les crèches du Val d'Argent en général à travers une petite présentation et une mise à disposition d'ouvrages de littérature de jeunesse.

En 2016, nous avons également lancé avec le Centre socio-culturel une opération commune à destination du public adolescent intitulée « Ça se passe à la Villa ».



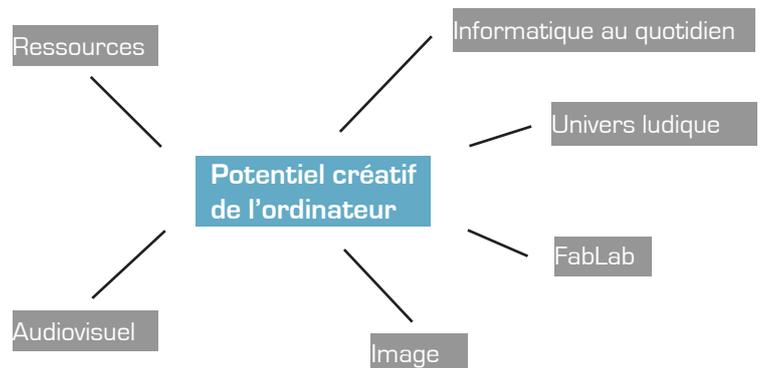


Bilan général

L'action des Labs, qui s'inscrit dans un écosystème très large d'acteurs, revêt plusieurs formes : formation, éducation, initiation, ouverture aux entreprises. Cette stratégie tient compte de la pluralité des disciplines créatives et artistiques que permet l'informatique.

Un fort partenariat est à présent tissé avec l'ensemble des acteurs économiques et culturels du territoire. Ainsi, le rapprochement des Labs avec des structures telles que celles portées par l'Éducation nationale a donné naissance à une

Un tissu économique et culturel favorable aux Labs



multitude de projets innovants. Identifiés comme un lieu favorisant la démocratisation de la culture, l'accès à l'information, mais aussi l'apprentissage, la découverte, l'interaction, l'expérimentation et le partage, les Labs contribuent

pleinement aux actions publiques en matière de : design, industrie, innovation, enseignement secondaire et supérieur, recherche, travail, formation continue, aménagement du territoire, politique de la Ville, culture...



OBJECTIFS

1. Valoriser le patrimoine culturel

3. Développer la culture numérique

5. Communauté

2. Éducation à l'usage des TIC

4. Développer la créativité

6. Dimension collaborative

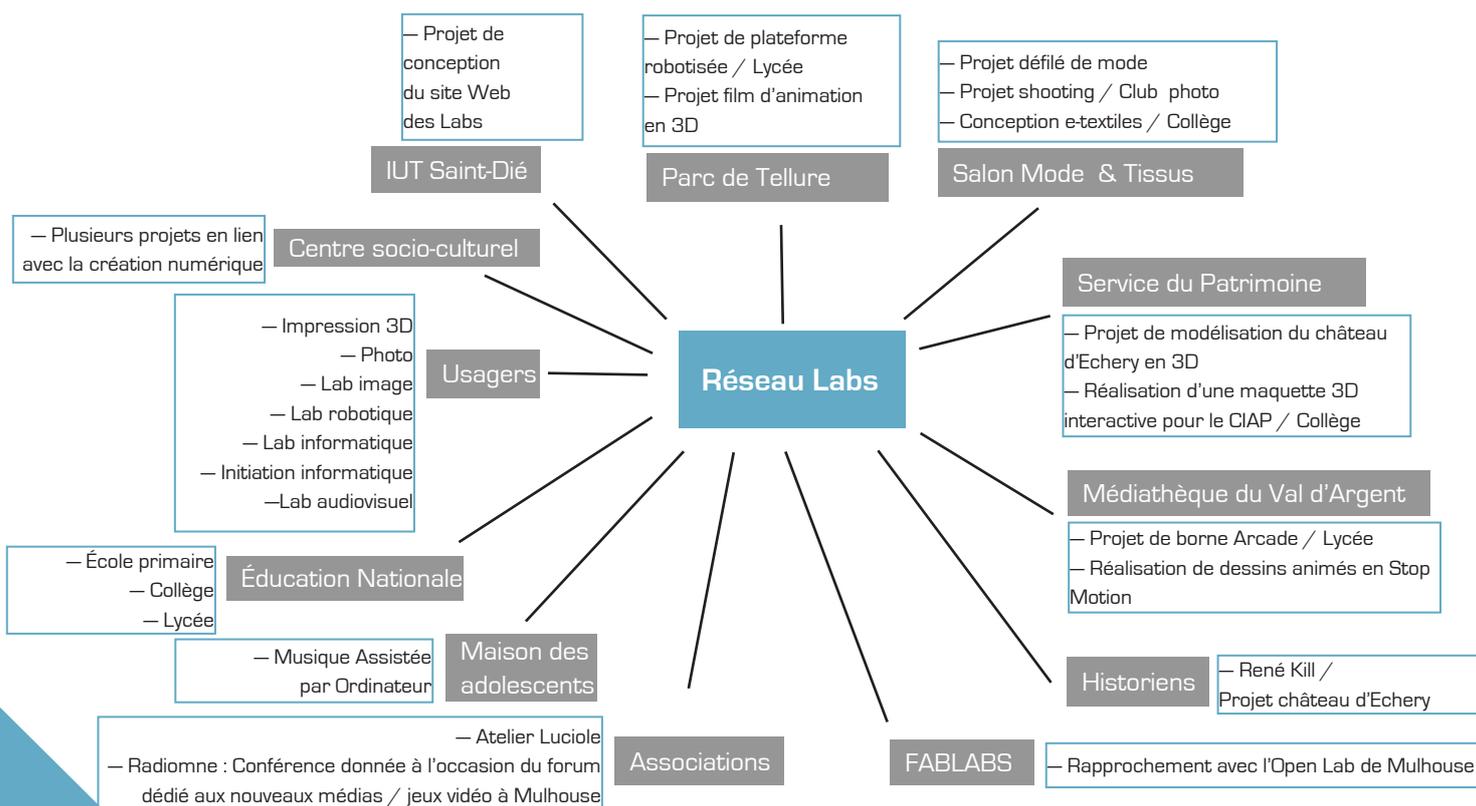
Le numérique pour tous
Lutter contre la fracture numérique
Réappropriation citoyenne

Conception de films
Musique Assistée par Ordinateur
Images de synthèse 3D
Photographie
Electronique, robotique
Conception de jeux vidéo

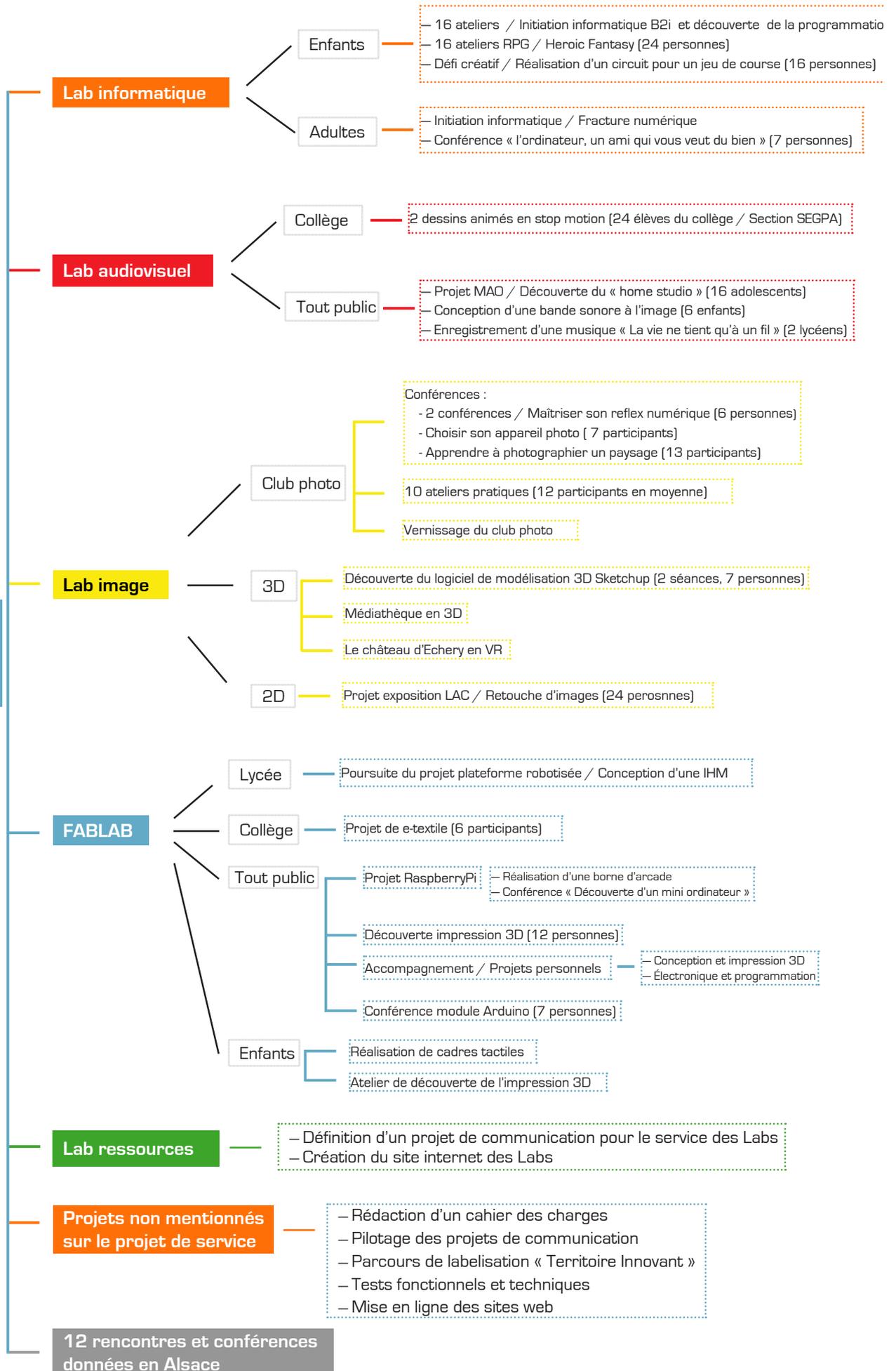
Acteurs sociaux et culturels

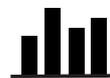
Le potentiel des Labs du Val d'Argent est particulièrement riche et offre ainsi de nombreuses perspectives économiques et culturelles sur son territoire.

La stratégie culturelle de cet espace est appréhendée en y associant un large volet d'acteurs présents sur le territoire, en voici les principaux.



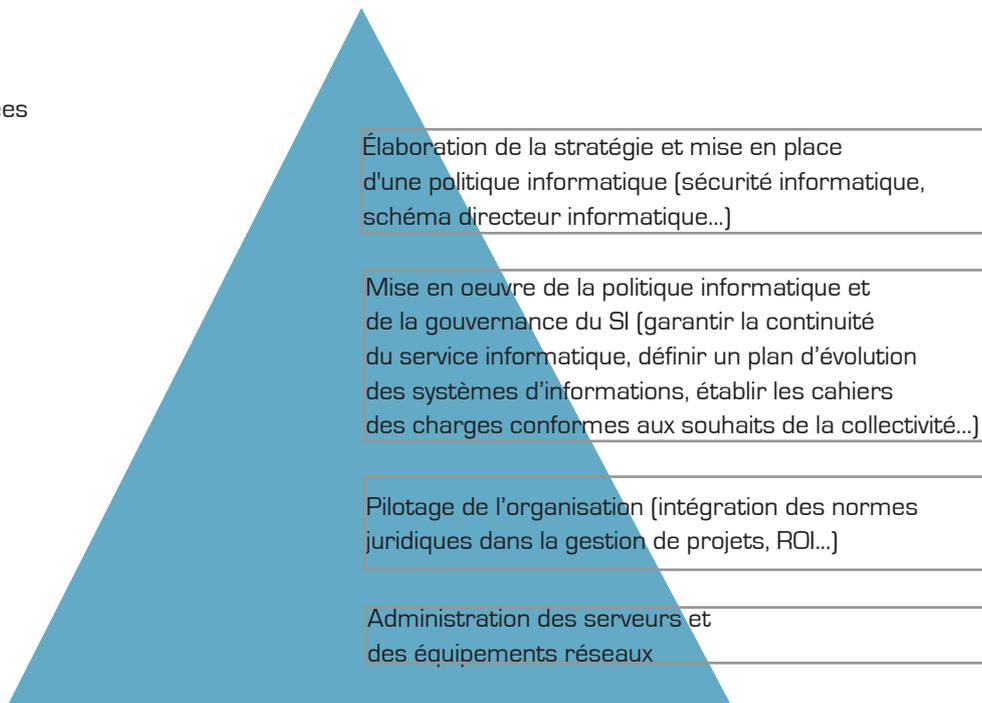
PROJETS LABS





La montée en puissance des missions qui concernent la Direction des Services d'Information a imposé de fortes contraintes sur l'organisation du travail.

Devant garantir l'opérationnalité des services, ces missions ont été jugées prioritaires sur celles des Labs.

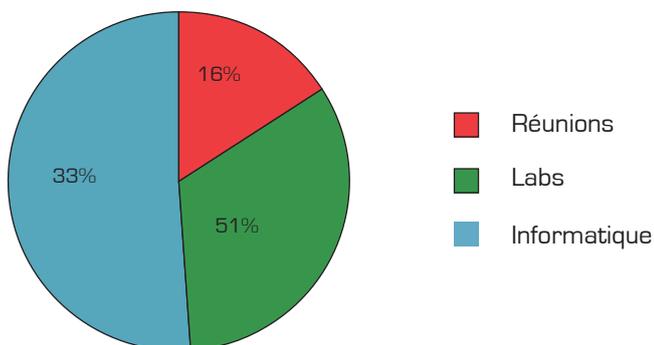


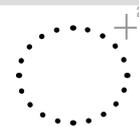
Dans ce contexte, les ateliers « À la découverte des modules Raspberry » n'ont que partiellement été menés et seront programmés pour la rentrée 2017.

La Communauté de Communes du Val d'Argent doit être en mesure de piloter son organisation (intégration des normes juridiques, politique d'externalisation...), mais aussi faire face aux nombreux enjeux qui se présenteront

en 2017 (mutualisation, SIG, dématérialisation,...). Ces enjeux ne doivent cependant pas être garantis au détriment de ceux qui concernent les Labs et son territoire.

Répartition du temps de travail





Les actions menées sont protéiformes et répondent à de multiples enjeux.

Enfants	16 ateliers / Initiation informatique B2I 16 ateliers RPG / Heroc Fantasy (16 personnes) Défi création : réalisation d'un jeu de course (16 personnes) Ateliers de conception d'un jeu vidéo Création numérique / Initiation programmation
Adultes	Initiation informatique / Fracture numérique (non réalisé) Conférence « l'ordinateur un ami qui vous veut du bien » (7 personnes)

▶ LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le parcours numérique scolaire proposé par les Labs, a permis aux plus jeunes de s'approprier les outils informatiques.

Une certaine tranche de la population demeure cependant mise à l'écart du processus

de sensibilisation. La fracture numérique concerne principalement les personnes âgées, mais aussi toutes celles qui sont peu familiarisées avec l'informatique.

Ces opérations de sensibilisation ne sont pour le moment pas menées du

fait d'un recrutement tardif de la personne chargée d'assurer cette mission (service civique).

Une conférence intitulée « l'ordinateur, un ami qui vous veut du bien ! » a toutefois été proposée au grand public.

16

ateliers B2i

DE LA DÉCOUVERTE DE LA PROGRAMMATION À LA RÉALISATION D'UN JEU VIDÉO

Un espace numérique doit être fréquenté par la population qui utilise le plus de produits technologiques : les plus jeunes, qui sont également les plus réceptifs.

Les faire adhérer, très tôt, à un processus créatif et ambitieux doit leur donner toutes les clés nécessaires au développement de leur plein potentiel créatif.

Découverte du langage Scratch

Les ateliers, qui sont dédiés à l'informatique ludique permettent aussi de faire plus ample connaissance avec l'univers de la programmation de jeux.

Un des logiciels qui a été étudié cette année se nomme « scratch » et permet à des enfants de créer des histoires interactives, mais aussi de petits jeux vidéo.



Interface de programmation du logiciel « Scratch »

Création d'un jeu de type RPG

À l'occasion du mois de mai consacré à l'Heroic Fantasy, les Labs, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, ont organisé un défi créatif autour de la création d'un jeu vidéo de type

RPG (Rôle Playing Game). Intitulé la « Rose d'Argent », en hommage aux contes et légendes chers à notre vallée.

24

participants

3

gagnants récompensés



Projet de conception d'un jeu vidéo RPG, la « Rose d'Argent »

1^{er} prix :

M. Tristan GOUYE vainqueur d'un prix de 75€ et d'un Kit Raspberry



2^e prix :

M. Valentin LOUSTH vainqueur d'un prix de 75€

3^e prix :

M. Hasan SUZER vainqueur d'un prix de 50€



Ce concours s'est vu ponctué de sessions favorisant l'apprentissage de la conception d'un jeu vidéo.

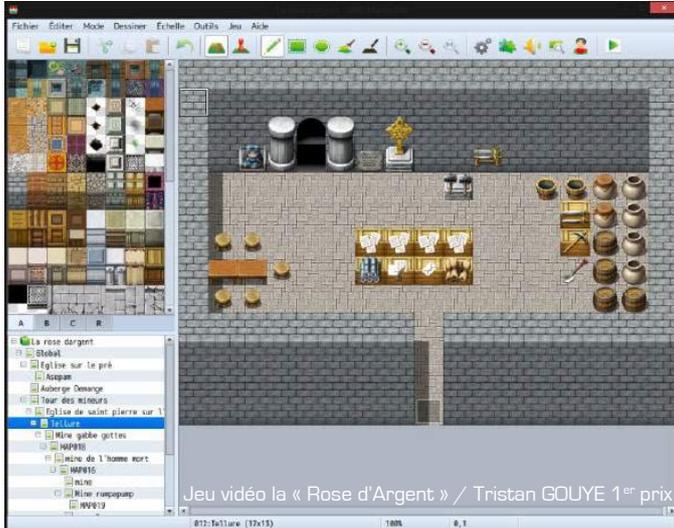
Les participants ont ainsi pu découvrir une nouvelle facette des jeux vidéo, celle de la programmation et du « Game Design » :

Techniques / Game Design

- La production de jeu vidéo
- Qu'est-ce qu'un jeu ?
- La travail du game designer
- Du game design au level design
- La règle des 3C : character, control, caméra
- Les différents types de caméra
- Signes et feedbacks
- Peaufiner le Game Design
- Le jeu vidéo comme moyen d'expression

Découverte du logiciel RPGMaker

- Présentation de RPG Maker
- RPG Maker les bases
- Création d'une map
- Présentation des menus
- Mapping d'une ville
- Gestion des événements statiques
- Gestion des événements dynamiques
- Gestion des combats
- Création d'un événement sur la carte
- Gestion de la progression dans le jeu



Suite à cette animation, les Labs et le service Patrimoine ont été invités à proposer une conférence à l'occasion d'un forum ouvert de l'éducation aux médias le 16 juin 2016 à Mulhouse.



Création d'un circuit pour un jeu de course en 3D

Un concours de modélisation d'un circuit 3D pour un jeu de course s'est déroulé du mardi 20 septembre au vendredi 30 septembre.

16

participants

1^{er} prix :

M. Kapllan HASANI vainqueur d'un bon d'achat d'une valeur de 50€





Collège — Réalisation de 2 dessins animés en stop motion (24 élèves : section SEGPA)

Tout public —

- Projet MAO : Découverte du « homestudio » (16 adolescents)
- Conférence sur la Musique Assistée par Ordinateur
- Conception d'une bande sonore à l'image
- Enregistrement d'une musique : « la vie ne tient qu'à un fil » (2 lycéens)

Les appareils photo numériques permettent désormais de réaliser des vidéos en haute définition.

Cette nouvelle fonctionnalité a bouleversé le paysage audiovisuel et cinématographique de ces dernières années, apportant de nouvelles possibilités, ainsi qu'une nouvelle esthétique.

Le Lab audiovisuel permet ainsi de découvrir l'ensemble des pratiques qui porte sur l'univers de la vidéo et de la Musique Assistée par Ordinateur.

► PROJET « STOP MOTION »

24 collégiens de la section SEGPA du collège Reber se sont, au fil de plusieurs sessions, initiés aux techniques de prise de vue et de cadrage et ont réalisé deux dessins animés en « stop motion ».

Ces travaux ont été diffusés sur la chaîne YouTube des Labs et ont plus récemment été programmés à la télévision locale du Val d'Argent (programmation sur une semaine en novembre).

24
collégiens

► PROJET « MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR »

On parle de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) dès lors qu'un ordinateur est utilisé au sein d'un processus de création musicale.

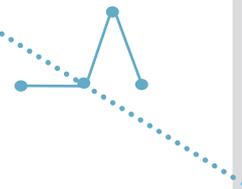
1
journée dédiée à la MAO

17
participants (adolescents)

Pour prolonger cette action, **3 ateliers** ont été programmés les mercredis 16 et 23 novembre ainsi que le mercredi 15 décembre après-midi pour permettre à **3 enfants** de réaliser une musique à partir d'une image.

Inspirée d'une ambiance celtique, cette oeuvre a été composée à l'aide du matériel et des logiciels de home-studio présents aux Labs.

Sur la même thématique, **un projet musical**, « la vie ne tient qu'à un fil ! », a été enregistré par **deux adolescents**.



Le Lab propose aux usagers des approches diverses autour de l'image : loisirs, arts, mémoire, documentation, communication, publicité.

Savoir « lire » une image, l'interpréter, la comprendre et la mettre en perspective est, en effet, devenu primordial dans notre société.

ACTIVITÉS DU CLUB PHOTO

Conférence — 2 conférences : maîtriser votre reflex numérique (6 personnes)
Choisir son appareil photo (7 participants)
Apprendre à photographier un paysage (13 participants)

Ateliers pratiques — Découverte de la Macro (8 participants)
Atelier photo : Festival de la soupe (6 participants)
Invitation aux voyages (12 participants)
Bar à beauté (salon mode et tissus - octobre)
Photographies aux jardins (23 enfants)
Réalisation des textures pour le projet Echery (11 participants)
Atelier : Portraits en studio (7 participants)
Masterclass (Philippe LUTZ) : La photo du jour (30 participants)
Souvenir de Noël

Vernissage photos des Labs

Du 18 octobre au 2 novembre, une exposition a permis au grand public de découvrir les travaux menés par les membres du club photo ainsi qu'un projet de cadres tactiles interactifs réalisés par des enfants du périscolaire de Sainte-Marie-aux-Mines.



Frédéric MUHLACH



Frédéric MUHLACH

Tout au long de l'année, plusieurs cours et ateliers ont été dispensés aux usagers.

EXEMPLE DE CONTENU : « DÉCOUVRIR SON REFLEX NUMÉRIQUE »

Le reflex numérique et son fonctionnement	<ul style="list-style-type: none">Principe de fonctionnement d'un reflex numériqueAnatomie d'un reflex numérique (le Canon 6D)Capteur-théorieLe coefficient de recadrageComment choisir son objectif : les focales, etc.Les filtres ND
Les réglages de base	<ul style="list-style-type: none">Exposition de lumière : corriger l'expositionLa profondeur de champVitesse et mouvementSensibilité et bruit numériqueLa mise au pointUtiliser le flashBalance des blancsQualité d'image
Les règles de composition	<ul style="list-style-type: none">Règle des tiersLignes de forceEquilibre des couleurs



► VISITE VIRTUELLE 3D DU CHÂTEAU D'ECHERY

3D	<p>Découverte du logiciel de modélisation 3D - SketchUp en 2 séances (4 personnes)</p> <p>Modélisation 3D / Stagiaire : Médiathèque en 3D</p> <p>Modélisation 3D du château d'Echery</p> <p>Intégration dans le moteur de jeu Unity</p> <p>Texturing de la maquette</p> <p>Programmation des contrôleurs et des animations</p>
----	--

CONTEXTE

Le Val d'Argent appartient au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Le Ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'Art et d'Histoire aux collectivités qui animent leur patrimoine.

Le Val d'Argent a obtenu cette reconnaissance après la signature de la convention entre la Communauté de Communes et l'État le 14 octobre 2005 et fait désormais partie d'un réseau national de 184 Villes et Pays à travers toute la France.

Créé en mars 2006, et intégré au Pôle Culture de la Communauté de Communes du Val d'Argent, le service Patrimoine met en oeuvre des actions pédagogiques et patrimoniales à l'échelle intercommunale.

PRÉSENTATION DU PROJET

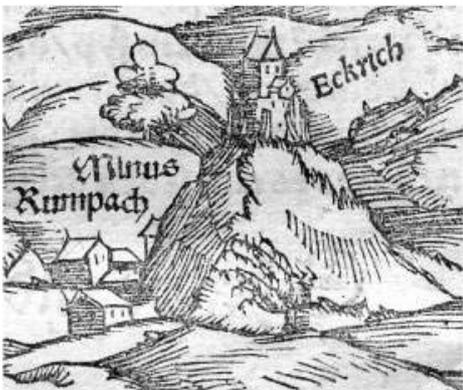
En partenariat avec le service Patrimoine, un projet doit permettre de proposer une visite virtuelle 3D du château d'Echery tel qu'il était construit au XIIIe siècle.

La visite s'effectuera à l'aide d'un périphérique très prisé dans la sphère vidéoludique, un casque de réalité virtuelle.

Comme peu de traces subsistaient de son glorieux passé, ce projet s'est appuyé sur des données

historiques collectées par le service du Patrimoine.

Plusieurs lithographies et dessins réalisés par Stumpf ont été exploités par les Labs.



Détail sur une carte du Val de Lièvre datant de 1520



Lithographie datant de 1785



Ce projet a été l'occasion de proposer, à ces personnes, un cursus de formation orienté vers la découverte et la maîtrise des outils logiciels dédiés à la conception d'univers en 3D.

Apprendre SketchUp 2015
Make - Les fondamentaux

- Introduction
- L'environnement de travail
- Principes de base
- Configuration de votre modèle SketchUp
- Paramétrer SketchUp dans son ensemble
- Les outils de caméra - Visualisez votre modèle 3D
- Les outils principaux
- Les outils de dessin
- Les outils de construction
- Les outils avec précision
- Les outils de modification
- Les outils de section
- Informations sur votre modèle
- Groupes et composants
- Organisez votre modèle 3D
- Géolocalisez votre modèle
- Présentation du modèle

En parallèle, une base de données photographiques a été réalisée par les membres du club photo (Lab Image). Ces photographies de ruines et de pierres de taille seront ensuite retouchées et appliquées (projection UVW) sur la maquette en 3D.

La maquette virtuelle est à présent intégrée dans un moteur de jeu, Unity 3D. Le moteur de jeu devra ensuite être programmé dans le but de visiter ce monument à l'aide d'un casque dédié à la réalité virtuelle.



Vue intérieure du château



Intégration dans le moteur de jeu



RÉSULTATS

Une première présentation au public a été proposée le 17 décembre 2016 sur la base des travaux effectués.

La démonstration finale est prévue pour le mois de juin 2017.



En fonction de leur compétence, plusieurs personnes ont participé à ces travaux :

– Le **club photo des Labs** / textures du château

– **Adèle VICENT**, architecte / intégration de la première maquette / recherche documentaire sur les éléments techniques de construction des châteaux forts au XII^e siècle.

– **Gaëtan KOENIG** étudiant en Master 2 (Histoire des châteaux forts en Alsace) / Conseil

– **Tristan GOUYE** et **Pierre GRANDIDIER** (modélisation 3D meubles).

Lieu de partage et de découverte, les Labs du Val d'Argent voient émerger, au fil des expériences, un patrimoine culturel numérique qui pourra ensuite être exploité au CIAP.



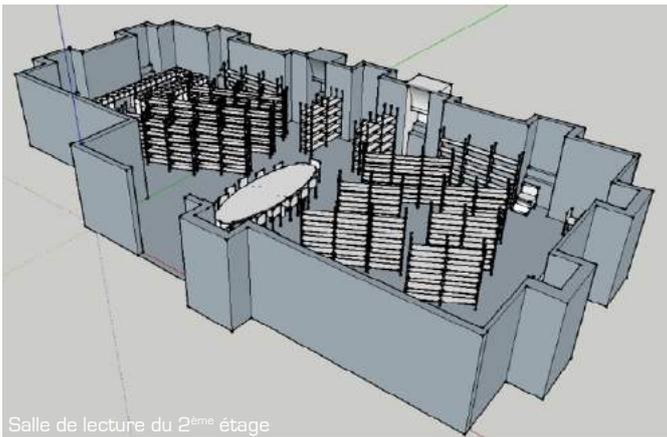
› MÉDIATHÈQUE EN 3D

Propices à l'apprentissage et à la formation, les Labs sont en mesure d'accueillir plusieurs élèves dans un cadre professionnalisant et stimulant. Les PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) voient la participation active de nombreux stagiaires à la réalisation

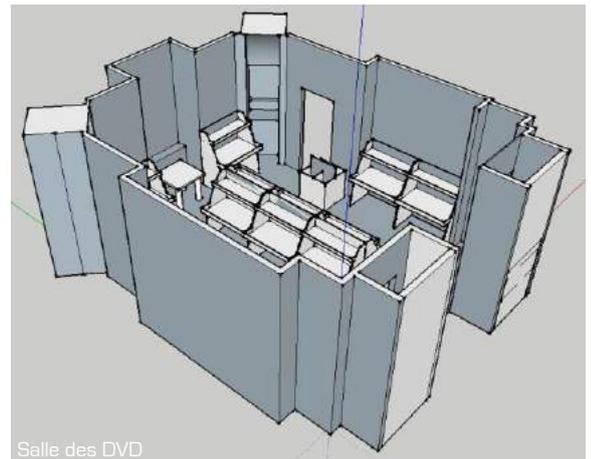
de projets variés.

Dans ce contexte, un élève du lycée d'Illkirch est venu participer à un projet de modélisation 3D des espaces culturels de la médiathèque. Ce travail servira à faciliter la prise de décision qui doit porter sur le

réaménagement des espaces culturels de la médiathèque.



Salle de lecture du 2^{ème} étage



Salle des DVD

› PROJET LAC

Dans le cadre d'une exposition au LAC, 24 élèves de l'école primaire de Sainte-Croix-aux-Mines ont travaillé sur un travail d'infographie visant à concevoir une image personnalisée d'un arbre. Trois séances ont permis aux élèves de découvrir et d'utiliser le logiciel libre et gratuit, GIMP.

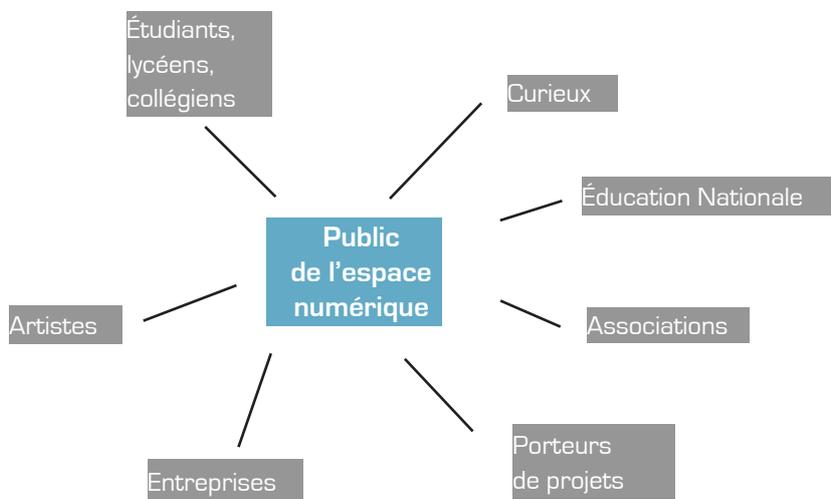
GIMP

- Introduction
- L'espace de travail
- Manipulations de documents
- Les calques
- Les canaux
- Les outils dessin
- Sélection et détourage
- Gestion de la couleur
- Corrections
- Les scripts
- Ateliers pratiques
- Conclusion

FAIRE DÉCOUVRIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE

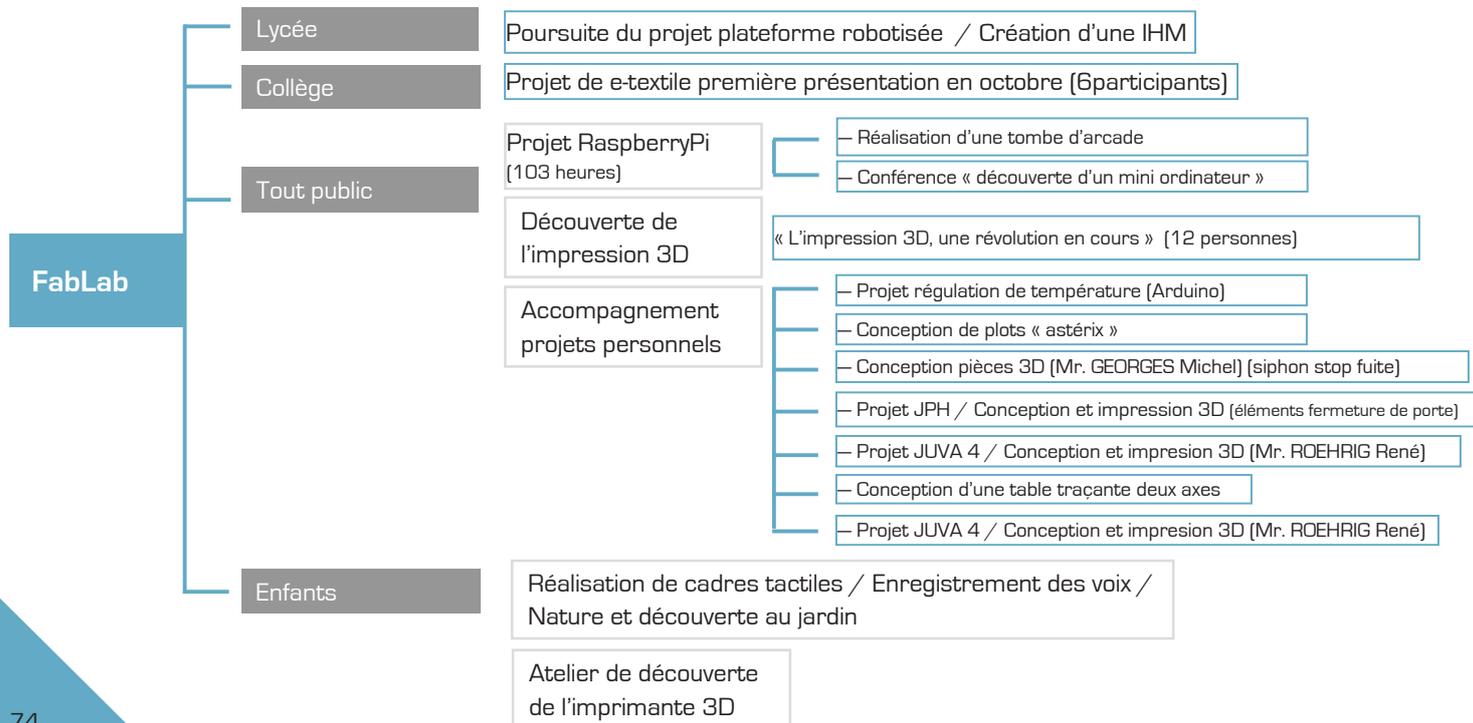
Les Labs proposent des animations, des projets créatifs et des expérimentations à destination d'associations, d'établissements scolaires, d'étudiants...

Plusieurs activités mettant en œuvre les nouvelles technologies, sont à découvrir : animations, ateliers, workshops enfants et adultes, présentations, expositions, formations, conférences, débats...

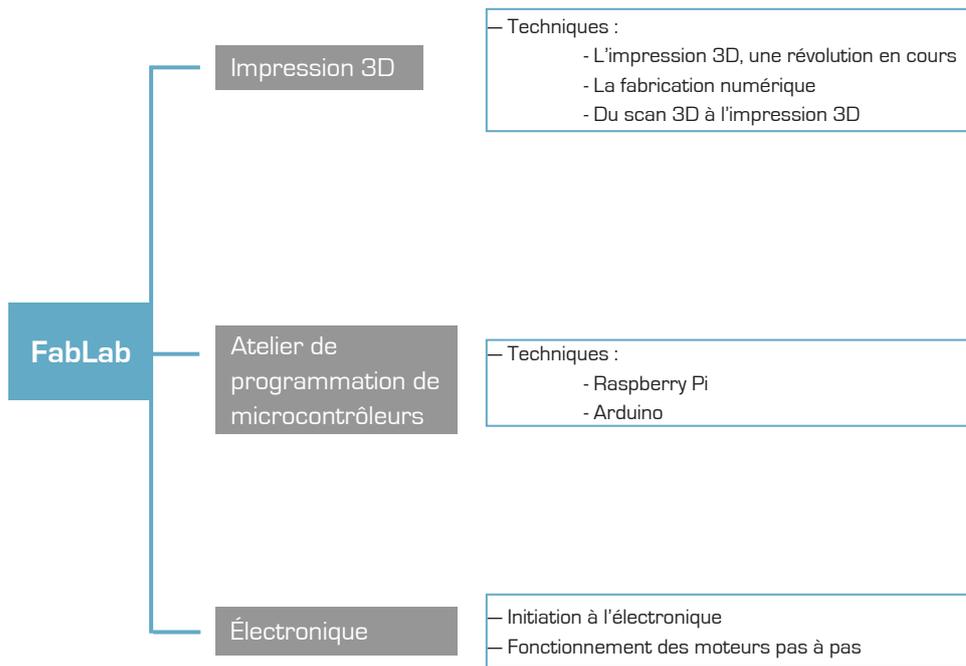


LE FABLAB

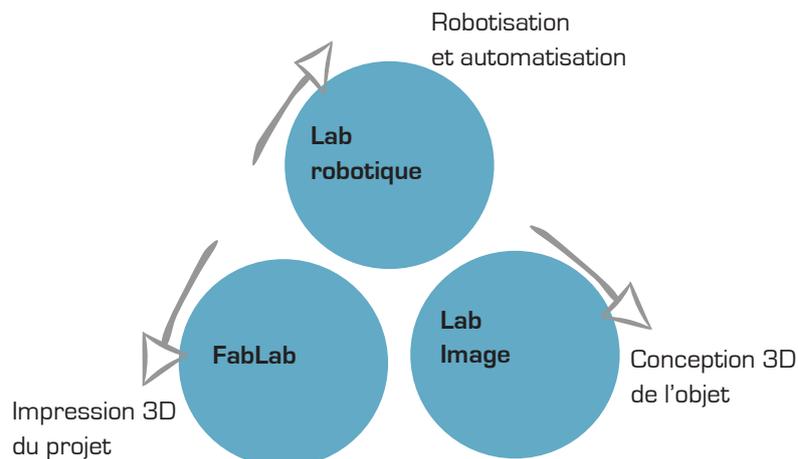
Le « Fablab » doit permettre au public de concevoir des projets de plus en plus complexes en démocratisant le « Learning by doing » (apprendre en expérimentant). Pour cela, des objectifs opérationnels ont été identifiés pour chaque atelier proposé.

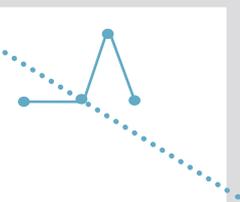


Cette année, les « Labs » du Val d'Argent ont proposé de nombreuses animations et ateliers sur le thème de la fabrication numérique.



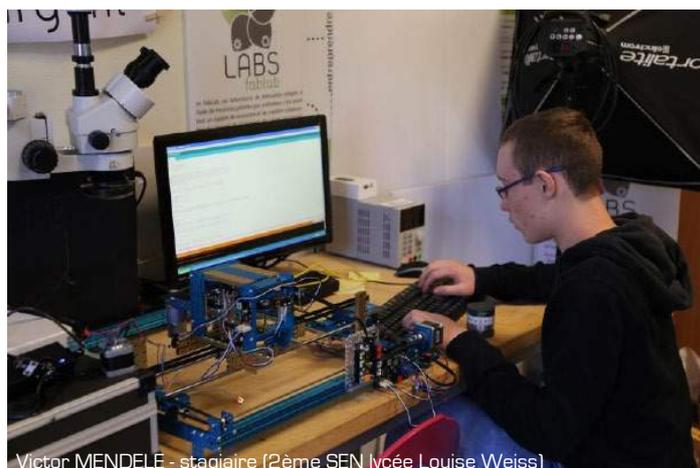
Cette offre permet à présent à nos usagers de se former et de concevoir un projet numérique dans son intégralité : de la conception 3D, en passant par l'impression 3D jusqu'à la robotisation.





› PLATEFORME ROBOTISÉE POUR LA MICRO-MINÉRALOGIE

En partenariat avec le parc de Tellure de Sainte-Marie-aux-Mines, le lycée Louise Weiss (formation électronique), les « Labs » du Val d'Argent ont réalisé, avec l'implication de **3 lycéens**, une plateforme robotisée destinée à la réalisation de prises de vues en haute résolution de minéraux.



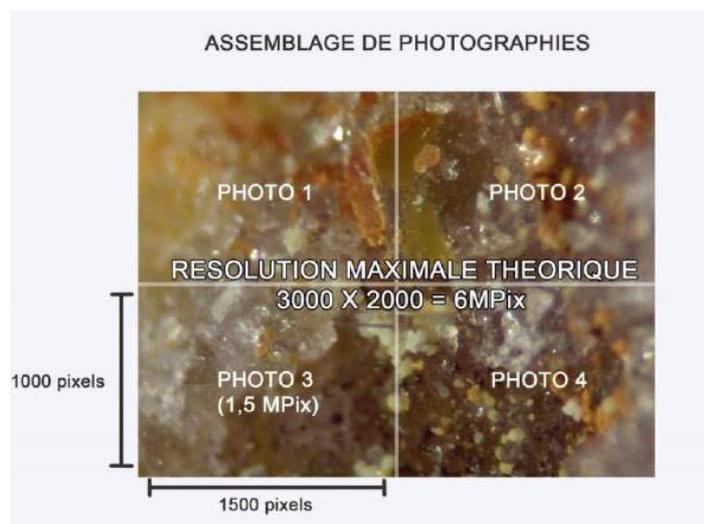
Victor MENDELE - stagiaire (2ème SEN lycée Louise Weiss)

CONTEXTE

Toutes les photographies réalisées au microscope numérique ont une profondeur de champ très réduite. De même, la faible résolution du capteur CCD présent sur le microscope ne permettait pas d'effectuer des photographies en haute définition des minéraux.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La réalisation d'une photo nette en macrophotographie est obtenue en empilant des photographies dont la profondeur de champ est balayée (focus stacking). Le logiciel (Zerene Stacker) est ensuite utilisé pour fusionner les clichés et ne conserver que la partie nette de chaque image.



Les limitations induites par le capteur CCD ont été contournées en assemblant plusieurs photos selon une grille matricielle. Des photographies de plusieurs mégapixels peuvent à présent être réalisées sans difficulté.

Ce robot sera prochainement utilisé au cœur du laboratoire du parc de Tellure pour réaliser des clichés en très haute définition de minéraux (plusieurs mégapixels).

À terme, il pourra aussi être employé pour proposer un survol du relief microscopique des pierres aux visiteurs du parc de Tellure : les images du capteur CCD seront projetées au public sur un écran de grandes dimensions.



Deux périodes de formation en milieu professionnel aux Labs ont permis aux élèves de mener à bien ce projet.

SEMAINE 1 : DÉCOUVERTE

Axée sur l'accueil, la première semaine a permis aux lycéens de se familiariser avec leur environnement de travail, mais aussi de comprendre les principaux enjeux du projet.

Cette période fut ponctuée de cours et d'exercices pratiques visant à acquérir toutes les notions essentielles à la réalisation du projet.

SEMAINE 2 : ÉTUDES DES MOTEURS PAS À PAS

La gestion des moteurs « pas à pas » fut au cœur de cette conception.

Plusieurs cours, accompagnés d'exercices pratiques, ont permis aux lycéens de maîtriser et de comprendre le fonctionnement de ces composants.

La structure de guidage de la plateforme robotisée a ensuite été assemblée sur la base d'une table à dessin.

SEMAINE 3 : CONCEPTION D'UNE PRÉMAQUETTE

Tous les éléments de sécurité (capteurs, arrêt d'urgence...) ont ensuite été intégrés au robot. Le microcontrôleur a été programmé pour répondre aux besoins fonctionnels et techniques exprimés dans le cahier des charges.

Les premiers tests ont ensuite été effectués pour valider cette étape.

SEMAINE 4 : FINALISATION ET TESTS FONCTIONNELS

Intégré au microscope, le robot a pu fonctionner en conditions réelles d'utilisation et livrer sa première photographie le 16 décembre 2015.

SEMAINE 5 (MARS 2016): AMÉLIORATIONS TECHNIQUES

La semaine 5 inaugure la 2^e période de stage au sein des Labs. Plusieurs essais pratiques ont été menés dans le but d'identifier les points à améliorer (refactoring de code, ajout d'un éclairage mobile...). Une présentation du robot au public a été effectuée à l'occasion des portes ouvertes organisées par le lycée Louise Weiss le samedi 12 mars 2016.

SEMAINE 6 (MARS 2016): AMÉLIORATIONS TECHNIQUES

Pour simplifier l'utilisation de cet outil, la deuxième partie de stage a été consacrée au développement d'une Interface Homme-Machine (IHM). Les Labs ont proposé de nombreux ateliers tels que : la Programmation Orientée Objet (POO), un nouveau langage de programmation, « Processing », la transmission d'informations sur le port série...

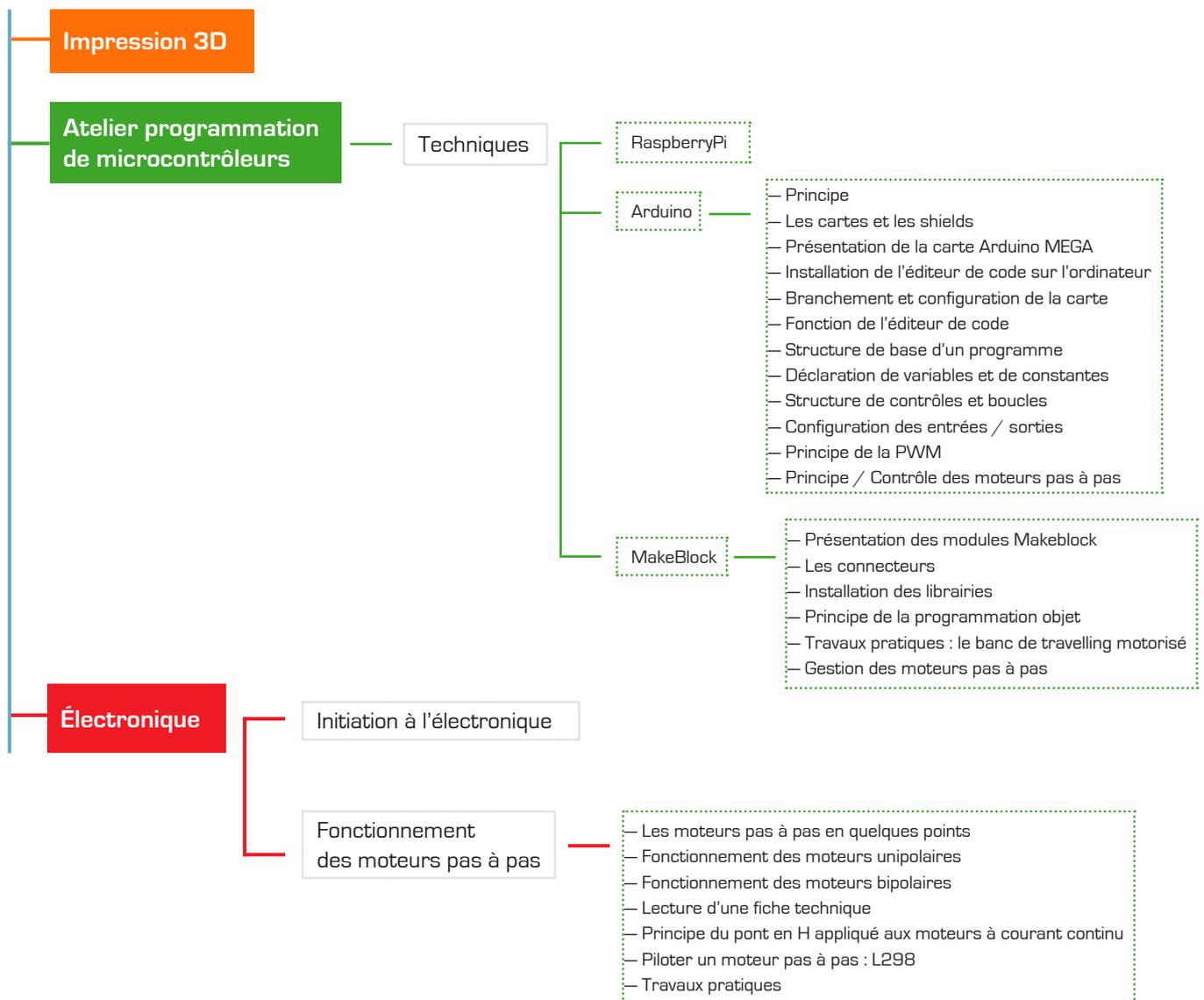
SEMAINE 7 (MARS 2016): AMÉLIORATIONS TECHNIQUES

La semaine 7 marque la fin du stage. Ce temps a été consacré au perfectionnement du logiciel ainsi que l'ajout de fonctionnalités complémentaires tels que : configuration de la plateforme par le biais de l'IHM, l'ajout de commentaires dans le code...

FORMATIONS DISPENSÉES AUX LABS

La maîtrise des microcontrôleurs Arduino ainsi que la gestion des moteurs pas à pas a joué un rôle décisif dans le bon déroulement de ce projet.

Tout au long de cette Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), les élèves ont pu bénéficier de nombreux cours et de travaux dirigés aux Labs. Plusieurs thématiques ont été abordées.



La plateforme robotisée sera prochainement installée au coeur du laboratoire du parc de Tellure. Ce robot permettra, à l'équipe technique, de réaliser de nombreux clichés en très haute définition des minéraux.

Les élèves, qui ont travaillé sur ce projet, ont ainsi pu approfondir leur connaissance en matière de programmation et d'électronique grâce aux Labs, mais aussi prendre une part active à la réalisation d'un projet ambitieux et valorisant.

Le cadre professionnalisant de cette Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) au sein des Labs a aussi permis aux stagiaires d'identifier un parcours professionnel : deux élèves vont poursuivre leurs études et s'orientent à présent vers un BTS informatique à Colmar.

Sélectionné pour son caractère innovant, ce projet a été présenté au forum des Interconnectés, qui s'est déroulé à Mulhouse le mardi 11 octobre, devant une centaine d'élus et de professionnels présents dans le Grand Est.

Cette expérience démontre ainsi tout le potentiel que représente l'implication de nombreux acteurs (Éducation nationale, acteurs culturels, Labs...) au service d'un projet pédagogique et culturel de territoire.

› VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE MODE CONNECTÉS

Favorisant le dynamisme culturel, ce projet a permis de renforcer les liens qui ont déjà été tissés entre les Labs, les associations locales, l'éducation nationale ainsi que tous les partenaires présents sur le territoire du Val d'Argent.



QU'EST-CE QU'UN VÊTEMENT CONNECTÉ ?

Les vêtements connectés sont conçus sur la base de matériaux conducteurs (chaleur, lumière, électricité...) qui vont, par exemple, changer de couleur en fonction de la luminosité, de la température ambiante ou corporelle ou de la pression.

Pour communiquer avec leur environnement extérieur, ces textiles doivent être connectés à des mini-capteurs réagissant à la température, au mouvement ou aux vibrations ainsi qu'à de nombreux composants actifs, tels que LED, générateurs de sons... Tous ces éléments sont ensuite

interconnectés à l'aide de fils conducteurs tissés au sein même de la fibre du vêtement.



CONCEVOIR DES ACCESSOIRES DE MODE ET DES VÊTEMENTS CONNECTÉS

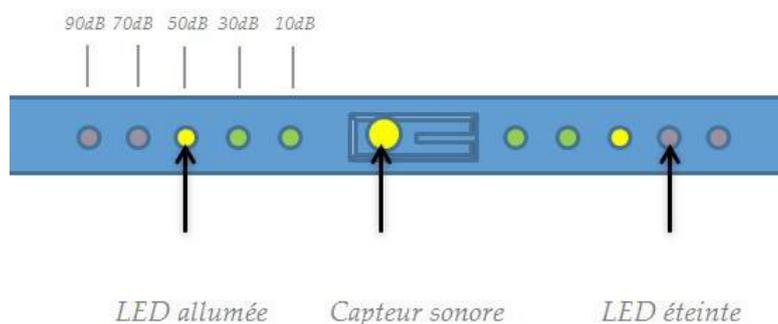
Les Labs du Val d'Argent, en association avec les élèves du collège Reber de Sainte-Marie-aux-Mines, ont présenté ces nouvelles technologies à l'aide de maquettes à l'occasion du Salon Mode et Tissu (octobre 2016).

6

projets

■ Ceinture à LED « attention à vos oreilles »

Cet accessoire finalisé, intègre plusieurs LED qui réagissent aux sons extérieurs selon le principe du bargraphe : en fonction de l'intensité sonore détectée par un capteur, les LED s'allument tour à tour en fonction de seuils sonores prédéterminés.

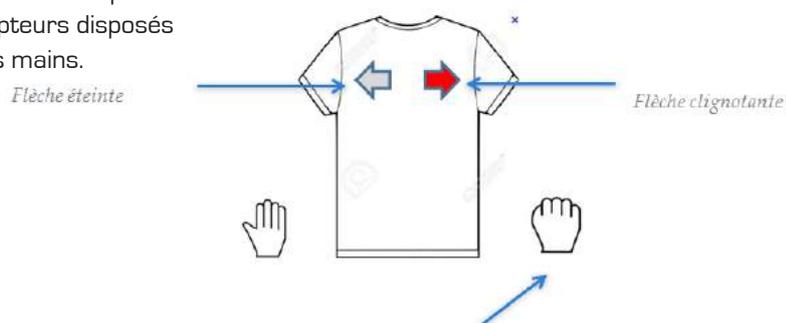


■ Quand le « e-textile » rime avec sécurité routière

Le projet ici proposé est issu d'un travail mené par une étudiante au doctorat en science informatique à l'université du Colorado, Leah Buechley. Ses recherches se sont plus spécifiquement orientées vers les vêtements informatisés dédiés à la sécurité routière.

Ce produit est destiné aux cyclistes et aux motards, plus particulièrement exposés aux dangers de la route.

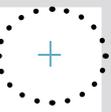
Le fonctionnement de ce prototype est simple : deux flèches, tissées au dos d'un vêtement, s'allument comme des clignotants de nos voitures. Ainsi, la personne qui souhaite tourner à gauche ou à droite marquera son intention par l'intermédiaire de capteurs disposés dans chacune de ses mains.



Le cycliste marque son intention de tourner à droite grâce à un capteur présent dans chaque main



Tests réalisés sur une maquette



■ Le foulard lumineux

Les LED présentes sur le collier s'animent en fonction des battements cardiaques détectés par un capteur placé sur le lobe d'une oreille.

■ Le foulard en fibre optique

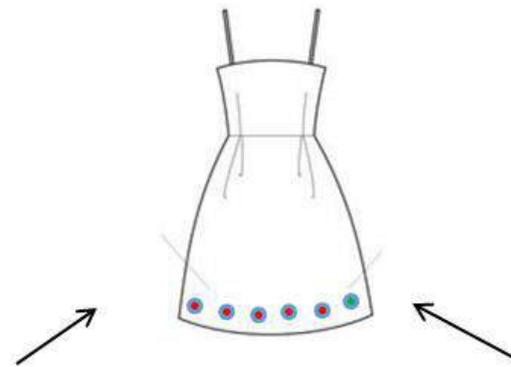
Ce foulard constitué de fibre optique change de couleurs en fonction de l'intensité lumineuse détectée dans une pièce.

■ La barrette lumineuse en fibre optique

La fibre optique placée sur une barrette s'illuminera en fonction de l'accélération détectée par un module accéléromètre [chaque pas].

■ Robe constellée d'étoiles scintillantes

L'intensité lumineuse des LED, placées sur le pourtour de la robe, variera en fonction de la vitesse de rotation de la danseuse qui sera détectée par un capteur gyroscopique



LED rouges

Capteur gyroscopique



► LE PROJET RASPBERRY

LA PLATEFORME RASPBERRY PI

La plateforme Raspberry Pi est un ordinateur de la taille d'une carte de crédit, dont le prix avoisine 40 euros TTC. Tout comme un ordinateur de bureau, elle peut être reliée à de nombreux périphériques tels qu'écrans, souris, claviers, imprimantes...

Sa capacité à communiquer très facilement avec son environnement extérieur le distingue des ordinateurs classiques.

Il pourra aisément communiquer avec de multiples composants électroniques et modules (caméra CCD infrarouge...).

Ce petit ordinateur fonctionne dans un environnement d'exploitation Linux et facilite l'apprentissage de langages de programmation (« Scratch » à partir de 8 ans et Python).

Née en Grande Bretagne, la fondation Raspberry bénéficie d'une très belle presse auprès de l'éducation nationale..

Cet ordinateur est capable d'exécuter de nombreux logiciels comme des traitements de texte ou des applications de retouche photographique ; une puce lui permet également de lire des vidéos en très haute résolution 4K.



La carte Raspberry Pi dans sa deuxième version

BILAN DU PROJET

Actions réalisées :

- Réalisation d'un lecteur multimédia, dédié à la lecture des vidéos en très haute résolution (format 4K) pour le salon
- Confection d'une borne d'arcade qui permet d'émuler les consoles de jeux d'ancienne génération

– Découverte de la programmation au moyen d'une interface de programmation simple et ludique.

Actions restant à faire

au courant de l'année 2017 :

- Conception d'un ordinateur portable et console de jeux portables
- Conférence
- Ateliers de découverte.



Nature de la dépense	Coût total	Budget
Détecteur Cardiaque pour Arduino	63,42 €	Projet e-textile
Pixel câble de connection pour Canon CL-N3	16,85 €	FABLAB et imprimante 3D
Projet e-textile pack composants	1 931,48 €	Projet e-textile
Projet Raspberry	808,89 €	Projet RaspberryPi
Textile en fibre de verre	200,38 €	Projet e-textile
Achat matériel MAO (Woodbrass)	3 617,94 €	Musique Assistée par Ordinateur
Prix / Programmation jeux vidéo	200,00 €	Prix / Programmation
Matériel dédié à la réalité virtuelle (Materiel.net)	4 179,66 €	Château Echery
Changement pièce / Imprimante 3D (Roboshop)	267,59 €	FABLAB et imprimante 3D
Complément matériel MAO (digitalart-Alsace)	500,00 €	Musique Assistée par Ordinateur
Supports papiers photo (DistriPhot)	785,60 €	Conception des supports de communication
Complément château d'Echery (Materiel.net)	511,28 €	Château Echery
Embauche service civique	1 600,00 €	Embauche d'un service civique
Licence Adobe Creative Cloud (Comsoft)	601,92 €	Licence Adobe
Complément e-textile (Lextronic)	322,88 €	Projet e-textile
Complément papiers photo (DistriPhot)	41,9 €	Conception des supports de communication
Livraison commande raspberry 1 (Lextronic)	361,11 €	Projet RaspberryPi
Livraison commande raspberry 2 (Lextronic)	1938,97 €	Projet RaspberryPi
Livraison commande raspberry 3 (Lextronic)	437,4 €	Projet RaspberryPi
Prix conception circuit de course	50 €	
Différence / budget (18 750€)	312,73 €	





Organisation du service archives & patrimoine

Effectif

Le service Archives & Patrimoine gère les archives et collections patrimoniales sur une douzaine de sites en Val d'Argent, et met en œuvre une politique de valorisation du patrimoine, dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire.

Durant l'année écoulée, le service a vu son effectif renouvelé par l'arrivée de Dominique Siess, en provenance de l'Espace Musées, où elle travailla pendant une quinzaine d'années.



Dominique Siess

Le service se compose actuellement :

- De **David Bouvier**, chef de service à temps plein (cat. A, filière culturelle)
- De **Dominique Siess**, médiateur du patrimoine avec des missions ponctuelles en archivage, à temps plein (cat. C, filière culturelle)
- De **Léo Gehin**, adjoint du patrimoine, présent 3 mois par an (janvier – mars) au service Archives & Patrimoine.
- **M. Géhin** est détaché au parc minier Tellure sur la période fin mars – fin décembre (cat. C, filière culturelle).

Stagiaire / service civique / Vacataires

Le service Archives & Patrimoine a accueilli 2 stagiaires au courant de l'année 2016 :

- **Mlle Sofia BOUHIED**, étudiante à Nancy (DUT Information-Communication option Informations dans les organisations), accueillie pour un stage d'observation de deux semaines, du 22 février au 3 mars 2016

- **Mlle Céline PIGEON**, étudiante à Mulhouse (Master MECADOC spécialité Archives), accueillie pour un stage de deux mois, du 25 avril au 17 juin 2016.

Le service recruta Mlle PIGEON pour une vacation de 2,5 mois, à raison de 20 heures par semaine, pour assurer l'ouverture du CIAP en période estivale (juillet à mi-septembre).

Durant cette période, elle participa

également à des travaux de numérisation de fonds photographiques.

Le service Archives & Patrimoine a également obtenu en 2016 l'agrément de l'État pour pouvoir accueillir des jeunes en service civique, sur des missions de 8 mois. Un recrutement a été lancé à l'automne 2016 et a été pourvu au 9 janvier 2017 par **M. Mathieu KAUFMANN**.





En termes d'**archivage**, plusieurs travaux ont été réalisés durant l'année écoulée :

- Inventaire exhaustif et détaillé des permis de construire, déclaration de travaux, permis de démolir conservés aux Services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines : environ 3000 dossiers ont été recensés au total, permettant une recherche multicritères (par nom, adresse, n° de parcelle...)

- Classement de la sous-série 1F aux archives de la Communauté de Communes du Val d'Argent. Cette sous-série intègre l'ensemble des dossiers liés à l'aménagement des zones d'activités et artisanales, ainsi que le traitement des friches industrielles cédées à la Communauté de Communes du Val d'argent

- Reliure de 2 registres de délibérations de la Communauté de

Communes du Val d'Argent, période 2009-2010 et 2011-2012.

- Numérisation de fonds photographiques. Environ 900 photographies numérisées en 2016, et inventoriées

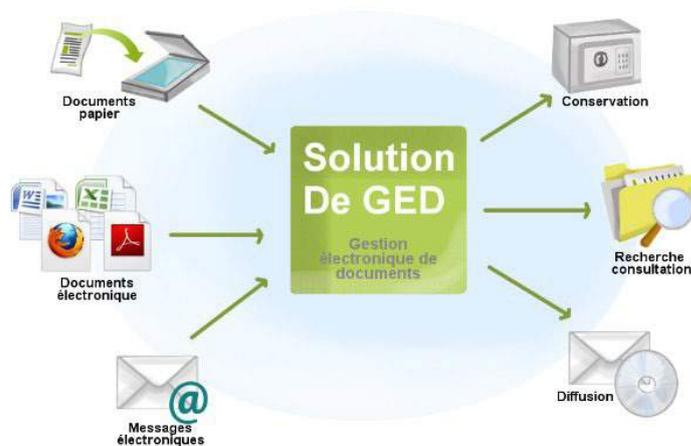
- 120 recherches généalogiques, historiques, ou administratives ont été effectuées durant l'année écoulée.

Dans le domaine de l'**archivage électronique** et sur la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) :

- un recensement des documents à valeur stratégique a été réalisé en interne, en définissant pour chacun d'entre eux leur durée de conservation dans la GED et leur communicabilité / diffusion

- le départ de Nicolas Krugler, Directeur général des services a provisoirement mis en pause le projet, dans l'attente de l'arrivée du nouveau directeur.

Une réunion d'étape a été faite lors d'un Bureau avec les élus en décembre 2016 pour définir les orientations à prendre et la marche à suivre en 2017.





En 2016, le Pays d'Art et d'Histoire a organisé 35 visites et conférences, suivies par 766 personnes hors public scolaire.

Ce programme a permis aux participants de découvrir ou redécouvrir le patrimoine du Val d'Argent dans toute sa diversité, tel que le patrimoine des Dietsch à Lièpvre, le carreau Samson à Sainte-Croix-aux-Mines, ou encore les HLM de Sainte-Marie-aux-Mines.

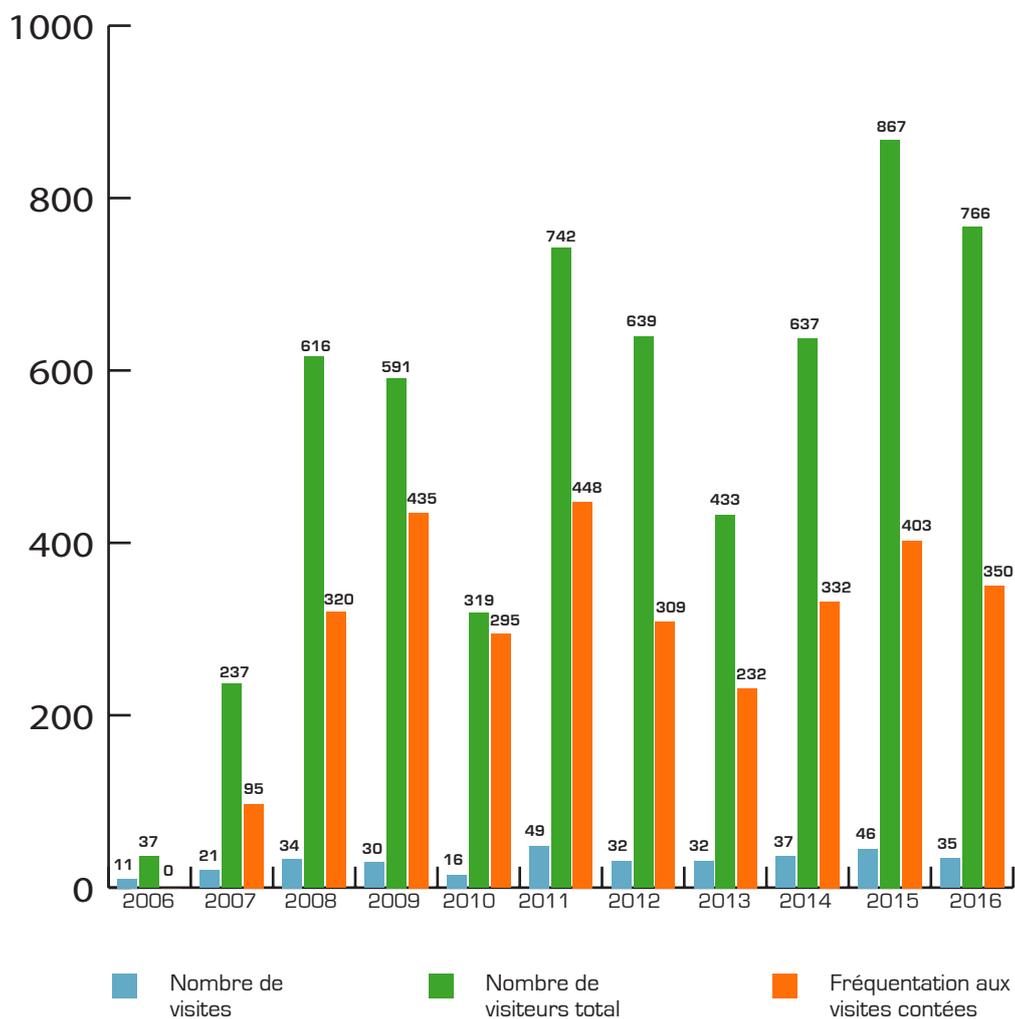
Proposée pour la première fois en 2016 par le Pays d'Art et d'Histoire, les visites découvertes du patrimoine militaire ont particulièrement été appréciées par les touristes cet été, malgré une météo parfois capricieuse.

35

visites et conférences

766

personnes présentes



Visites contées

L'été fut également la saison des visites contées, qui proposa de revenir sur les bancs de l'école, en retraçant l'histoire scolaire du Val d'Argent du 18^e siècle à nos jours.

Réalisées en partenariat avec la DRAC et l'association Hêtre, les cinq représentations programmées ont été fréquentées par 350 personnes au total et unanimement appréciée par les visiteurs présents.

Le marché à bon de commande triennal (2014-2016) qui lie la CCVA à l'association Hêtre est arrivé à échéance fin 2016. Il sera remis en jeu en 2017, pour la période 2017-2019.

5

visites contées

350

personnes
présentes



Visite contée sur la thématique de l'école

Accueil du public scolaire

Le service Patrimoine propose tout au long de l'année des ateliers et visites pédagogiques à l'attention du public scolaire.

Sur l'année scolaire 2015/2016, le service a accueilli 32 classes des écoles primaires, du collège et du lycée du Val d'Argent, soit 736 élèves au total.

32

classes
accueillies

736

élèves

En septembre 2016, un jeu de piste a été proposé à l'ensemble des élèves de 2nde du lycée polyvalent Louise Weiss, pour découvrir le patrimoine de Sainte-Marie-aux-Mines.

Il fut suivi par 140 élèves au total, accompagné de leurs enseignants, qui ont unanimement apprécié cet après-midi découverte.



Accueil des élèves du lycée professionnel au CIAP - Novembre 2016

140

participants

Des expositions temporaires ont été montées par le service Patrimoine en 2016. Elles sont montées sur bâches AO et peuvent être prêtées gracieusement à la demande aux établissements scolaires ou aux associations qui en font la demande.

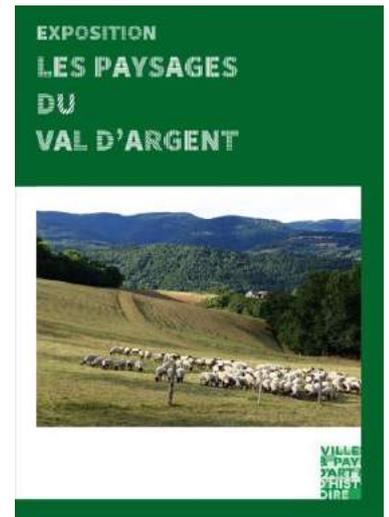
2

expositions



Une première exposition intitulée **les Paysages du Val d'Argent**. Elle fut visible au CIAP de la mi-septembre à fin octobre 2016.

Cette exposition présente la diversité des paysages du Val d'Argent, à travers une approche thématique et historique, en analysant les composantes du paysage minier, industriel, ou encore naturel du Val d'Argent.



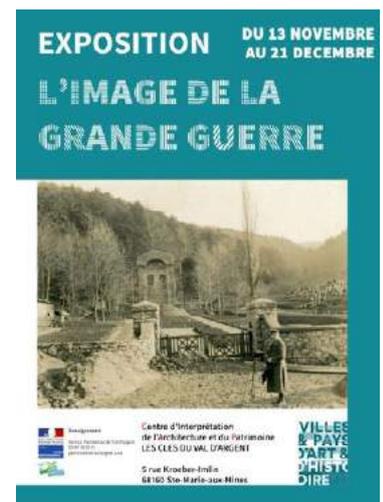
Une seconde exposition intitulée **L'Image de la Grande Guerre** a été montée au CIAP sur la période novembre 2016 et se prolongera jusqu'au printemps 2017.

et analyse les méthodes employées par la propagande allemande pour véhiculer des messages, à travers les images sélectionnées.

polyvalent Louise Weiss, par le prêt de matériel d'exposition et d'une sélection de photos et de plan sur la thématique de la forêt.

Cette exposition s'appuie sur des fonds d'affiches de propagande et des illustrations de la 1^{ère} guerre mondiale,

Le service Patrimoine participa au montage de l'exposition « Art + Arbre », monté au Lieu d'Art Contemporain (LAC) du Lycée



Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun

À l'initiative de la Communauté de Communes du Val d'Argent, une cérémonie intercommunale unique fut organisée dimanche 29 mai 2016 pour commémorer le centenaire de la bataille de Verdun.

Sonnerie aux Morts, lecture de l'ordre du jour et de poèmes de Poilu, et visite de l'exposition « Laissez-vous conter la Grande Guerre », émaillèrent la cérémonie, qui rassembla une trentaine de personnes.



Jean-Louis Kieffer

Concours photos « La rue »

Le traditionnel concours photo, organisé pour la 9^e année consécutive, a été organisé sur le thème de « la rue en 2016. »

Au total, les 13 candidats participants ont envoyé 37 photographies au total, qui ont été évaluées par un jury composé d'élus, de professionnels et amateurs de photographie.

13

participants

37

photographies

Les trois premiers prix ont été décernés respectivement à :

1^{er} prix : Mme Isabelle SCHAEFER

2^{ème} prix : M. Philippe LINDER

3^{ème} prix : M. Régis KAMMENTHALER

La remise des prix fut organisée le mercredi 9 novembre 2016 à 18h30 au CIAP.



Chaque candidat s'est vu remettre un calendrier 2017, illustré des clichés du concours, ainsi qu'un abonnement gratuit d'un an à la Médiathèque du Val d'Argent.

Les photographies de chaque candidat ont été exposées au CIAP du 9 novembre au 21 décembre 2016.



1^{er} prix : Isabelle Schaefer

Deux projets ont été réalisés en partenariat avec les Labs du Val d'Argent (cf. le détail dans le rapport Labs).

► RÉALISATION D'UN JEU VIDÉO INTITULÉ « LA ROSE D'ARGENT »

Les Labs du Val d'Argent ont proposé un concours réservé aux adolescents du territoire pour concevoir un jeu de rôle et d'aventure à l'aide d'un logiciel dédié appelé RPG Maker.

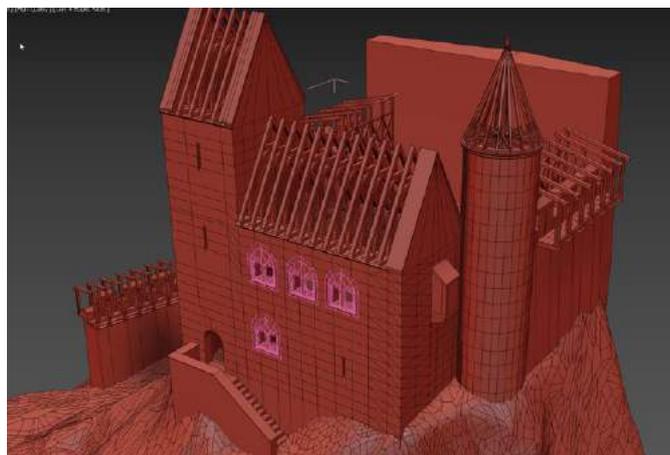
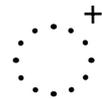
Le scénario du jeu a été rédigé par le service Patrimoine du Val d'Argent. Intitulé « La légende de la rose d'argent », le scénario s'appuie sur des faits historiques et des légendes locales pour permettre au héros du jeu de relancer l'exploitation minière locale.



► RECONSTITUTION 3D DU CHÂTEAU D'ECHERY

Les Archives du Val d'Argent conservent près de 500 dessins de l'artiste François Joseph Stumpff (1828-1880), qui dessina entre autres les ruines du château d'Échery, situé au Petit Rombach.

Sur la base de ce corpus documentaire et des relevés de terrain, les Labs du Val d'Argent ont entrepris un essai de reconstitution de ce château, à l'aide d'un logiciel de conception 3D. Cette reconstitution pourra être visitée à l'aide d'un casque de réalité virtuelle.



Le service Patrimoine édite régulièrement des plaquettes présentant les multiples aspects du patrimoine local.

En 2016, trois plaquettes, dont les stocks furent épuisés, ont été rééditées sur la thématique des fermes vosgiennes, les fabriques textiles et sur le parc de la villa Burrus, et tirés à 3000 exemplaires chacune.

3

plaquettes

9000

exemplaires
au total

Leur mise en page a été entièrement refondue pour répondre aux exigences de la nouvelle charte graphique des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, adoptée en 2015 à l'échelle nationale.



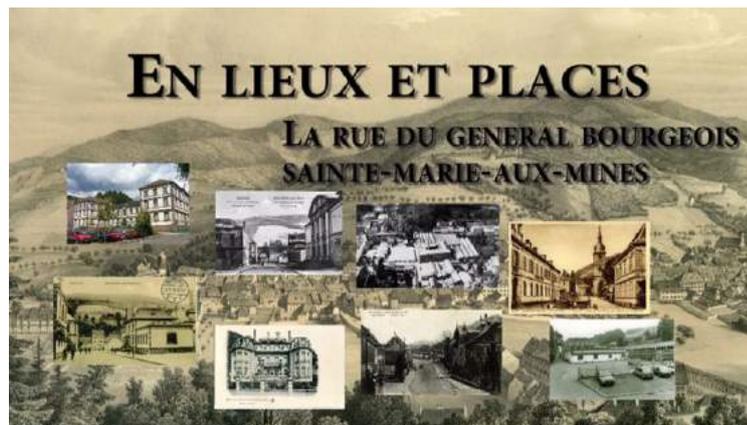
Émissions avec TLVA

Le service Patrimoine travaille tout au long de l'année avec la Télévision Locale du Val d'Argent. Outre la couverture médiatique des actions du service Patrimoine, 6 émissions ont été réalisées pour présenter l'évolution urbaine de quartiers emblématiques des communes du Val d'Argent, à travers des photos d'archives. Intitulées « En lieu et place », les émissions ont abordé

en 2016 l'historique de l'usine et du château Lamotte à Rombach-le-Franc ; la rue du Général Bourgeois à Sainte-Marie-aux-Mines ; le quartier des Halles à Sainte-Croix-aux-Mines ; la rue Clemenceau à Lièpvre ; la rue de la gare à Sainte-Croix-aux-Mines et la rue Narbey à Sainte-Marie-aux-Mines.

6

émissions





Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, le service Patrimoine a participé à l'élaboration de quatre émissions télévisées sur la thématique de la guerre 14-18.

En 2016, trois émissions furent diffusées dans la série « Histoires 14-18 », en partenariat avec France 3 Alsace, à qui le service Patrimoine fournit de la documentation et des ressources iconographiques.

Un court reportage fut diffusé sur le téléphérique militaire « Eberhardtbahn » construit dans le vallon du Petit Rombach.

En dehors de la thématique 14-18, deux autres reportages furent réalisés sur la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines et sur la mine du Tiefstollen.

Site internet et Page Facebook

La promotion du patrimoine local s'effectue également par l'intermédiaire du réseau social Facebook.

En 2016, plus de 40 albums photos ont été publiés, cumulant plus de 250 clichés.

La fréquentation de la page s'établit actuellement à 760 fans (mars 2017) contre 576 début janvier 2016.

750

fans

Chaque émission présente un site patrimonial ou une anecdote sur la Grande Guerre, à travers un reportage d'une minute trente à deux minutes de durée.

Le Val d'Argent est représenté dans cette collection documentaire à travers les reportages réalisés sur :
— l'unité sanitaire du chalet suisse (Côte d'Echery)
— le réseau de communication des

Toutes ces émissions peuvent être visionnées en replay sur les sites internet de ces chaînes télévisées respectives.

postes optiques au Violu
— la plaque des proscrits d'Alsace à Sainte-Croix-aux-Mines.

Une démarche analogue fut menée avec le studio Mimensis, qui réalisa une collection documentaire intitulée « l'Archiviste », diffusée sur la chaîne régionale Alsace 20.

4

émissions sur la thématique de la guerre 14-18

2

reportages sur la piscine de Sainte-Croix-aux-Mines



L'année 2016 a également vu la refonte intégrale du site internet du Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent. Accessible à l'adresse <http://www.patrimoine.valdargent.com>.

Il offre de nombreuses ressources en ligne, telles les plaquettes éditées par le service, les expositions, une photothèque, le diagnostic du patrimoine industriel du Val d'Argent ou encore les inventaires d'archives.

1

nouveau site internet

CIAP - Les clés du Val d'Argent



Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) a accueilli ses premiers visiteurs dès la fin juin 2016, à l'occasion du salon Mineral & Gem.

Situé au 1^{er} étage de l'usine Edler Lepavec, l'équipement a été dénommé « CIAP – Les Clés du Val d'Argent », car son exposition permanente présente les composantes architecturales et paysagères de la vallée, à travers son

histoire.
L'exposition s'articule autour d'une carte relief multimédia et de cinq meubles thématiques, mêlant textes, photos et vidéos.

Sur l'ensemble du 2^e semestre 2016, 918 visiteurs ont été accueillis au CIAP.

Le CIAP a été ouvert en période estivale à raison de 20 heures par semaine, du dimanche au jeudi de 14h à 18h, et 8 heures par semaine à partir d'octobre chaque dimanche et mercredi après-midi.

1

exposition permanente

918

visiteurs
(pendant le 2^e semestre 2016)



Vernissage de l'exposition concours photo au CIAP - Novembre 2016

À l'occasion des journées du patrimoine, le CIAP a accueilli une conférence et une exposition de mobiliers archéologiques organisées par Patrick CLERC, archéologue de l'INRAP.

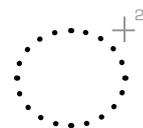
Le CIAP a rouvert, depuis le 1^{er} avril, en réadaptant ses horaires aux regards du bilan de ses 6 premiers mois de fonctionnement.

1

conférence

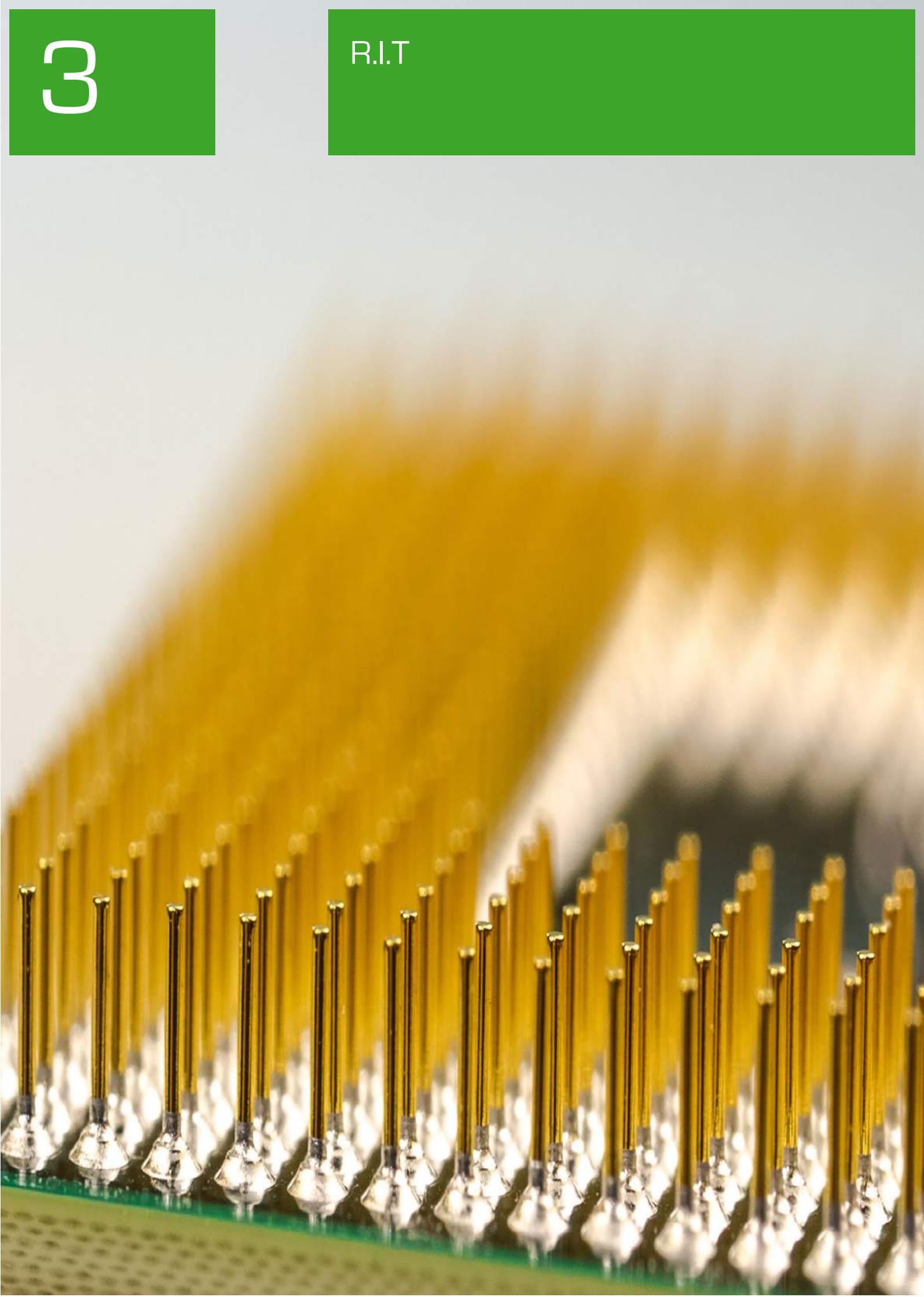
1

exposition de Patrick CLERC



3

R.I.T





Passage à la TV HD

Le passage à la norme MPEG-4, et donc à la Télévision HD, a eu lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril 2016.



AVANTAGES

► MEILLEURE QUALITÉ D'IMAGE

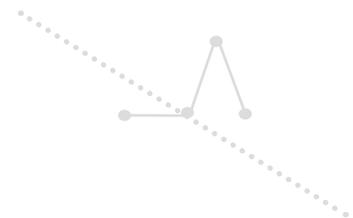
Le changement de norme de diffusion a permis de **moderniser l'offre télévisuelle** en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).

Si nos abonnés n'ont eu qu'à faire une simple recherche des chaînes sur leurs téléviseurs, la Régie a dû remanier totalement son plan de service sur le réseau.

Cette opération préparée à l'avance avec les services de notre partenaire VIALIS s'est déroulée dans la nuit du 4 au 5 avril.

Le 5 avril et les jours qui ont suivi les services de la RIT sont intervenu chez nos clients qui avaient des difficultés pour faire une recherche de chaînes sur leurs téléviseurs.

Le nouveau décodeur VIALIS permet :
— d'enregistrer les programmes sur un disque dur
— faire du « replay ».



Service de base

101

chaînes de télévision

23

radios numériques reçues sur le téléviseur

22

radios FM

Offre de bouquets thématiques commercialisés (en option)

Abonnement à :

100

chaînes de télévision

39

radios numériques reçues sur le téléviseur



En septembre les offres Internet de VIALIS sont passées de :

- 100 mégas à 200 mégas
- 8 mégas à 16 mégas.

Pour que le réseau soit performant et permette cette montée en débit, la Régie a dû :

- rajouter une carte voie de retour pour mettre à niveau le routeur C4C

– adapter le réseau, en divisant mieux les secteurs, en améliorant le C/N et en augmentant la modulation sur les porteuses.



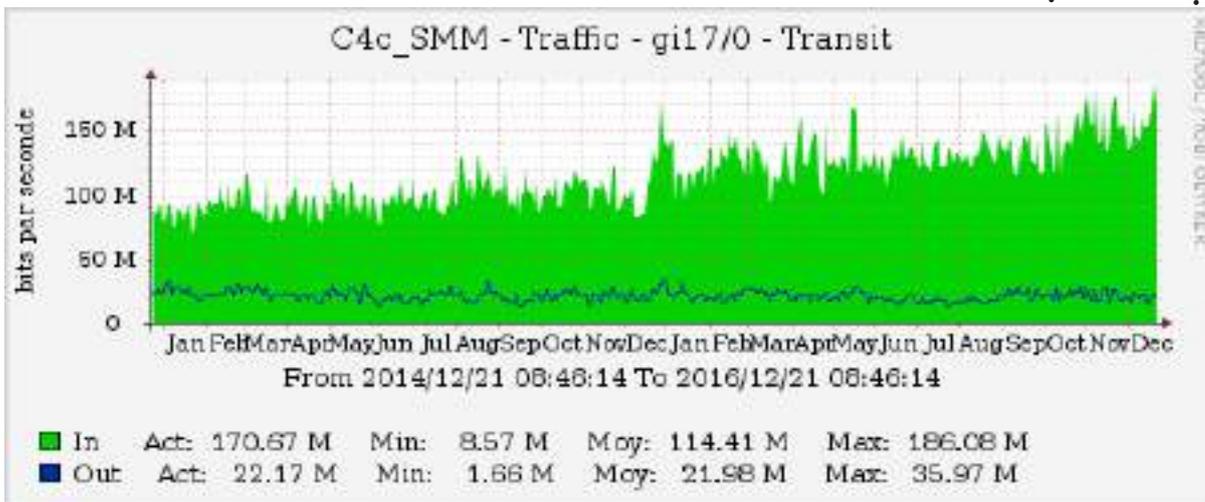
Si aujourd'hui le réseau est performant nous constatons que :

- pour les voies de retour nous sommes à 40 % d'utilisation et qu'il nous reste une marge de 60%.

– pour les voies descendantes nous atteignons des pics de consommation à 80 % à certaines heures de la journée, nous surveillons cette évolution dans l'éventualité d'une saturation des voies descendantes nous aurons

la solution de doubler les porteuses en achetant une licence pour le routeur. (Coût environ 10 000 €)

► ÉVOLUTION DÉBIT MOYEN VD/VR DE DÉCEMBRE 2014 À AUJOURD'HUI

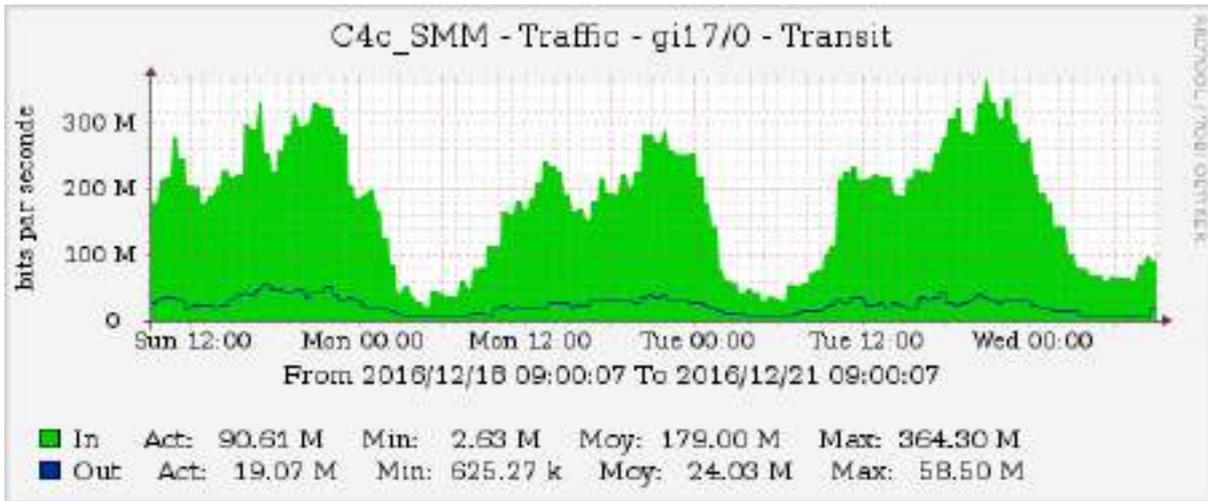


VD:
 2014 : 75 Mégas
 2015 : 105 Mégas (+40%)
 2016 : 160 Mégas (+50%)
 Estimation pour fin 2017 : 225 Mégas
 (risque de saturation en heures de pointe)

VR:
 Depuis 2014 il y a une moyenne de 22 Mégas qui n'évolue presque pas malgré le l'augmentation de clients.
 On peut supposer qu'il y a moins de P2P.



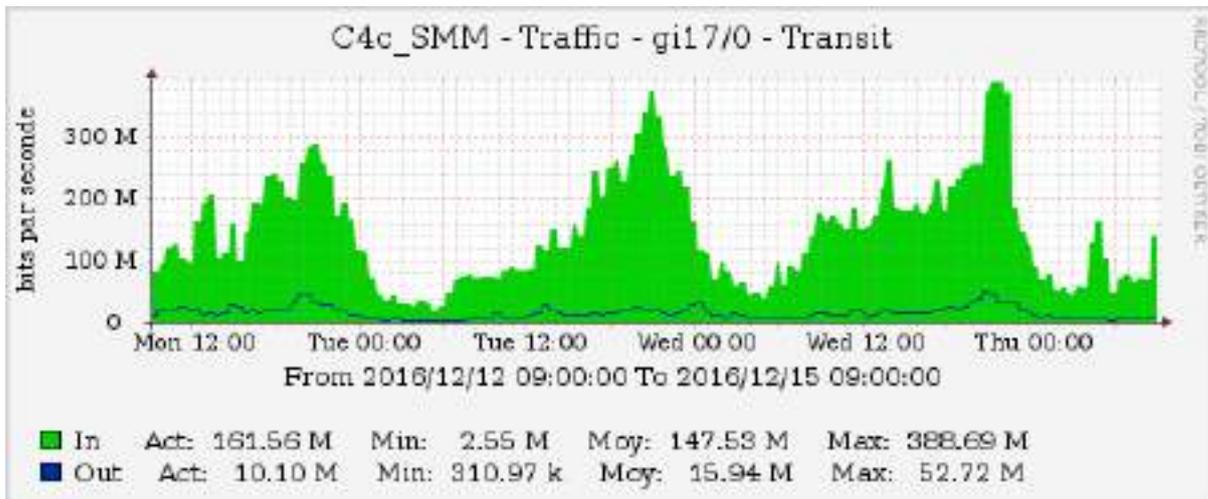
► DÉBITS EN TEMPS RÉEL DU 18/12/2016 AU 21/12/160



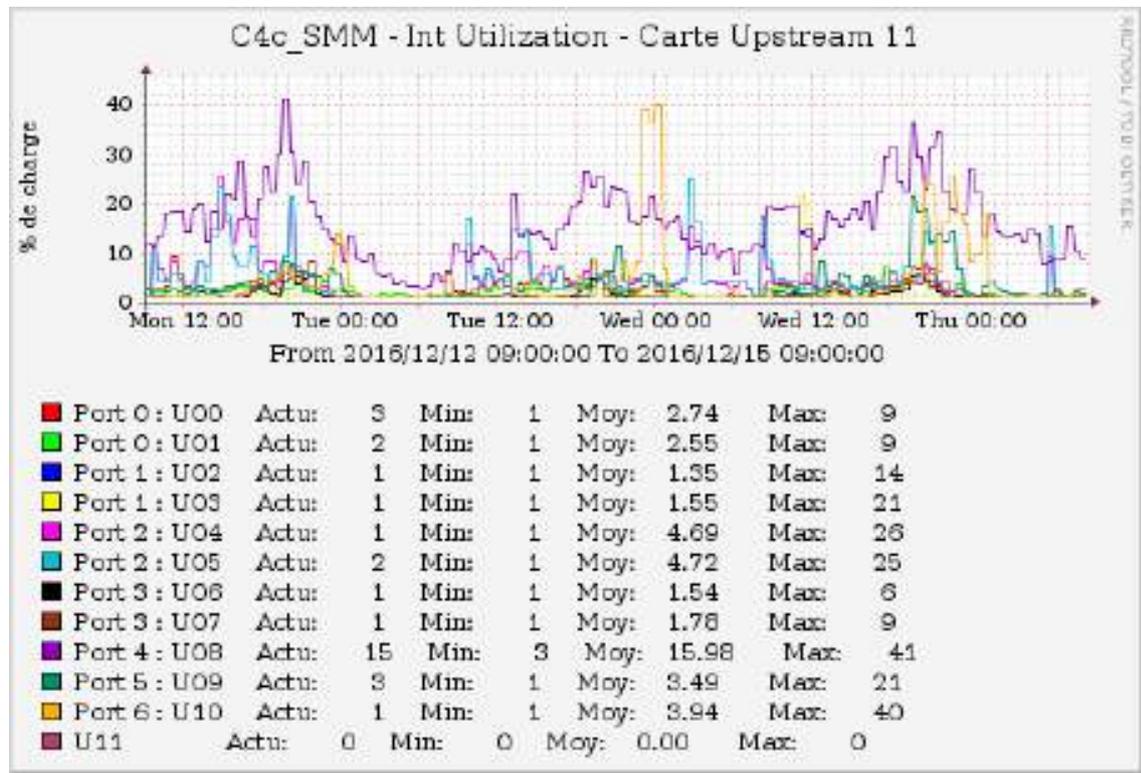
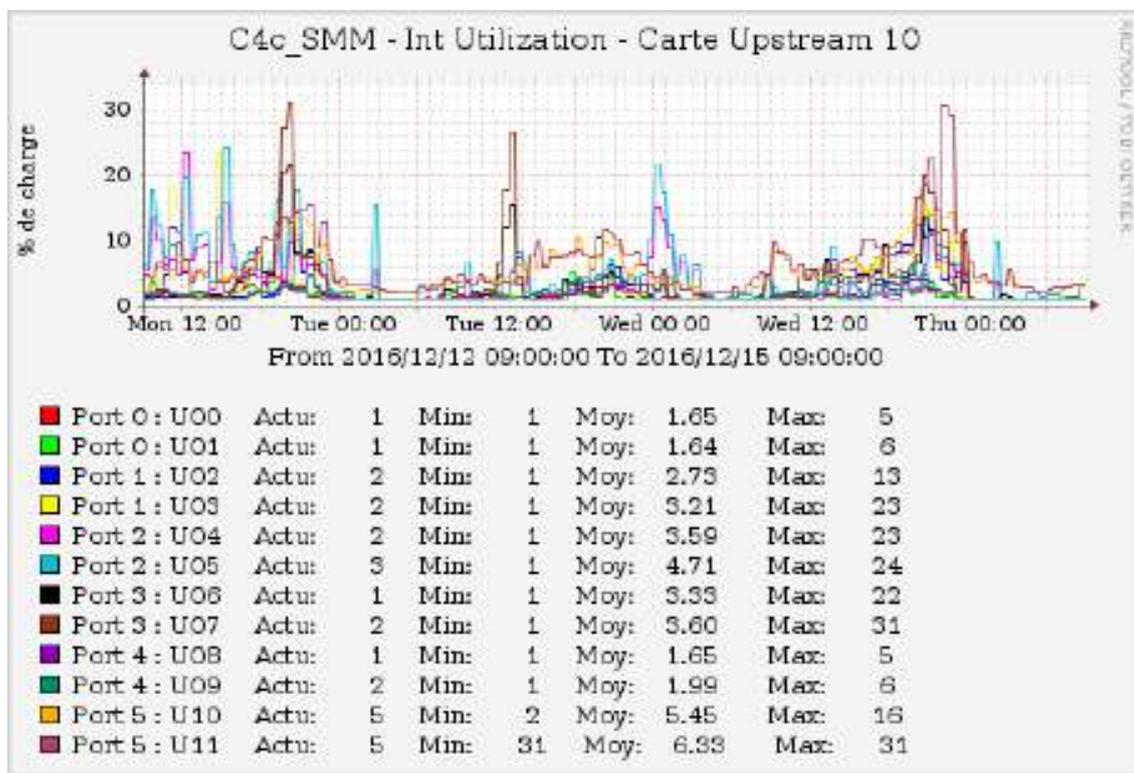
Remarque : débits élevés même en journée dû aux vacances de fin d'année.

+°

► DÉBITS EN TEMPS RÉEL

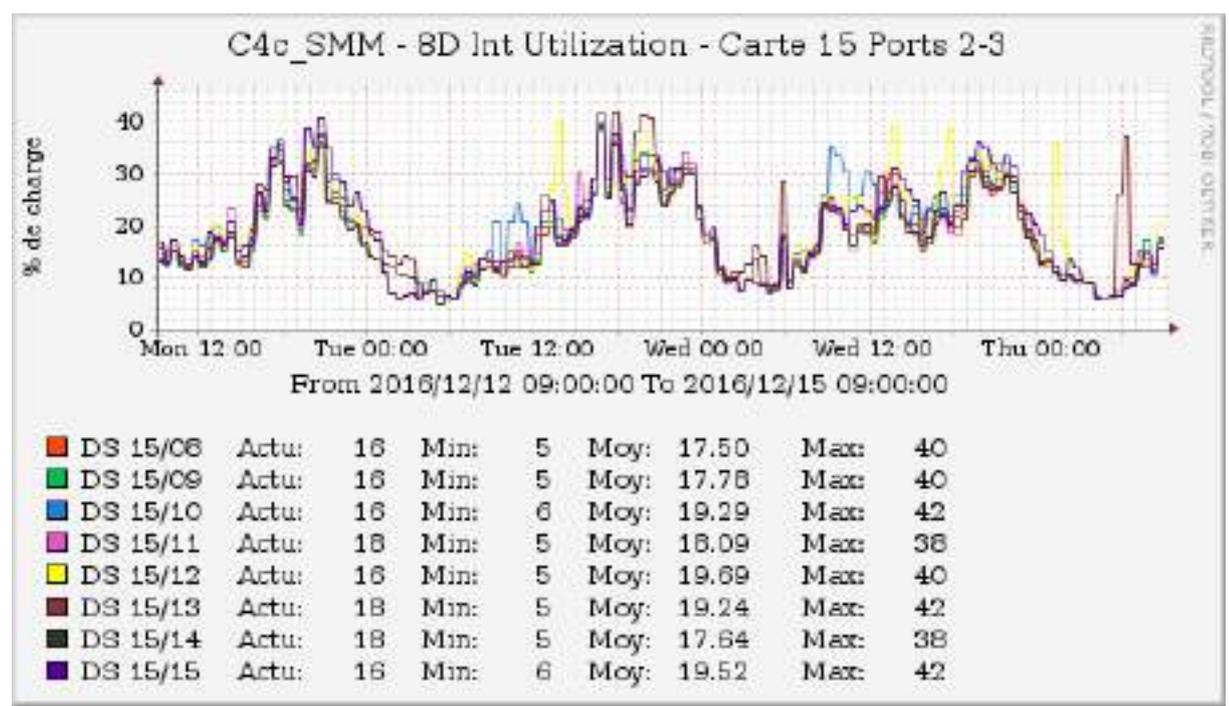
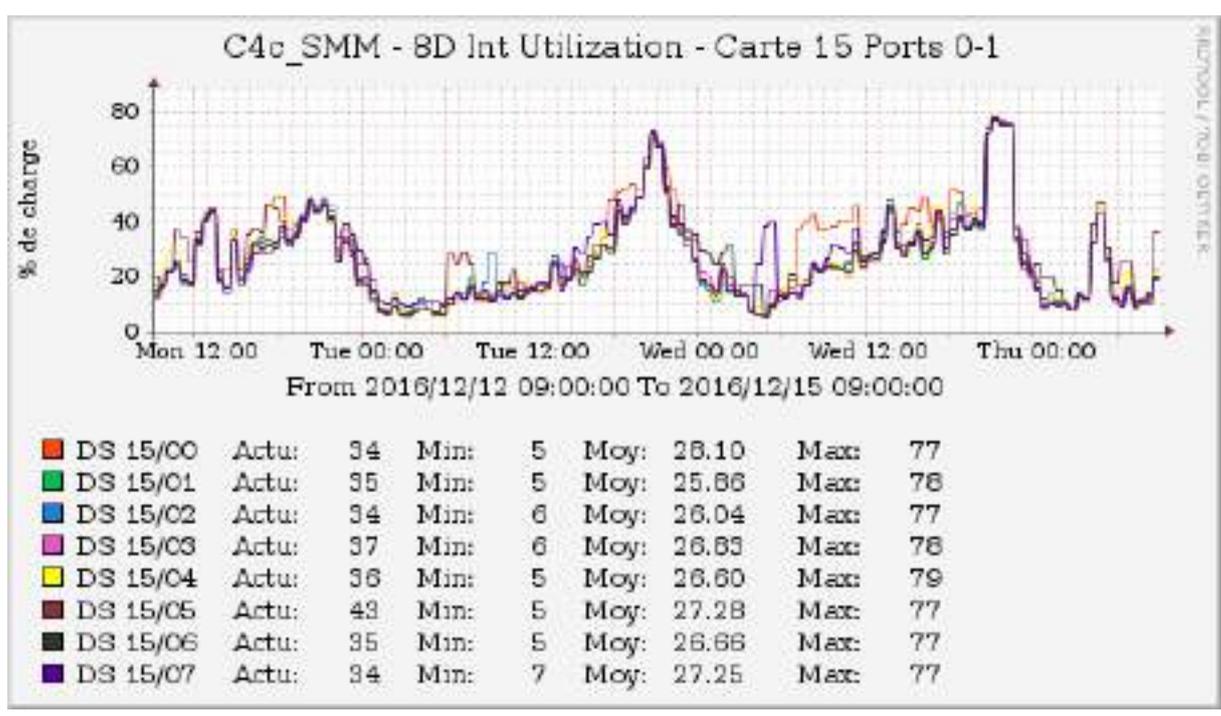


Remarque : débits typiques en semaine, pic après 20h d'environ 350 mégas.



Remarque : 40% maximum.

► CHARGE EN % DES VD



Mise en souterrain du réseau route de la Hingrie

La mise en souterrain du réseau route de la Hingrie à Rombach-Le-Franc est en court et sera terminée début janvier 2017.

1745

mètres de réseau à enfouir

34 743,67

euros hors taxe

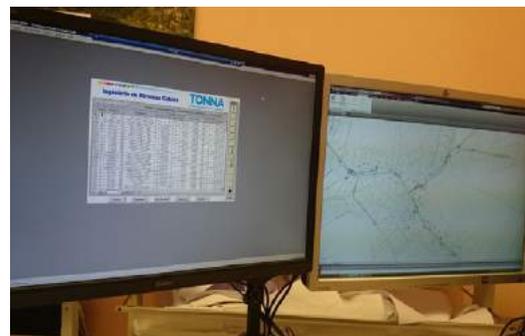
la partie génie civil a été prise en charge par la commune de Rombach-Le-Franc

Maintien à niveau des outils informatiques

Pour permettre une sauvegarde et partager les données de la RIT nous avons dû renouveler deux ordinateurs et nous avons acheté une tablette nomade.

Ces postes ont été rattachés au serveur de la CCVA ce qui nous permet :

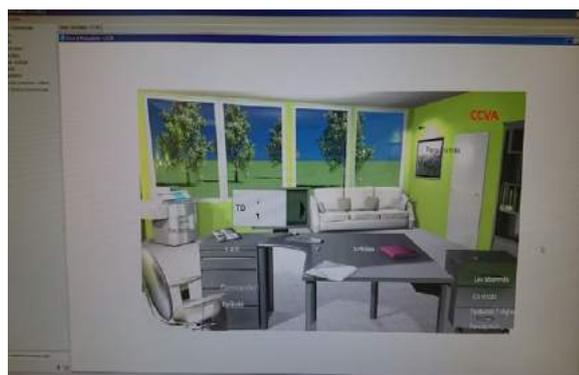
- De sauvegarder nos données, plans et note de calcul du réseau
- d'accéder au SIG
- de partager ces données
- de virtualiser l'ancien poste CAO/DAO sur le serveur pour assurer la pérennité du logiciel de calcul réseau « INGERES ».

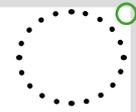


Logiciel de gestion clients

La régie c'est doté d'un nouveau logiciel de gestion de ses clients « Merckel ».

Tous les contrats ont été repris sur le nouveau logiciel et à ce jour une facturation au mois pas prélèvement automatique est possible.





Reprise des clients de l'OPHLM par la régie

Val d'Argent Habitat ne souhaitant plus gérer un contrat de groupe pour ses locataires, la régie a dû contacter tous les locataires pour qu'ils s'abonnent directement à la RIT.

355

clients de Val d'Argent Habitat avant ce changement

260

contrats signés à la RIT

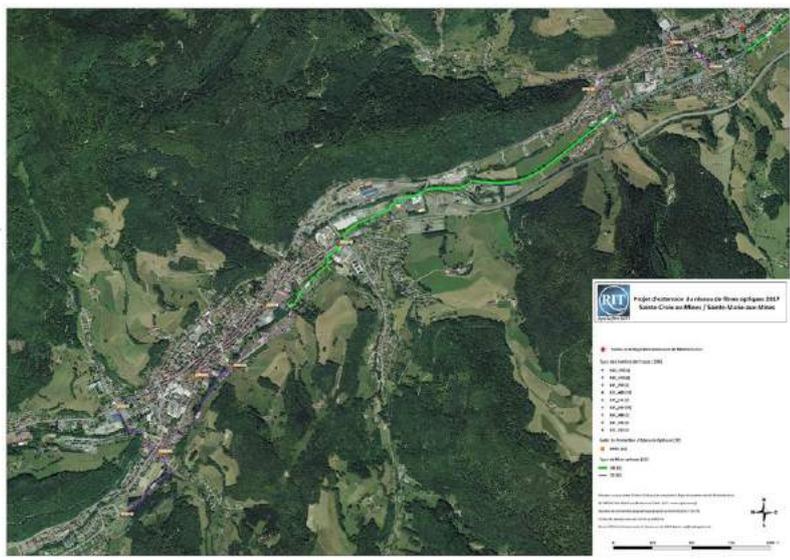
— 95 clients perdus

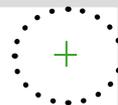
143

réponses de la régie au DT/DICT (Déclaration de Travaux)

Amélioration du réseau

Nous avons poursuivi l'étude pour la déduction de poches de prises raccordables, le dossier d'appel d'offre sera terminé pour janvier 2017 et l'appel d'offre pourra être lancé début 2017 pour que les travaux soient réalisés en 2017.





	Nombre de mise en service (branchements et transferts)
Mise en service	117
Installation Internet	45
Frais de dépannage et autres	3

	Nombre de dépannages
Dépannages TV et autres	78
Internet et téléphones	96
Frais de dépannage et autres	3

2 352

contrats

219

déconnexions

981

clients Internet

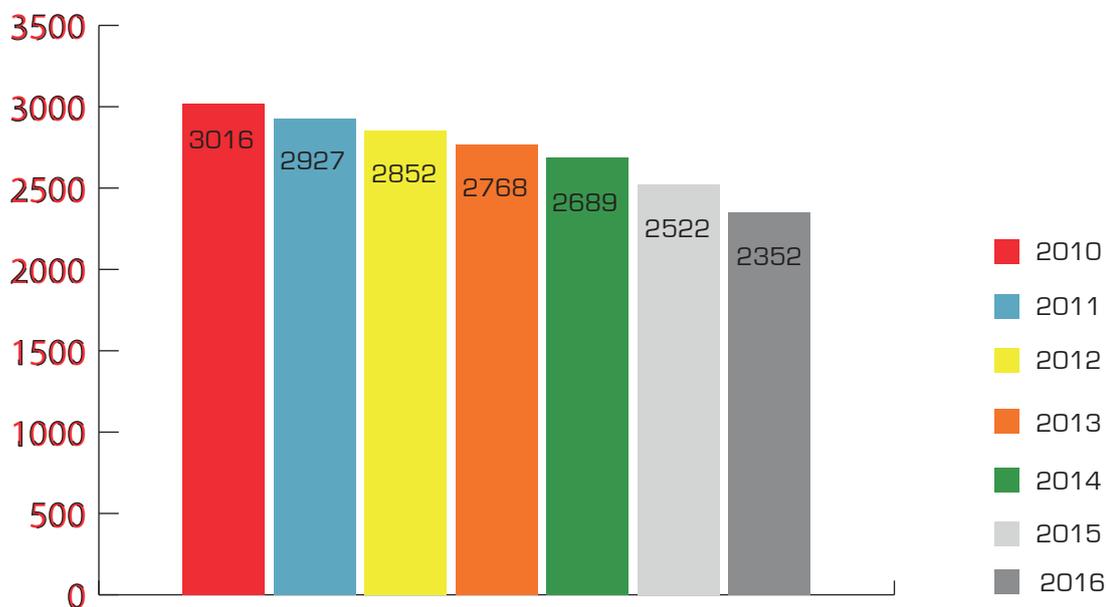
161

départs de clients (décès, départ vallée, etc.)

dont **60**

ont opté pour un autre opérateur

► NOMBRES D'ABONNÉS ENTRE 2010 ET 2016



4

Système d'Information Géographique





Les activités liées au SIG se sont inscrites dans la continuité de l'année 2015, principalement orientées vers l'intégration des réseaux communaux d'éclairage public, ceux de la Régie Intercommunale de Télédistribution ainsi que la mise en place

+²

d'une nouvelle architecture technique favorisant l'accès et la réutilisation à distance de toutes données géo-référencées.

La répartition annuelle du temps de travail traduit à nouveau la volonté de répondre de façon souple et réactive aux besoins des collectivités associées au projet.

3 MISSIONS

► MISSIONS D'ADMINISTRATION ET DE MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SIG INTERCOMMUNAL

536

heures

La Communauté de Communes du Val d'Argent a affirmé sa volonté de porter le projet de la mise en place d'un SIG intercommunal et d'en garantir sa continuité en inscrivant dans ses compétences facultatives les activités du SIG et en finançant

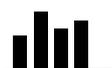
une architecture technique visant à garantir l'accès à distance depuis son serveur au SIG Open source et communautaire.

► MISSIONS DE RADIO-DÉTECTION, GÉO-RÉFÉRENCEMENT ET INTÉGRATION SIG DES RÉSEAUX DE LA RIT

515

heures

Une partie importante du temps de travail a permis d'intégrer de façon exhaustive et jusqu'à Sainte-Croix-aux-Mines les réseaux existants de la RIT et en particulier ceux de la fibre optique en vue de cartographier les prochains projets de modernisation et d'extension des réseaux fibrés.



► MISSIONS DE RADIO-DÉTECTION, GÉO-RÉFÉRENCEMENT ET INTÉGRATION SIG DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

520

heures

La communauté de communes, ses quatre communes membres et la régie intercommunale de télédistribution pourront désormais facilement accéder aux cartes et données géo-référencées via leur réseau informatique.



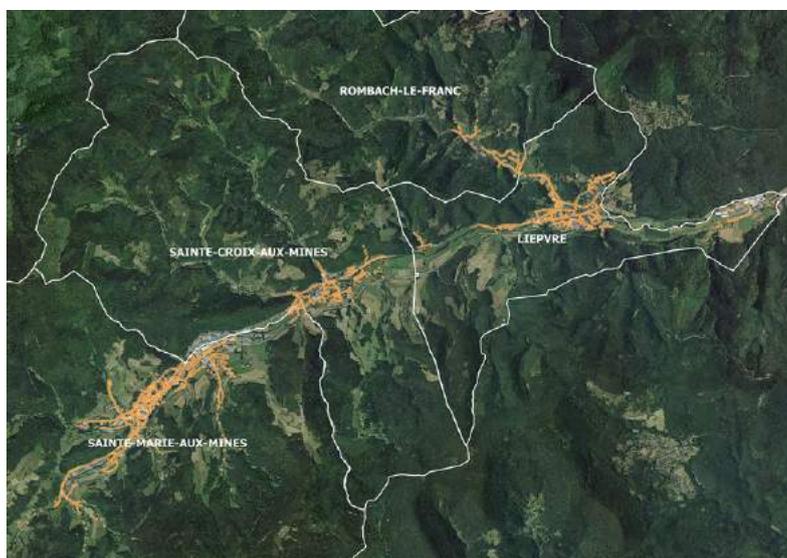
Des profils de connexions dites « nomades » vont être créés afin de faciliter l'accès au SIG sur le terrain où les utilisateurs pourront directement consulter ou mettre à jour les données via des outils embarqués.

Sur le serveur de la CCVA, on peut compter sur une machine virtuelle accueillant un système d'exploitation et un système de gestion de base de données avec son extension spatiale de types Open Source.



Le poste de chargé de missions administre le SIG mais apporte également une assistance technique et son expertise en matière de données, d'analyse SIG et de cartographie, en collaboration avec les utilisateurs quel que soit la thématique concernée (réseaux, développement, tourisme, environnement, urbanisme...)

Une ambitieuse mission a conjointement été réalisée avec le service « éclairage public » de la commune de Sainte-Marie-aux-Mines afin de renseigner l'ensemble des données relatives au parc d'éclairage public dans une perspective de créer une application cartographique facilitant la maintenance du parc selon les normes en vigueur.



5

Administration
générale



La gestion du personnel de la Communauté de Communes du Val d'Argent

Statistiques



Le schéma de mutualisation a été voté lors du conseil communautaire du 17 Décembre 2015.

Cependant, face aux inquiétudes soulevées par la mise en œuvre de services communs, les conseils municipaux, bien qu'ayant

constaté la nécessité d'allier les compétences, ont manifesté leur souhait d'engager le processus « à petits pas ».

STATISTIQUES

La collectivité territoriale du Val d'Argent est administrée par une équipe d'élus (composée de dix-sept membres au 31/12/2016 - Hors Direction des Services) :

1. Administration générale

6

personnes

4,97

ETP

- Accueil
- Secrétariat général
- Organisation des transports scolaires
- Suivi des marchés
- Élaboration et exécution financière
- Gestion des ressources humaines
- Suivi des projets de développement

1

agent en contrat aidé (0,69 ETP)

- Animation et la sensibilisation à l'environnement

2. Pôle culturel

10

personnes

8,32

ETP

1

agent en service civique (0,57 ETP)

- Promotion de la Villa Burrus comme lieu culturel
- Valorisation du patrimoine
- Mise en œuvre d'une politique culturelle avec l'ensemble des acteurs du territoire

4. Service Régie Intercommunale de Télédistribution

4

personnes

3

ETP (suivi technique)

0,71

ETP (accueil et gestion des clients)

3. Service technique

5

personnes

4,57

ETP

2

agents en contrat d'insertion (1,14 ETP)

- Entretien préventif et curatif de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers de la collectivité

- Suivi technique (création, extension, maintenance du réseau de la fibre optique, dépannage, assistance aux usagers du service, prestations sur le réseau pour les communes, géo-référencement de réseaux)

- Accueil et gestion de la clientèle

► UNE LÉGÈRE HAUSSE DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE

29,75

agents (hors élus - 28 en 2015)

41

personnes payés

356

bulletins de salaire

21

femmes

20

hommes

La **masse salariale** représente :

17,31 %

dépenses réelles de fonctionnement

3,97 %

augmentation de la masse salariale

4,78 %

consacré à la rémunération de personnel extérieur (comptes 621)

46 %

hausse sur la rémunération du personnel extérieur à la communauté de Commune

52 %

agents titulaires

48 %

agents contractuels

20 %

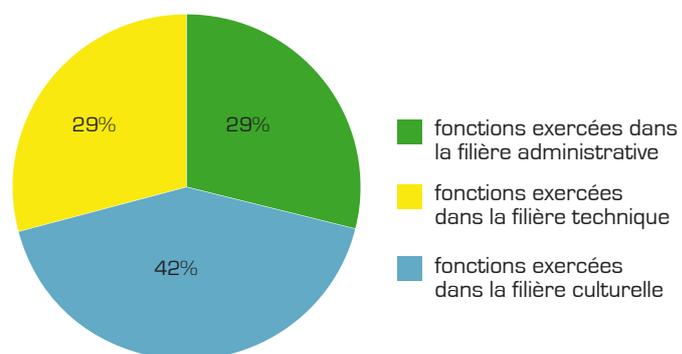
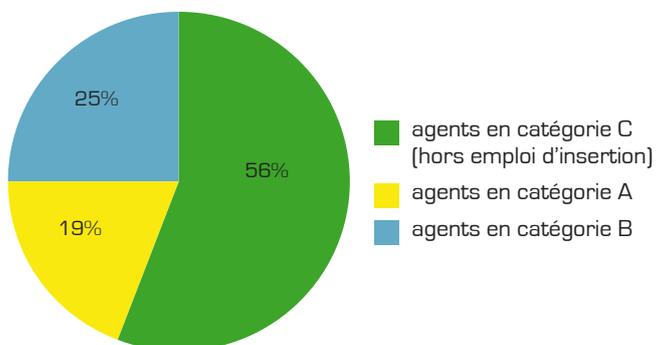
emploi d'insertion

25 %

remplacement

20 %

emploi en activité temporaire ou saisonnière



42

moyenne d'âge du personnel

41

âge médian



► EN TERMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

24

participants (toute filière confondue)

69 %

formations réalisées auprès du CNFPT (90 % en 2015)

Le coût de la formation, y compris la cotisation employeur au CNFPT, s'est élevé à 8 577,39 € dont 41.69 % de rémunération à d'autres organismes.

Le coût de la formation a augmenté de 29.69 %.

D'autre part, la collectivité s'inscrit également dans une démarche de formation auprès des jeunes en recherche de stage.

Ainsi en 2016, différents services se sont investis pour accueillir les élèves.

413

heures de formation professionnelle (373 heures en 2015)

Toutefois, afin de minimiser les coûts de formation, la collectivité a mutualisé avec les communes de Rombach-le-Franc et Sainte-Croix-aux-Mines une formation de recyclage de CACES dont elle a avancé les frais.

■ Service de la Régie Intercommunale de la Télédistribution (RIT) :

- 1 élève en 1^{ère} Bac Pro Système Electronique et Numérique (SEN) du 11 janvier au 05 février
- 1 élève en Terminale Bac Pro SEN du 08 au 19 février

■ Service des Archives et du Patrimoine :

- 1 étudiante en Master 1 MECA-DOC du 25 avril au 17 juin 2016

40

thèmes de formation

Le remboursement par les autres collectivités s'élève à 880 € (soit 10,25 % du coût total des frais de formation).

■ Service des Labs :

- 2 élèves en Terminale Bac Pro Système Electronique et Numérique du 8 mars au 1 avril
- 1 élève en 1^{ère} Bac Pro SEN du 21 mars au 22 avril
- 1 élève en 1^{er} Bac Pro SEN du 19 au 22 avril
- 1 élève en 1^{er} Bac Pro SEN du 14 juin au 03 juillet
- 1 étudiant en 2[°] année DUT informatique du 03 mai au 08 juillet

■ Service Ressources Humaines et service comptabilité :

- 1 élève de 1^{ère} en Bac pro Gestion Administration du 06 juin au 02 juillet 2016
- 1 élève de Terminale en Bac Pro Gestion Administration du 19 septembre au 15 octobre 2016



▶ UNE MASSE SALARIALE ATTÉNUÉE PAR DES REMBOURSEMENTS

27 913,64 €

montant total des remboursements de frais de personnel, (IJ, contrats aidés, assurance du personnel)

La totalité de ces sommes représente une atténuation de **25,97%** du montant des charges de personnel.

279 719,22 €

montant total de la mise à disposition du personnel de la Communauté de Communes auprès de collectivités ou d'autres organismes (EPIC OT, RIT, communes membres)

40

thèmes de formation

▶ LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Nous enregistrons encore cette année de nombreux mouvements de personnel au regard du nombre d'agents en poste.



Entre le 01 janvier et le 31 décembre 2016

16

entrées dans la collectivité (12,21 ETP)

12

sorties dans la collectivité (10,64 ETP)

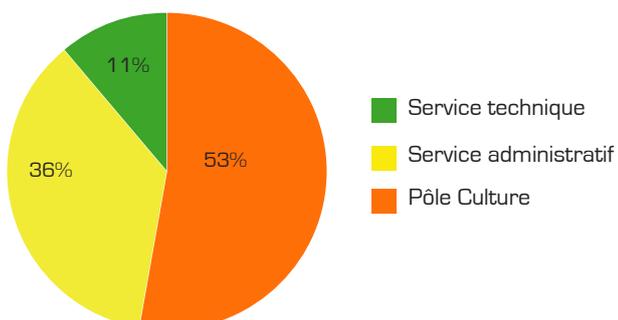
28

mouvements de personnel

29,75

agents en moyenne

Mouvements opérés au sein :



► LA GESTION DU PERSONNEL DE LA MAIRIE DE ROMBACH-LE-FRANC

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le service des ressources humaines de la CCVA administre le personnel de la mairie de Rombach-le-Franc.

Passé sous forme de convention, la responsable des ressources humaines est mise à disposition de la commune, à raison de **5 heures mensuelles**, pour gérer les carrières, les paies des agents et répondre aux différentes sollicitations qui peuvent lui être faites en matière

de ressources humaines (aide au recrutement, formation, entretiens professionnels, gestion du temps).

8

agents

18

agents rémunérés

97

bulletins de salaire (hors élus)

La totalité des agents sont de **catégorie C** (hors emploi d'insertion).

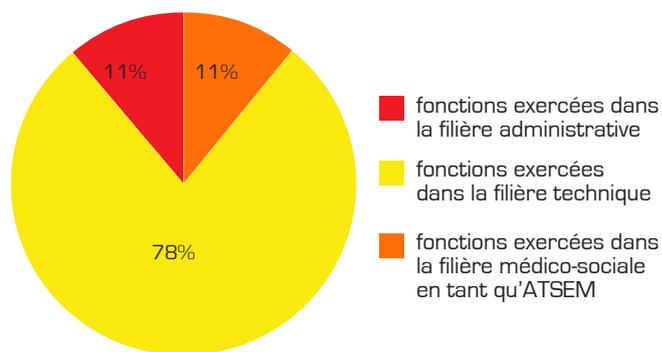
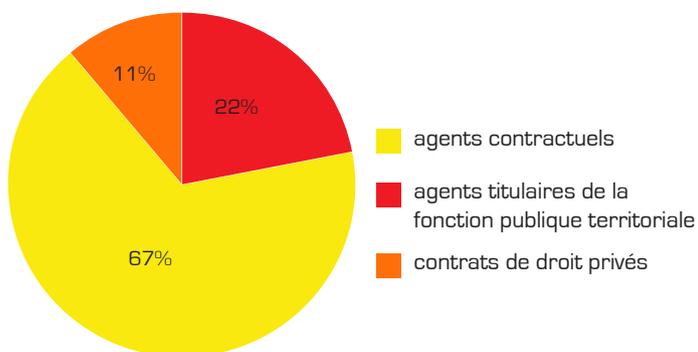


8

femmes

10

hommes



37

moyenne d'âge du personnel

26

âge médian



► **CRÉDITS**

Rédaction : Services de la Communauté de Communes du Val d'Argent

Coordination - Synthèse : Monsieur Jean-Marc VALENTIN

Conception : Adeline HUGUET